

MERCREDI 25 JANVIER 1995

No 35870 - 115e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Cisjordanie

Rafle israélienne

Israël a entamé hier les préparatifs pour ériger une «frontière de sécurité» avec la Cisjordanie. L'Etat hébreu s'est en outre attaqué au réseau d'associations religieuses et sociales tissé par les intégristes palestiniens en Cisjordanie occupée.

Page 2

Canton de Neuchâtel

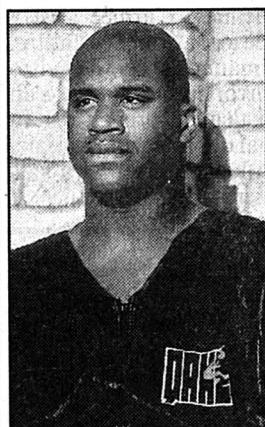
Pompiers sur orbite

D'ici au mois de mai, les hommes des centres de secours et des corps de sapeurs-pompiers de tout le canton de Neuchâtel pourront être alarmés rapidement, séparément ou simultanément, en quelque endroit du canton qu'ils se trouvent. Un nouveau système d'alarme faisant largement appel à l'informatique a été mis en place.

Page 17

Dans Tempo

Du röstirock au basketrap



Il n'y a pas qu'en politique que la Suisse se referme sur elle-même. En musique aussi à en juger par le tabac des groupes alémaniques. Le röstirock a réussi à damer le pion aux grosses pointures anglo-saxonnes. Analyse en page Tempo, consacrée également à la dernière sensation venue d'Irlande, les Cranberries, et au basketteur Shaquille O'Neal (photo sp), rappeur à ses heures.

Page 27

Assainissement des finances fédérales

National en difficulté



Le Conseil national a poursuivi hier son examen du 3e programme d'assainissement des finances fédérales. Exercice périlleux puisque ni les réductions de dépenses ni les nouvelles recettes proposées ne réunissent des majorités claires. Dans ces conditions, il sera difficile d'atteindre l'objectif fixé: éliminer les 4 milliards de déficit structurel d'ici à 1998.

Une majorité de députés ne veut pas toucher au financement des routes: les taxes sur l'essence et autres vignettes ne doivent pas servir aux investissements d'infrastructure des CFF. Une autre majorité obtient le maintien de la formule actuelle pour l'adaptation des rentes AVS au renchérissement.

En revanche, on veut bien réduire les subventions fédérales au financement de l'AVS puisque «de toute façon, il faudra revoir ce financement dans quelques années». Ce matin, le National s'attaque aux nouvelles recettes, dont la hausse de 15 centimes du prix de l'essence. Empoignades en perspectives.

Page 4

JO d'hiver 2002

Toujours dans le coup

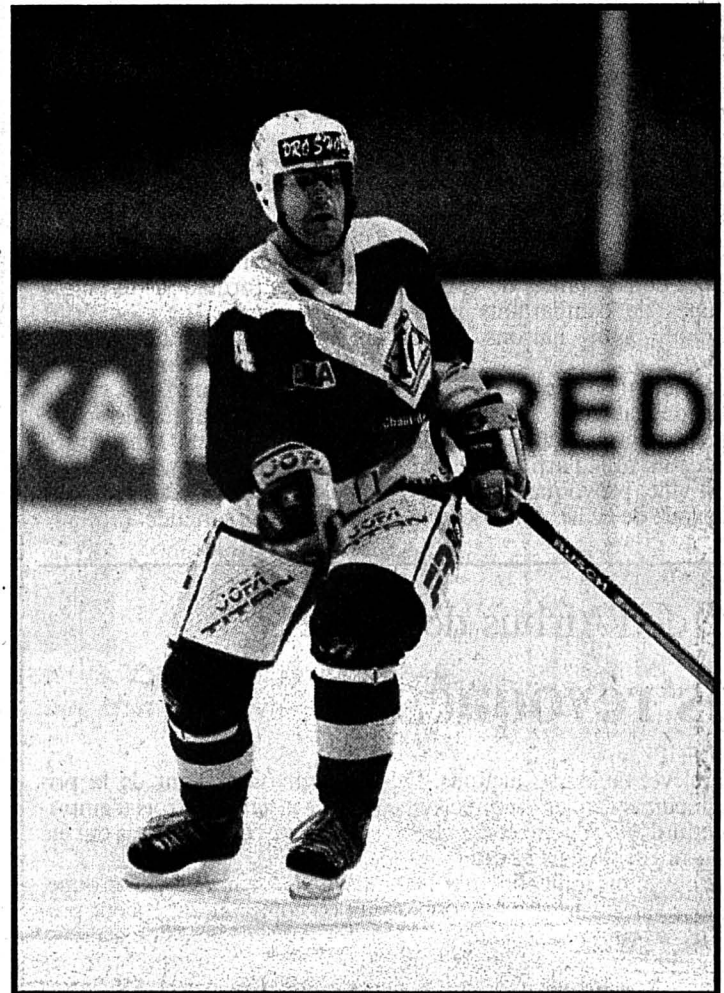


Il n'y a pas eu de surprise à Lausanne, où le collège de sélection du Comité international olympique (CIO) a retenu les quatre villes «finalistes» pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2002. Enoncée par le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, au Musée olympique, cette liste, présentée par ordre alphabétique, comporte les noms d'Oestersund, Québec, Salt Lake City et Sion-Valais. C'est-à-dire qu'elle a dégage les candidats qui avaient les faveurs du pronostic.

Page 14

Hockey sur glace: le HCC perd à Herisau

Un refrain connu



Daniel Dubois
 Le défenseur chaux-de-fonnier a inscrit un but hier en Appenzell. Réussite qui n'a servi à rien... (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

La démocratie du fromage...

Jouez hautbois, résonnez musettes, c'est partout la même rengaine: les autres doivent faire des économies. Les événements nous contraignent, non au pessimisme, mais à un effort de lucidité. Notre niveau de vie va baisser, alors on se calme!

Les lois du marché, c'est-à-dire la concurrence qui échappe aux ententes cartellaires, devraient mettre bon ordre parmi les rapaces qui, sans vergogne, mettent sur le dos de la TVA des augmentations sans rapport avec la taxe.

Mais qui mettra au pas les finances fédérales dont l'endettement dépasse déjà 70 milliards de francs pour atteindre quelque 100 milliards en 1998 si on continue à dépenser plus que l'on encaisse?

C'est le travail du Parlement qui ergote depuis hier à propos des économies à faire sur le budget 95, déficitaire de six milliards de francs.

Les groupes de pression s'activent, le puissant lobby du fromage fait son beurre avec 450 millions de subventions à l'exportation, dont une meule de 200 millions pour le seul emmental dont personne ne veut! Au passage, le gouvernement a pioché 120 millions dans la participation fédérale au financement de l'AVS. Des centaines de millions pour le fromage, mais le National a gratté dix millions en limitant le volume des subventions fédérales pour les bourses octroyées par les cantons!

Dans tous les discours de cantine, qui ne sont vraiment plus tolérables, on proclame que la jeunesse est l'avenir du pays. Dans les faits, l'avenir c'est plutôt la couenne du fromage...

Mais arrêtons-nous, le temps d'un paragraphe, à ce que représentent 10 millions. Ce sont les intérêts quotidiens de la dette

probable de 100 milliards de 1998, calculés sans matière grasse, à 3,65%. Le marché des capitaux s'en relâche les babines. Voilà sur quoi on grapille. Si le pays ne croit pas en sa jeunesse, comment sa jeunesse peut-elle croire en son avenir?

A part les aînés et les jeunes, la vraie grande vache à lait reste l'automobiliste auquel le Conseil fédéral veut pomper encore 15 centimes par litre d'essence avec l'intention d'en verser une part au rail.

L'argument du Conseil fédéral est angélique: le réseau autoroutier est presque terminé, les réserves sont importantes, on peut faire un geste pour les CFF.

Alors, comme ça, tout baigne, dans le bitume, mais on n'a pas de quoi terminer la N5, de Soleure à Grandson? Nous autres Neuchâtelois n'aurons pas l'outrecuidance (comme pour la précédente ponction de quatre sous), de refuser ces 15 centimes mais, d'abord, nous voulons que le programme des autoroutes soit tenu et nous serons d'accord de les payer, ces 15 centimes, après l'inauguration du tronçon de la N5 auquel nous avons légitimement droit.

Ma longue diatribe a peu de sens eu égard à ce que nous devons exiger dans une démocratie digne de ce nom. Le Parlement doit, impérativement, établir des priorités pour s'en tenir aux 37 milliards de recettes prévues au budget et non pas prendre pour base les 43 milliards de dépenses. Des vraies priorités, pour l'avenir du pays, et non dans la perspective des élections fédérales de l'automne prochain.

C'est cela, en dehors de toutes autres considérations, un acte politique responsable dans une démocratie adulte.

Gil BAILLOD

Bosnie: le Groupe de contact s'en tient à son plan

La situation se dégrade

Le Groupe de contact russo-occidental a réaffirmé hier son attachement à son plan de paix pour la Bosnie, soulignant que son succès dépendrait du respect de la trêve actuelle. De nouveaux combats ont d'autre part éclaté dans la poche de Bihac, dans le nord-ouest de la république.

Des émissaires du Groupe de contact sont en Bosnie pour relancer la dynamique de paix. Des diplomates représentant la Russie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France ont rejoint leur homologue américain Charles Thomas, qui a passé le week-end à faire la navette entre Sarajevo et Pale, fief des Serbes. Son objectif: sonder le terrain en vue de nouvelles négociations au terme de près de trois ans de guerre civile.

LE PLAN MAINTENU

A l'issue d'une rencontre avec la présidence collective de la Répu-

blique de Bosnie-Herzégovine, M. Thomas a déclaré que la délégation «avait dit très clairement que le Groupe de contact restait attaché à son plan et avait l'intention d'en obtenir l'application». Le plan du Groupe (51% du territoire à la Fédération croato-musulmane, 49% aux Serbes de Bosnie) avait été accepté l'été dernier par les Bosniaques, mais rejeté par les Serbes de Bosnie.

La Bosnie-Herzégovine ne renouvellera l'accord de cessation des hostilités qu'à condition que le plan de paix soit adopté avant le 30 avril par les Serbes de Bosnie.

Les Cinq cherchent à tirer un parti diplomatique du cessez-le-feu de quatre mois entré en vigueur le 1er janvier sur le terrain. La trêve est grosso modo respectée dans l'ensemble de la république, à l'exception de Bihac où, selon un porte-parole de l'ONU, les observateurs des Nations Unies ont relevé près d'un demi-millier de tirs d'obus et d'artillerie au sud de la localité



Relève à la tête de la FORPRONU

Successeur du général Michael Rose (à gauche), le général Rupert Smith (à droite) aura pour tâche de s'en tenir à la mission humanitaire dévolue aux Casques bleus.

(Keystone-AP)

de Velika Kladusa ces dernières 24 heures.

Pour l'ONU, cette flambée des combats est à mettre sur le compte des milices musulmanes

du dirigeant pro-serbe Fikret Abdic, qui s'attaque aux forces gouvernementales bosniaques pour tenter de créer sa propre république autonome au sein de la Bosnie. Les Nations Unies pensent que des rebelles serbes, venus de Croatie voisine, participent également aux combats de la poche de Bihac.

RESPONSABLES DE L'ONU À GENÈVE

A Genève, le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a réuni ses principaux collaborateurs dans l'ex-Yougoslavie. La porte-parole de l'ONU, Thérèse Gastaut, a résumé les discussions en déclarant qu'au cours de la réunion «les responsables de l'ONU ont passé en revue les perspectives de consolidation du cessez-le-feu en Bosnie-Herzégovine ainsi que les conséquences de l'annonce du départ des Casques bleus de Croatie après le 31 mars». M. Boutros-Ghali tiendra ce matin une conférence de presse.

(ats, afp, reuter)

Smith remplace Rose: la relève dans la continuité

Vétéran de la guerre du Golfe, le général britannique Rupert Smith, 51 ans, a pris hier la tête des 23.000 Casques bleus de Bosnie. Il doit assurer dans la continuité la relève de son compatriote Michael Rose.

Formé à la célèbre académie militaire de Sandhurst, le général Smith a fait ses classes dans un régiment parachutiste dont la devise risque de lui être particulièrement utile dans ses nouvelles fonctions: «Prêt à tout».

Après avoir notamment servi en Irlande du Nord, le général Smith s'est surtout illustré en 1991 durant la guerre du Golfe, en commandant la 1re division blindée britannique.

Marié et père de deux fils, le général Smith avait été nommé en décembre 1992 chef d'état-major adjoint des forces armées britanniques.

Considéré comme moins médiatique que son prédécesseur le général Rose, le général Smith aura pour mission d'appliquer la même doctrine: s'en tenir strictement à la mission humanitaire dévolue aux Casques bleus en limitant au maximum l'usage de la force.

Une ligne de conduite qui a valu au général Rose de sérieuses inimitiés dans le camp des Musulmans bosniaques, mais qui a toujours été soutenue avec force par le gouvernement britannique.

Selon des sources informées à Londres, la nomination d'un autre Britannique pour commander les Casques bleus en Bosnie a fait l'objet d'un accord avec les Français, dont un représentant assure le commandement de l'ensemble de la FORPRONU. Le général Bernard Janvier remplacera ainsi à ce poste le général Bertrand de Lapresle à compter du 1er mars prochain. (ats, afp)

25.1.1962 - Les chefs d'Etat des pays du groupe de Monrovia (Liberia, Togo, Nigeria et Cameroun) promulguent une Charte de coopération panafricaine.

25.1.1985 - Le président P.W. Botha inaugure le premier Parlement sud-africain multiracial et propose de discuter de réformes au bénéfice de la majorité noire.

BRÈVES

Course à l'Élysée

Panique au PS

Henri Emmanuelli a menacé hier de quitter son poste de premier secrétaire du Parti socialiste si les militants ne le choisissaient pas comme candidat à l'Élysée le 3 février. Ségolène Royal a fait part de sa démission de la présidence du Conseil national du PS pour protester contre les conditions dans lesquelles s'effectue cette désignation.

Attentat de Lockerbie

L'Iran mis en cause

L'Iran est responsable de l'attentat contre un avion de la PanAm qui avait fait 270 morts à Lockerbie (Ecosse) en 1988. C'est ce qu'affirmait hier un journal écossais se basant sur des documents des services secrets américains récemment «déclassifiés». Cette nouvelle version met en cause la thèse de la responsabilité libyenne.

Taiwan - Chine

Accord sur les pirates de l'air

Pékin et Taïpeh sont parvenus à un accord hier sur le rapatriement vers la Chine des pirates de l'air et des réfugiés qui fuient chaque année vers Taïwan.

Sierra Leone

Deux otages relâchés

Des représentants du Front révolutionnaire uni (RUF) de la Sierra Leone ont libéré hier un Russe et un Sierraléonais, a annoncé hier à Genève le CICR. Les rebelles sont soupçonnés de détenir encore trois Suisses, six Britanniques, un Allemand et une dizaine d'indigènes, dont on est sans nouvelles.

Italie

Berlusconi prône l'abstention

Silvio Berlusconi a annoncé hier que l'Alliance de la liberté, la coalition qui le soutient, s'abstiendrait aujourd'hui lors du vote sur l'investiture du gouvernement de Lamberto Dini. Il renforce ainsi les chances du nouveau président du Conseil de se voir accorder la confiance.

Au large du Brésil

Deux tonnes de cocaïne saisies

Des agents anti-drogue espagnols ont saisi entre deux et trois tonnes de cocaïne sur un bateau croisant à 3000 milles de la côte brésilienne, a annoncé hier la Direction générale de la police (DGP) à Madrid.

Auschwitz 50 ans après

Mea culpa de l'Eglise

A trois jours du cinquantième de la libération du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, l'Eglise catholique allemande a fait hier son mea culpa. Dans une déclaration sans détour sur l'Holocauste, elle a reconnu «bien des défaillances et bien des fautes» dans ses rangs.

«Les chrétiens n'ont pas, sous le Troisième Reich, opposé la résistance nécessaire à l'antisémitisme», confesse la conférence épiscopale.

«Il y a eu chez les catholiques bien des défaillances et bien des fautes. Il ont été nombreux à se laisser prendre par l'idéologie du national-socialisme et à rester indifférents aux crimes perpétrés contre les biens et la vie des Juifs. D'autres ont prêté main forte au crime ou sont même devenus des criminels», poursuit la conférence épiscopale qui invoque «le lourd poids de l'histoire».

Ce n'est pas la première fois que l'Eglise catholique reconnaît ses fautes. Dès août 1945, la conférence épiscopale allemande avait affirmé: «beaucoup d'Allemands, y compris dans nos rangs, se sont laissés ensorceler par la mauvaise doctrine du national-socialisme et sont restés indifférents devant les crimes contre la liberté et la dignité humaine: beaucoup ont encouragé ces crimes par leur attitude, beaucoup sont eux-mêmes devenus des criminels».

(ats, afp)

Grozny

Les Tchétchènes tiennent encore

Les Tchétchènes s'efforçaient hier de tenir leurs positions dans Grozny, lançant de brefs attaques de harcèlement contre les Russes qui ont poursuivi leur pillage d'artillerie.

Le leader tchétchène Djokhar Douaïev a déclaré dans une interview à la radio moscovite Echo qu'il est toujours dans la capitale en ruines. «Les Russes ne contrôlent rien, il se sont seulement concentrés en certains

endroits et sont encerclés partout». Mais de source russe, on affirmait au contraire qu'il ne restait plus à Grozny que des poches de résistance, de «petits groupes de combattants indépendants sans liaisons entre eux».

De leurs positions avancées près de la gare, les Russes avaient pilonné toute la nuit de lundi à mardi à l'artillerie le sud de la ville, provoquant un nouvel exode de civils. A Moscou le

ministre de la Défense Pavel Gratchev a affirmé que les forces russes avaient atteint vendredi l'objectif consistant à désarmer «des formations illégales» en Tchétchénie. Il a ajouté que six ou sept généraux avaient désobéi et seraient limogés, rapporte l'agence Interfax.

Par ailleurs la télévision de Moscou a affirmé sans autres précisions que Douaïev avait appelé le colonel Kadhafi pour lui demander son aide. (ap)

Alger: suite à l'affaire de l'Airbus détourné

Fonctionnaires révoqués

Plusieurs responsables algériens ont été révoqués hier à la suite du détournement de l'Airbus d'Air France le mois dernier sur l'aéroport d'Alger. Les observateurs avaient relevé la grande facilité avec laquelle le commando était arrivé sur la piste d'atterrissage avant de prendre le contrôle de l'avion.

«La commission d'enquête installée à la suite de l'affaire de l'Airbus d'Air France et de la prise d'otages a livré les premiers résultats de ses investigations, établissant notamment l'existence de fautes professionnelles graves», a indiqué le Ministère algérien de l'intérieur. Plusieurs fonctionnaires ont

été relevés de leurs fonctions. Il s'agit en particulier du directeur général d'Air Algérie et du chef de la police de l'air et des frontières. Aucune indication n'a été donnée sur le sort des fonctionnaires sanctionnés. Le communiqué du Ministère de l'intérieur n'a annoncé aucune arrestation.

SEPT PEINES DE MORT

Par ailleurs, le procès de membres du Groupe islamique armé (GIA), auteurs du rapt de trois agents consulaires français, jugés par la Cour spéciale d'Alger - juridiction d'exception chargée des affaires de terrorisme - s'est achevé hier soir sur un verdict de sept peines de mort, dont six par contumace. Les autres

condamnations vont de la prison à perpétuité à trois d'emprisonnement. Cinq accusés ont été acquittés.

Douze membres du groupe, qui en comptait 28, étaient présents dans le box des accusés. Sept ont été abattus par les forces de sécurité et les autres sont en fuite.

Les trois agents consulaires français avaient été pris en otage pendant la semaine du 24 décembre au 1er novembre 1993. Leurs ravisseurs leur avaient remis un message avant de les libérer dans lequel ils enjoignaient tous les étrangers à quitter l'Algérie s'ils ne voulaient pas voir leur vie menacée.

(ats, afp, reuter, ap)

Cisjordanie

Rafle chez les islamistes

Israël a entamé hier les préparatifs pour ériger une «frontière de sécurité» avec la Cisjordanie. L'Etat hébreu s'est en outre attaqué au réseau d'associations religieuses et sociales tissé par les intégristes palestiniens en Cisjordanie occupée. Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées en 24 heures.

Pour se prémunir durablement de nouveaux attentats des kamikazes intégristes, Israël envisage de séparer totalement les Palestiniens des Israéliens. Emise régulièrement après chaque attentat meurtrier, l'idée a été remise au goût du jour par le premier ministre Yitzhak Rabin. Elle n'est pas rejetée à priori par l'OLP.

«J'ai l'intention de nommer une commission spéciale afin de commencer à concrétiser l'idée de séparation», a déclaré M. Rabin, deux jours après l'attentat intégriste qui a tué 19 Israéliens au nord de Tel-Aviv. Cette commission sera créée dimanche en conseil des ministres et devra présenter «un plan de séparation» dans un délai d'un à deux mois, a-t-il dit.

M. Rabin a précisé que cette frontière ne coïnciderait pas avec la ligne d'armistice d'avant la guerre de juin 1967, car elle devrait inclure Jérusalem-est et une partie non précisée de la Cisjordanie. Selon M. Rabin, la «séparation» qu'il préconise ne préjuge pas de la frontière future entre Israël et les territoires palestiniens.

L'opposition de droite a dénoncé ce projet, estimant qu'il ouvrait la voie à un Etat palestinien. De leur côté, les colons juifs de Cisjordanie occupée se sont déchaînés contre tout projet de séparation territoriale.

De son côté, l'armée a effectué une vague d'arrestations dans les milieux intégristes de Cisjordanie. Elle a appréhendé quelque 90 activistes musulmans, a-t-on indiqué de sources palestiniennes. L'armée s'est refusée à confirmer ce chiffre. Estimant qu'il sert de «vivier de terroristes», l'armée s'en est également pris au réseau social des intégristes, clé de leur influence parmi les Palestiniens. (ats, afp, reuter)

San Salvador

Congrès occupé

Un groupe de 200 militaires démobilisés a occupé mardi le siège du Congrès et une centaine d'autres ont fait de même dans un bâtiment de l'armée à San Salvador, selon la police salvadorienne.

Le second bâtiment occupé est le siège de l'Institut de prévision sociale des Forces armées, également situé dans le centre de la capitale. Au Parlement, les ex-militaires exigent le paiement de leurs indemnités de démobilisation par le gouvernement. Ils sont entrés armés de machettes et de bâtons malgré un dispositif de sécurité d'une centaine d'hommes.

Selon des sources proches du Service de sécurité du Parlement, des députés du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN, ex-guérilla, opposition) se trouvent à l'intérieur du bâtiment. (ats, afp)

TANA S.A.
plastique

Injection plastique, fabrication de moules
CH-2733 Pontenet
cherche tout de suite

un régleur sur presses à injecter
confirmé, ayant plusieurs années de prati-
que dans le domaine de l'injection.
Nous attendons de notre futur collabora-
teur dynamisme et compétence. Salaire en
fonction des capacités.
Faire offre écrite accompagnée des docu-
ments usuels à:
TANA SA, direction, 2733 PONTENET
☎ 032/92 12 66. 160-17650

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pour animer une soirée cherchons pour le vendredi 24 février

disc jockey

avec propre matériel sonore et animation.
Musique: 1970 - 1980. ☎ 038/486 210
bureau ou ☎ 038/33 28 95 privé. 28-10375

Entreprise de la région de l'Entre-
deux-Lacs, cherche pour son restau-
rant du personnel

dame de buffet

connaissant le service de salle et dis-
posée à assumer les travaux divers
d'un restaurant de collectivité.
Horaire de travail: 11 h 30 à 16 heures,
du lundi au vendredi.
Bonnes conditions salariales et
sociales.
Entrée en service: 15 février 1995.
Les personnes intéressées voudront
bien adresser leur offre de service
accompagnée des documents usuels
sous chiffres Z 28-10368 à Publicitas,
case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Cabaret de renommée à Neuchâtel
cherche pour le 1er mars

une barmaid

● Très bonne présentation
demandée.
● Age: 25 à 45 ans.
● Expérience souhaitée.
Veuillez écrire avec curriculum vitae et photo sous chiffres
C 28-10384 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

La bonne décision

La BCC BANQUE est une banque
universelle, active dans toute la Suisse,
fortement ancrée au sein du groupe Coop.
Afin de pouvoir garantir à notre clientèle un
conseil optimal, nous cherchons pour la succur-
sale de Neuchâtel pour tout de suite

un(e) Caissier(ière)
(temps partiel)

pour compléter l'équipe actuellement en place.

Nous aimerions un(e) collègue expérimenté(e).
Le temps de présence peut varier, selon la pé-
riode et le volume du travail. Globalement, nous
escomptons une présence à 50%.

Des connaissances de l'allemand seraient un
avantage.

Monsieur François Martenet, Directeur de la
succursale est à votre disposition pour tout ren-
seignement complémentaire, tél. 038/21 41 11.
Veuillez envoyer votre offre avec les documents
usuels à la BCC Banque Centrale Coopérative
Société Anonyme, à l'attention de Monsieur
François Martenet, Directeur de la succursale, 3,
Rue du Temple-Neuf, 2001 Neuchâtel.

BCC & BANQUE
La banque Coopérative.

**Conseiller
en prévoyance
professionnelle**

Si vous avez:

- une formation commerciale ou équivalente
- 25 ans et plus
- le sens de la négociation et du conseil approprié pour la gestion des caisses de retraite
- éventuellement expérience dans la vente

... alors, venez rejoindre notre équipe de professionnels.

Vous recevrez, en contrepartie:

- une formation approfondie et continue ainsi que le soutien d'une grande société
- des produits de première qualité (prévoyance individuelle, collective et placements financiers en multidevises)

Intéressé(e)? Alors, envoyez votre dossier de candidature complet à:

Winterthur-Vie

Agence générale de Neuchâtel
Daniel-Jeanjaquet
Case postale 1490
Rue Saint-Honoré 2
2001 Neuchâtel

winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

41-12646

DIVERS

132-763599



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Nous sommes une grande entre-
prise dans le domaine publicitaire
et recherchons pour les régions de
Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et
La Broye un(e)
collaborateur(trice) de



vente

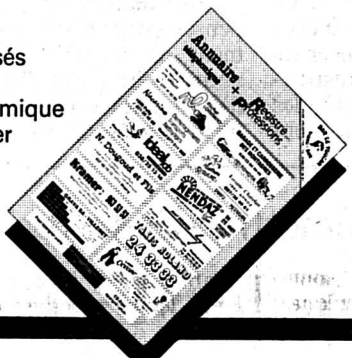
Nous demandons:

- Suisse(sse) ou permis C
- bonne présentation
- véhicule indispensable
- âge: 25 à 45 ans

Nous offrons:

- très bonne rémunération uniquement sur commissions
- formation assurée

Les candidats intéressés
à travailler au sein
d'une entreprise dynamique
sont priés de contacter
M. Perrenoud
au 039/28 37 30
ou 077/37 73 81



Annuaire Téléphonique Local SA



22-274011

Matelas de santé et de qualité

BICO

Sommiers réglables
Prix très intéressants.
Reprise de literies.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 89
132-761269

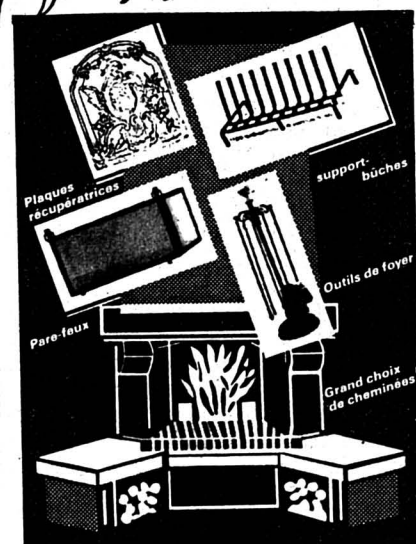
Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

LES SOLDES

**FLAMBENT!
RABAIS**

de
10 %
à
60 %

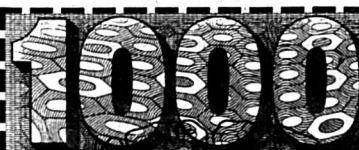


sur cheminées, récupérateurs, foyers, barbecues, poêles et cuisinières à bois et à mazout, chaudières "hors normes" pour l'étranger, radiateurs, etc...

SomySA
Tout matériel de chauffage et cheminées

2013 Colombier Longueville 17
Tél. (038) 41 17 41
Téléfax (038) 41 24 85
Ouvert également le samedi de 10 à 12 heures
Vente autorisée du 9 au 28 janvier 1995 28-10327

FINANCE



Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Pour fr. 18 750 (prix net), la Mazda 121 Snow vous offre gratuitement 4 roues d'hiver complètes, le verrouillage centralisé à télécommande, l'alarme antivol et la radiocassette stéréo.



De plus, la Mazda 121 Snow vous offre ABS, direction assistée, renforts latéraux et un chauffage d'enfer. Sans oublier 4 roues d'été complètes et un toit dépliant électrique pour faire revenir le printemps.

mazda

Le Conseil national tente d'assainir les finances fédérales

Routes et rentiers épargnés

Le Conseil national a poursuivi hier son difficile exercice d'assainissement des finances fédérales. L'objectif (réduire d'environ 4 milliards les déficits budgétaires d'ici à 1998) ne sera pas facile à atteindre: certaines réductions de dépenses ne trouvent pas de majorité (rentes AVS, routes), et il en ira probablement de même aujourd'hui des nouvelles recettes proposées.

Berne
François NUSSBAUM

Ce troisième programme d'assainissement, après ceux de 1992 et 1993, pourrait être le dernier s'il était globalement accepté: les déficits de la Confédération (6 milliards au budget 1995) seraient progressivement ramenés à moins de 2 milliards en 1998. On aurait ainsi éliminé la part dite «structurelle» de ces déficits, le reste étant lié à la conjoncture (qui s'améliore).

EXERCICE PÉRILLEUX

Mais l'exercice est toujours périlleux: le Parlement veut assainir les finances mais ne parvient pas à se mettre d'accord sur de réelles priorités. Les économies proposées par le Conseil fédéral ne sont que partiellement admises et les nouvelles recettes gé-

néralement refusées. Du même coup, les déficits s'accroissent dans un endettement qui dépasse aujourd'hui 70 milliards.

Ainsi, sur douze propositions d'économies examinées lundi et hier, cinq ont déjà été refusées par le Conseil national (le Conseil des Etats se prononcera en mars). Parmi les objets acceptés figurent une réduction des subventions fédérales à l'AVS, qui passeront de 17,5 à 17% des dépenses (83 voix contre 58). Economie réalisée: 120 millions par an.

ADAPTATION DES RENTES

Cette mesure ne touche pas les rentes (du moins à moyen terme), contrairement à une autre proposition, refusée celle-là (par 164 contre 8): il s'agissait de calculer l'adaptation des rentes au renchérissement uniquement en fonction de l'indice des prix, sans tenir compte de l'indice des salaires. L'économie se serait élevée à 96 millions.

Refus également d'augmenter les cotisations AVS des indépendants (7,8% du salaire) à la hauteur de celles des salariés (8,4%), de supprimer les quarts de rentes dans l'assurance-invalidité (AI), et d'abandonner le subventionnement fédéral aux constructions dans le domaine de la formation professionnelle (y compris pour les salles de sport et de gymnastique).



Otto Stich

Les économies proposées par le Conseil fédéral ne sont que partiellement admises et les nouvelles recettes généralement refusées. (Keystone)

Autre rejet important: les taxes sur l'essence, la vignette et la taxe poids-lourds resteront affectées aux tâches routières. Le National ne veut pas qu'elles servent également à financer les investissements d'infrastructures des CFF. Malgré les grosses factures qui s'annoncent

(nouvelles transversales alpines).

En revanche, les députés ont accepté de réduire certaines dépenses, comme le subventionnement de places de parc aux abords des gares (24 millions d'économie) ou le remboursement des bourses d'études oc-

toyées par les cantons (10 millions). Ce matin, le National examinera encore quelques dépenses routières avant de s'attaquer aux nouvelles recettes (prix de l'essence, de l'alcool, du tabac, droits de timbre, imposition des entreprises).

F.N.

BRÈVES

Relations diplomatiques Ministre chinois en visite

Le vice-premier ministre chinois Zhu Rongji est arrivé hier en Suisse pour une visite officielle de travail de deux jours. Les échanges économiques et les relations bilatérales ont été au centre de ses entretiens avec les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti. Principal responsable de la politique économique de Pékin, M. Zhu est également gouverneur de la Banque centrale chinoise. Le climat des discussions a été «amicale mais sobre», a indiqué Yves Seydoux, porte-parole du Département fédéral de l'économie publique (DFEP).

Conseil des Etats Motions Sieber et Cavadini

Après le Conseil national en septembre dernier, le Conseil des Etats a approuvé une motion du pasteur Ernst Sieber (PEV/ZH) pour un soutien de la Confédération aux villages d'entraide pour toxicomanes. Un premier centre fonctionne avec succès à Kollbrunn (ZH). D'autre part, les Etats ont également transmis deux postulats de Jean Cavadini (PLS/NE). Le premier demande une révision des dispositions sur les raisons de commerce compatible avec les règles de l'Union européenne et les pratiques du commerce international. Le deuxième demande l'uniformisation des inscriptions au registre du commerce et son informatisation. Le conseiller fédéral Arnold Koller a assuré que ses services travaillent dans ce sens.

Rage Recrudescence

L'Office vétérinaire fédéral (OVF) va renforcer ses mesures de lutte contre la rage. Les zones de vaccination seront étendues, et le nombre d'appâts augmenté. But: éradiquer l'épizootie d'ici à trois ans. Le nombre d'animaux atteints a sensiblement augmenté l'année dernière. On est passé de 175 en 1993 à 225 en 1994. Tous ont été recensés dans le nord-ouest du pays (Jura, Bâle, Argovie, Soleure, Jura bernois et Neuchâtel).

Aménagement du territoire

Simplifier

Il faut simplifier et accélérer les procédures d'autorisation de construire. Mais pas question d'imposer la marche à suivre aux cantons: le Conseil des Etats veut leur laisser l'initiative. Il a adopté hier par 30 voix sans opposition la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.

Le Conseil des Etats a renoncé par 22 voix contre 3 à imposer aux cantons des prescriptions pour accélérer et simplifier les procédures d'autorisation de construire. Dans le cadre du programme de revitalisation économique, le Conseil fédéral avait fait des propositions en ce sens.

Suivant sa commission, la Chambre des cantons a estimé qu'il fallait donner la chance aux cantons de prendre eux-mêmes les mesures nécessaires. Dans une motion, elle a demandé au Conseil fédéral de lui soumettre d'ici 1996 un projet de coordination des procédures d'autorisation. Les cantons auront ainsi le temps d'agir.

MONTRE L'EXEMPLE

La majorité des orateurs a estimé que la Confédération n'avait pas fait ses devoirs dans ce domaine et qu'elle devait d'abord montrer l'exemple avant de dicter des prescriptions aux cantons. Hans Bisig (PRD/SZ) s'est en vain insurgé contre cette vision des choses, soulignant l'urgence de la révision en raison des intérêts économiques en jeu.

MESURES NÉCESSAIRES

Le conseiller fédéral Arnold Koller s'est rallié aux vues de la commission des Etats. Les cantons ont reconnu la nécessité de prendre des mesures: 19 cantons en ont prises; six cantons (AG, BE, JU, SO, UR, VD) ont même récemment légiféré en la matière. Arnold Koller a dès lors estimé que l'on compliquerait la situation si la Confédération intervenait maintenant. Toutefois, si les cantons ne font rien, la Confédération pourra alors intervenir. (ats)

Etudes de médecine

Accès limité

L'accès aux études de médecine sera contingenté dès le semestre d'hiver 1995/96 pour toutes les universités suisses. Sur décision de la Conférence universitaire suisse (CUS), candidats et candidates devront se soumettre à un examen d'aptitude en juillet prochain.

Le gouvernement bâlois a approuvé hier une ordonnance d'application qui introduit dès le semestre d'hiver 1995/96 le numerus clausus à l'Université de Bâle pour les études de médecine. Cette ordonnance a été édictée de concert avec les autres cantons universitaires concernés, a indiqué un porte-parole de la CUS.

L'examen d'aptitude sera introduit dans tous les cantons universitaires. Dans deux d'entre eux, Berne et Zurich, la base légale n'est pas encore définitive. Un référendum sera lancé dans le canton de Berne, alors que Zurich est dans l'attente d'une décision du Tribunal fédéral (TF), a précisé le porte-parole. Sur la base des résultats des tests d'aptitude, les candidats retenus seront répartis selon les places d'étude disponibles. Ils pourront être envoyés dans une autre université que celle de leur choix, ou éventuellement mis sur une liste d'attente. Le secrétaire de la CUS a été mandaté pour organiser les examens et mener la procédure de choix des candidats.

RÉFÉRENDUM ANNONCÉ

Le Grand Conseil bernois a donné son feu vert hier à l'introduction du numerus clausus pour les études de médecine. Il a accepté par 90 voix contre 51 de modifier en ce sens la loi sur l'Université. Mais les citoyens devraient avoir le dernier mot: les étudiants vont lancer un référendum, avec le soutien de la gauche et des Verts. La Conférence universitaire suisse (CUS) s'était fixée comme but en juin 1994 d'introduire le numerus clausus pour les études de médecine jusqu'au semestre d'hiver 1996/97. (ats)

TV: Suisse 4 émettra dès le 1er mars

Créneau fédéraliste en valeur

Dario Robbiani, responsable de la quatrième chaîne télévisée helvétique, ne veut pas être superstitieux. Si Suisse 4 émettra dès le 1er mars, soit cette année le mercredi des Cendres, c'est bien à une renaissance que l'on assistera selon la mythologie antique du phénix. Et nous autres Neuchâtelois, nous y verrons un signe de plus, celui de la révolution... télévisuelle.

En présence d'Eric Lehmann et Antonio Riva, respectivement président et directeur général de la SSR, Dario Robbiani a présenté hier avec enthousiasme le nouvel enfant de la SSR à l'hôpital des Bourgeois de Fribourg. Il n'a pas caché que l'expérience de S+ avait laissé des traces douloureuses, mais il a tenu à rendre hommage à ses prédécesseurs d'avoir ouvert la voie, périlleuse au demeurant.

Pour concevoir la nouvelle chaîne, on s'est efforcé de mieux intégrer la dimension fédéraliste, multiculturelle et plurilingue de la Suisse. On a aussi voulu couper court aux appétits des réseaux étrangers attirés par le gâteau publicitaire, allemandique tout au moins.

PROGRÈS

Premier progrès notable par rapport à S+, Suisse 4 diffusera en français et en allemand sur ses territoires romand et allemandique. Le Tessin n'aura d'abord qu'une petite part, le lundi dans le cadre de l'émission trilingue «Palais fédéral». Synergie: on ne travaillera plus en vase clos. La journée, seront relayées EuroNews (en français ou en allemand) et des émissions sportives.

Le soir, après un décrochage dans le Genevois franco-suisse avec France 3 (on attendra pareil accord avec F3 Bourgogne-Franche-Comté et Alsace), le téléjournal sera commun avec la TSR. Débuteront alors les programmes originaux: films suisses et européens; reprise à des heures «normales» des émissions tardives de la TSR (Tout

va bien, Sortie libre, Face à la presse, Musique).

La collaboration avec Schweiz 4 sera bien réelle, puisque seront diffusés en français les magazines conçus par les éditeurs allemandiques «NZZ» et Ringier: «Format NZZ» et «Cash TV». La culture ne sera pas oubliée, avec une sélection des meilleures émissions du genre.

Enfin, dernier point sensible, la chaîne sportive mourra de sa belle mort. Les sports seront soit diffusés dans les programmes normaux des trois chaînes, soit sur Suisse 4 lors d'un grand événement. Il s'agissait en effet de permettre une diffusion correcte de la Suisse italienne au nord des Alpes, chaîne qui avait été occultée pas moins de 167 fois en 1994!

On ne peut que souhaiter le succès de Suisse 4, car cette chaîne a un rôle fédéraliste, voire européen, non négligeable à jouer et peut renforcer un ciment confédéral parfois défaillant. B.I.N.

Exportations horlogères en 1994

Une année record

Se chiffrant à 7,959 milliards de francs, les exportations horlogères suisses ont atteint un nouveau record en 1994. Elles ont progressé de 4,9% par rapport à l'année précédente, a indiqué hier à Bienne la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH). Il s'agit encore de chiffres provisoires, les chiffres détaillés devant être publiés en février.

Avec 37,5 millions de pièces (-13,2% par rapport à 1993) et 6,956 milliards de francs (+5,2%), le secteur des montres complètes, fortement soutenu par les garde-temps en métaux précieux, s'est adjugé quelque 87% de la valeur totale d'exportation.

Pour ce qui est des exportations de mouvements de montres, la valeur de 156,6 millions de francs n'a guère augmenté (+0,9%) alors qu'en nombre de pièces la hausse a été de 3,4%, soit 8,3 millions de mouvements. Quant aux ébauches et chabloniers, leur progression a été plus marquée en pièces (72,6 millions/+12,8%) qu'en valeur (160,1 millions de francs/+7,2%).

S'agissant de la technologie des montres et mouvements exportés, le taux de croissance a été de 8,6% en valeur pour les mécaniques (3,448 milliards de francs) et de 2% pour les électroniques (3,663 milliards de francs). Quant au nombre de

pièces, 6,2 millions de montres et mouvements mécaniques ont été exportés (-10,6%) contre 39,6 millions d'électroniques (-12,1%).

Le secteur des boîtes a encore reculé en 1994, totalisant près de deux millions de pièces exportées (-8%) et 44,9 millions de francs (-25,3%). Les autres secteurs de l'habillement et les diverses autres fournitures ont atteint une valeur totale de 520,8 millions de francs, en hausse de 4,6%.

Enfin, la valeur exportée des pendules et pendulettes, ainsi que leurs mouvements et autres fournitures de gros volume, a progressé de 5,9% pour atteindre 119,8 millions de francs. (ap)

Les SOLDES au PRINTEMPS

80% de RABAIS

supplémentaire

SUR TOUS LES ARTICLES

20% de RABAIS sur l'alimentation printemps

Du 9 au 28 janvier

La Chaux-de-Fonds

132-784983

NATEL C + D
Toutes marques
Accessoires - programmation
Montage - réparations
SON'AUTO
Leopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

A vendre
Volvo 940 GLE Combi
1993, ABS, clim., diff. anti-
blocage, etc., beige mét.,
25 000 km. Fr. 29 800.-
☎ 032/86 33 55 8-60449

IMMOBILIER

A vendre
zone résidentielle
villa locative
Est de Neuchâtel

1 grand appartement, 3 chambres à
coucher, 1 grand living 4,20 m x 9 m,
cheminée, terrasse, jardin. 1 apparte-
ment 3 pièces, cheminée, terrasse.
1 appartement 2 pièces, coin cuisine.
1 studio, coin cuisine, douche.
2 garages. 5 places de parc.
Terrain 900 m². Prix Fr. 995 000.-.
Ecrire sous chiffres L 28-10333 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

A louer pour le 31 mars 1995 ou date à
convenir, La Chaux-de-Fonds, rue du
Progrès 105

magnifique appartement
de 3 pièces en duplex

Cuisine agencée avec lave-vaisselle,
cheminée de salon, confort.
Loyer mensuel: Fr. 1530.- + charges.
Pour tous renseignements, s'adres-
ser à: Caisse de pensions de l'Etat de
Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli
22, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/39 64 90.
28-9793

Feu: 118

A saisir

Courfaivre, nous avons à louer
pour le 1^{er} janvier ou date à convenir

local industriel

700 m², modulable.
Comprenant: 2 palans de 5 tonnes,
local entièrement chauffé.
Accès facile pour camion.
Prix intéressant.
☎ 066 56 77 95 (heures de bureau).
14-763457/4x4



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

A LOUER
POUR DATE À CONVENIR
APPARTEMENTS
de 2 et 3 pièces, tout confort, chauf-
fage central, service de concierge-
rie, ascenseur, av. Léopold-Robert.
132-765536

Publicité intensive, Publicité par annonces

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez
tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser
à la centrale d'informations des
crédits ou à d'autres services de ren-
seignements. Le crédit à la consom-
mation est interdit lorsqu'il a pour
effet de provoquer le surendettement
de l'emprunteur (Loi sur la police du
commerce du Canton de Neuchâtel).

144-716048/ROC

CREDIT SUISSE
CS

BIENVENUE A BORD DE L'UNIVERS BMW POUR FR. 297.- PAR MOIS.

BMW 316i compact en leasing. Motorisation 1,6 l,
quatre cylindres, 102 ch, airbags conducteur et pas-
sager avant, ABS, direction assistée, boîte à 5 rap-
ports, Fr. 28 800.- TVA incluse.

Exemples de leasing préférentiel BMW:

Berline BMW 316i Fr. 351.-

Coupé BMW 316i Fr. 363.-

Berline BMW 318tds Fr. 371.-



Leasing BMW à des conditions préférentielles.

Avec un acompte exceptionnel unique de 15 % du prix
catalogue, mensualités de Fr. 297.- sur une période
de 60 mois, 10 000 km par année et casco complète
non incluse. Nos conditions s'entendent TVA com-
prise. Des informations précises et détaillées vous
seront fournies par votre agent BMW.



PLAISIR DE CONDUIRE.

Gerold Andrey SA, Garage Carrosserie, La Chaux-de-Fonds, bd des Eplatures 51, téléphone 039/26 40 36.

144-716498/ROC

Mercredi 25 janvier 1995

L'Impartial

Une semaine après le séisme dévastateur de Kobe. Lent retour à la vie

Une semaine après le séisme qui a dévasté Kobe, la population s'installait hier dans une existence précaire. Des sauveteurs ont continué de fouiller les décombres à la recherche d'éventuels survivants. Le gouvernement a annoncé des réductions d'impôts de 25 à 100% pour aider les victimes à refaire leur vie.

En dépit du calme et du courage affiché par les survivants du pire séisme qu'ait connu le Japon depuis 1923, le traumatisme est profond. Il a fait une victime lundi. Takashi Nakamishi, 37 ans, responsable du service des eaux de la ville, s'est jeté par la fenêtre de son bureau.

La tragédie a fait plus de 5000 morts et 26.000 blessés. Le séisme a endommagé plus de 56.000 bâtiments. Depuis le 17 janvier, le millier d'hommes du service des eaux travaillent d'arrache-pied pour rétablir l'eau courante. Plus de la moitié des 650 000 foyers de la cité portuaire en sont toujours privés.

LENTE

L'électricité est largement rétablie et l'approvisionnement de la ville s'améliore lentement. D'énormes stocks ont été acheminés pour les plus démunis, les 200.000 sans-abri hébergés dans



Kobe

La vie se réinstalle lentement malgré les cicatrices laissées par le séisme. (Keystone-EPA)

les écoles, les stades, les parcs et jusque dans les couloirs de la mairie. Mais les magasins proposent encore peu de produits frais et restent en majorité fermés.

En dépit de monstres embouteillages, les habitants de Kobe étaient nombreux à sillonner la ville hier sur les artères ouvertes

à la circulation. La situation s'est toutefois améliorée depuis lundi avec l'ouverture d'un service de bus pour la gare la plus proche et la multiplication des navettes de ferry reliant Kobe à Osaka.

Deux ingénieurs suisses spécialisés dans les problèmes de

construction liés aux tremblements de terre se sont en outre rendus hier à Kobe. Ils seront rejoints sur place par un troisième spécialiste. Les trois hommes étudieront durant une semaine le comportement des différentes constructions lors d'un fort tremblement de terre.

(ats, afp, reuter)

Intempéries dans l'Ouest de la France: tendance à la décrue

Nouvelle menace de tempête

Après plusieurs jours d'inondations, la tendance générale était à la décrue hier dans les départements de l'Ouest de la France, mais la situation était «à peine stabilisée» dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et surtout devenait «préoccupante» en Loire-Atlantique. De plus, une nouvelle vague de pluie a atteint le sud de la Bretagne, où Météo-France prévoit 50 mm d'eau et des vents de plus de 100 km/h.

Le bilan humain des tempêtes qui sévissent depuis une semaine sur les quatre départements bretons s'établissait hier à six disparus (cinq dans le Finistère et un dans le Morbihan), un blessé léger et six personnes.

Dans le Finistère, un marin a disparu au large de l'île d'Ouessant et trois personnes sont recherchées depuis samedi soir dans le chenal du port de Concarneau. Il s'agit de Jacques Guédès, 23 ans, agent SNCF, de son amie Nadine Le Bot, 24 ans, employée de marée et de Luc

Quemeneur, agent administratif des affaires maritimes.

RETOUR À LA MAISON

Dans le Morbihan, une femme est également portée disparue depuis qu'elle a été emportée par les eaux près de la Gacilly. Quant aux six personnes,

dont deux sapeur-pompier, intoxiquées à Rospordren (Finistère) par de l'oxyde de carbone se dégageant d'une motopompe lors d'une opération d'assèchement de cave, elles ont toutes regagné leur domicile lundi après-midi.

(ap)

Normalisée en Suisse

La situation sur les routes et les voies ferrées s'est normalisée hier en Suisse après les intempéries de dimanche et lundi. La route des Ronquoz, au sud de Sion, a toutefois été fermée à la circulation en raison d'une coulée de boue due aux chutes de pluie.

Il est tombé entre 20 et 40 centimètres de neige hier dans l'ouest du Valais et sur le versant nord des Alpes. Ces derniers jours, il a parfois plu jusqu'à 2000 mètres. Le vent a en outre provoqué des accumulations dangereuses de neige soufflée dans les régions où la neige fraîche est peu abondante. (ats)

Los Angeles

O.J. à nu

Soucieux de s'expliquer devant les jurés sur le double meurtre dont il est accusé, O.J. Simpson entendait se mettre à nu — au sens propre comme au sens figuré — pour prouver son innocence. Mais le juge Lance Ito ne l'a pas totalement suivi dans cette voie.

L'ancienne vedette de football américain avait en effet demandé l'autorisation de s'adresser au jury une minute durant dès l'ouverture de son procès mardi soir et de montrer les cicatrices qu'il porte sur son corps, prouvant selon lui que ses capacités physiques ne lui auraient pas permis de tuer sa femme Nicole et l'ami de celle-ci, Ronald Goldman, le 12 juin dernier.

Si l'autorisation de montrer ses cicatrices a été accordée, le juge Ito a toutefois refusé à O.J. Simpson de s'exprimer directement aux jurés. (ap)

Opération délicate au Canada Siamoisés séparées

Une équipe de chirurgiens canadiens a réussi à séparer deux sœurs siamoises de deux ans

liées par la tête, après une intervention de près de douze heures lundi soir à Toronto. Les deux



Toronto

Hira et Nida étaient liées par la tête.

(Keystone-AP)

enfants, Hira et Nida Jamal, sont dans un état stationnaire.

Selon Harold Hoffman, le neurochirurgien qui a dirigé la délicate intervention, «la perte de sang a été plus importante que prévu. Nous sommes inquiets concernant l'alimentation du cerveau de Nida. Il est encore trop tôt pour dire ce que cela signifiera pour elle».

Jusqu'à présent, une trentaine d'opérations semblables ont eu lieu dans le monde, pour séparer des enfants liés par la tête. Dans les deux tiers des cas, un des enfants ou les deux sont morts. Le plus souvent, les enfants sont liés par l'abdomen ou la hanche, non par la tête.

Hira et Nida, dont les parents sont venus du Pakistan pour les faire soigner, partageaient également le même système circulatoire, ce qui a rendu l'opération plus difficile. (ap)

Washington

Contre l'avortement

Ragouillis par la récente victoire républicaine au Congrès américain, des dizaines de milliers d'opposants à l'avortement ont défilé hier à Washington. Ils étaient 45.000 selon la police, 100.000 selon les organisateurs. Les manifestants ont réclamé la protection du droit à la vie des fœtus.

«L'avortement est un meurtre», «les fœtus sont des êtres humains», «arrêtez l'holocauste», proclamaient une forêt de banderoles multicolores brandies par les manifestants rassemblés derrière la Maison-Blanche. Ils écoutaient les discours des élus et des responsables de cette «Marche pour la vie». Elle marquait le 22e anniversaire de la légalisation du droit à l'interruption de grossesse aux Etats-Unis.

Arrivés en groupes ou en famille, les manifestants, parmi lesquels de nombreux religieux et des enfants, ont bravé le froid pour participer à cette «messe» annuelle des «pro life» (pour la vie). Ils ont marché de la Maison-Blanche au Capitole. «Les fœtus ont droit à la vie et nous devons sensibiliser les jeunes sur cette question», a expliqué le révérend Jim Gannon, venu avec un groupe de 75 élèves d'un lycée catholique de Philadelphie (Pennsylvanie), fermé pour la journée. (ats, afp)

ONU: cinquantième

Swatch approuvée

Boutros Boutros-Ghali a approuvé hier le prototype de la montre Swatch créée spécialement pour le 50e anniversaire de l'ONU. Le patron de la SMH, Nicolas Hayek, et son fils lui ont soumis la nouvelle montre lors d'un entretien au siège de l'ONU à Genève.

La Swatch du 50e de l'ONU sera lancée officiellement le 1er mars à New York, a précisé Nicolas Hayek. Le lancement aura lieu lors d'une cérémonie spéciale avec le secrétaire général de l'ONU dans la salle où se tiennent les réunions du Conseil de sécurité. Le groupe d'artistes suisses qui a dessiné la montre sera associé à ce «lancement mondial», selon Nicolas Hayek.

Un million d'exemplaires de cette Swatch seront fabriqués cette année. La «Swatch ONU 50e» coûtera 100 francs. Il s'agit d'un chronomètre multicolore, inséré dans un boîtier spécial avec une reproduction du siège de l'ONU, et accompagné d'une lettre signée de Boutros-Ghali et de Nicolas Hayek. (ats)

France

Truffes trafiquées

Deux trafiquants qui mélangeaient des truffes chinoises aux véritables truffes viennent d'être verbalisés à Périgueux en France.

Ces champignons, inodores et sans saveur, sont achetés 125 francs le kilo et revendus à 875 francs le kilo après avoir été mêlés à de véritables truffes.

Lundi au marché international de la truffe à Saint-Alvère, deux fraudeuses venues d'Espagne ont été expulsées et interdites de séjour dans le village.

Les inspecteurs du service des fraudes estiment que le trafic des truffes de l'Himalaya passerait par les ports de Nantes et Marseille, via l'Italie. (ap)

25 janvier 1739 - Charles-François du Périer, dit Dumouriez, naît à Cambrai. Après avoir fait la guerre de Sept ans, il fut attiré par les idées nouvelles et se rapprocha des Girondins. En mars 1792, il reçut les Relations extérieures et poussa Louis XVI à la guerre. Il participa à la victoire de Valmy sur les Prussiens et fut encore vainqueur à Jemmapes. En conflit avec la Convention, il fut battu par les Autrichiens. Il mourut en 1823.

BRÈVES

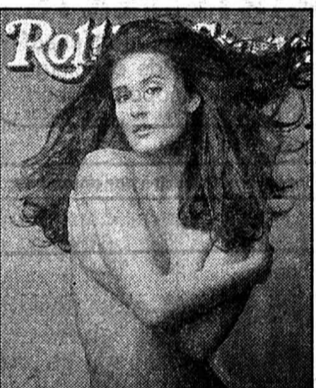
Irlande

Patrons du pubs mécontents

Environ 4500 propriétaires de pub ont manifesté hier devant le Parlement irlandais. Ils ont protesté contre la nouvelle législation qui limite le taux d'alcoolémie au volant. Cette loi ramène le taux de 1 à 0,8 g. Ils constatent que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, leurs clients ne sortent plus de chez eux. L'activité des pubs a baissé de 20 à 40%.

«Rolling Stone»

Demi Moore se confie



Dans le dernier numéro du magazine américain «Rolling Stone», l'actrice Demi Moore (photo Keystone-AP) se confie aux lecteurs. Elle a déclaré qu'elle était «une fille à fille». «J'ai beaucoup d'amies, j'ai une multitude d'activités féminines. Et je travaille généralement avec des femmes.»

Zurich

Adieu les «charettes»

La ville de Zurich va se séparer de ses charettes. Les sept chevaux belges de la Brasserie Hürlimann vont en effet se retirer dans la campagne saint-galloise. Ces charettes à deux et quatre chevaux étaient utilisées pour le transport de la bière.

Prostitution en France Réseau démantelé

Les gendarmes de Dordogne et de Toulouse viennent de démanteler un réseau de prostitution dans lequel seraient impliquées une vingtaine de personnes. Une jeune fille de 15 ans originaire de Montignac (Dordogne) avait révélé récemment aux gendarmes de Périgueux que son mari la prostituait dans des soirées spéciales où se cotoyaient des couples échangistes et des prostituées.

LEGACY SUBARU 4WD



dès Fr. 26 640.-
Auto-Centre Emil Frey SA
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 66 77 132-765842

A vendre
**BOIS DE CHEMINÉE
 BOIS DE CHAUFFAGE
 BRIQUETTES**
 sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
 ☎ 039/41 39 66 132-765018

MINI-ANNONCES
 ● demandes d'emploi

MAÇON-CARRELEUR cherche quelques heures le soir. ☎ 039/26 11 05 132-765896

Suisse cherche place d'**AIDE SOIGNANTE** ou employée de maison en collectivité. ☎ 038/25 22 38 28-9963

● immobilier
 A louer au Locle **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Quartier de la Jaluse. Fr. 750.-, charges comprises. Libre tout de suite. W. Obrist, Neuchâtel. ☎ 038/25 29 67 28-9131

Le Locle. Loyer modéré: **BEAU 3 1/2 PIÈCES**, situation tranquille, dès le 1er avril 1995. ☎ 038/51 41 76 28-9854

A louer **APPARTEMENTS DE 2, 3 ET 4 PIÈCES**. Entièrement rénovés, balcon. Libres tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 57 132-764346

A louer à La Chaux-de-Fonds: **MAGNIFIQUE DUPLEX BOISÉ DE 5 1/2 PIÈCES**. ☎ 039/23 26 57 132-765658

A louer à La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Salle de bains. Fr. 555.-, charges comprises. Libre dès le 1er février. ☎ 039/23 13 26, 19 à 21 heures. 132-765890

Famille, avec deux enfants, cherche à louer **APPARTEMENT 5 PIÈCES** avec dégagement. Loyer raisonnable. Eventuellement maison indépendante aux environs du Locle. ☎ 039/31 85 49 157-714883

A louer au Locle, place du Marché, **GRAND APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**. ☎ 039 31 45 69 157-714921

A louer au Locle, Gare 3, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine agencée, WC, salle de bains. Libre dès 1er avril 1995. Pour tous renseignements: ☎ 039/31 39 44. 157-714970

A louer, rue du Locle, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée, balcon, ascenseur. Fr. 890.-, plus charges. Libre tout de suite. ☎ 039/31 84 36 157-714979

A louer au Locle, centre ville, **2 LOCAUX AVEC VITRINE**. Fr. 180.-/pièce, charges comprises. ☎ 039/32 10 08 157-714980

A louer au Locle **APPARTEMENT 1 PIÈCE**, rez-de-chaussée. Cuisine agencée, tout confort. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 470.-, charges comprises. ☎ 039/32 10 08 157-714981

A louer **2 1/2 PIÈCES**, proche du centre. Cuisine agencée, terrasse. Convientrait à personne retraitée. ☎ 039/31 70 09 ou ☎ 039/31 29 10 157-714982

A louer. Le Locle, tout de suite ou à convenir **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES RÉNOVÉ**. Cuisine agencée. Fr. 785.-, charges comprises. ☎ 039/31 48 61 157-714985

A louer au Locle, **TRÈS BEAUX LOCAUX** de 60 m². Fr. 650.-, charges comprises. ☎ 039/31 56 70 157-714988

Aux Bois: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Libre 1er avril 1995. Beau standing. Endroit calme. Grand espace. Fr. 1000.-, charges comprises. ☎ 066/22 82 46, heures bureau. 14-763555

FRANCHES-MONTAGNES, de particulier, **BELLE MAISON**. Surface: 280 m², sur parcelle de 900 m². Ecrire sous chiffres G 14-763425 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

● **chambres à louer**
 A louer au Locle: **CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE**. ☎ 039/31 56 70 157-714987

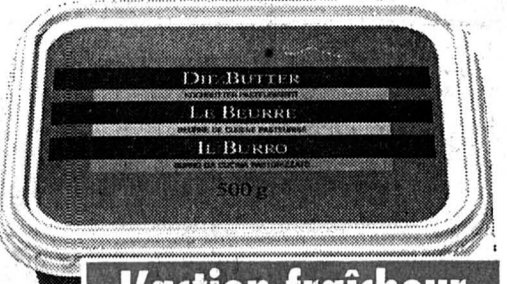
● **divers**
PARENTS! Des questions éducatives vous préoccupent? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16 28-9260

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
 Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues



L'action-fraîcheur
 du 25.1 au 28.1
 Fenouil d'Italie  **1.90**
 le kg

L'action-fraîcheur
 du 25.1 au 28.1
 Pain mi-blanc **1.45**
 500 g ~~1.85~~ (100 g -29)

L'action-fraîcheur
 du 25.1 au 31.1
 Le Beurre (beurre de cuisine) **2.60**
 250 g ~~3.10~~ (100 g 104)
5.20
 500 g ~~6.20~~ (100 g 104)

LA QUALITÉ EN ACTION



L'action-fraîcheur
 du 25.1 au 28.1
 Tulipes **5.30**
 le bouquet de 10



Action
 du 25.1 au 31.1.
 Jus de fruits et nectars «Del Monte»
 -.50 de moins
 Exemple: Jus d'orange base non concentré **2.80**
 1 l **2.30** (+ dépôt -.50)



L'action-fraîcheur
 du 25.1 au 31.1
 Viande séchée des Grisons de 1ère qualité **6.50**
 les 100 g ~~7.40~~



Action
 MULTIPACK du 25.1 au 7.2
 Tous les produits pour la douche -.50 de moins
 Exemple: Douche fit Living Sky 300 ml **2.50**
 A partir de 2 produits au choix **2.-** (100 ml -67) 144-716501/4x4

Action
 MULTIPACK du 25.1 au 31.1
 Confitures et gelées en pots de 350-500 g -.40 de moins
 Exemple: Fraises 500 g **2.50**
 A partir de 2 pots au choix **2.10** (100 g -42)



Action
 MULTIPACK du 25.1 au 7.2
 Tout l'assortiment Molfina pour l'hygiène mensuelle -.30 de moins
 Exemple: Protège-slip Molfina 50 pièces **1.70**
 Molfina Mini serviettes / Protège-slip longs 32 pièces **1.70**
 A partir de 2 emballages au choix **1.40**

Actions

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
 Fromage frais «Picolix» le lot de 2 x 300 g **4.20** au lieu de 5.60 (100 g -70)
 du 25.1 au 28.1

Cake tyrolien 340 g **3.-** au lieu de 3.70 (100 g -88)

Tomates importées le kg **1.90**
 du 25.1 au 31.1

Parmigiano Reggiano les 100 g **1.70** au lieu de 2.10

Saucisse de veau à rôtir spéciale 2 pièces 280 g **2.90** au lieu de 3.80 (100 g 104)

Œufs suisses Classe A la boîte de 6 **2.30** au lieu de 2.80
 MULTIPACK du 25.1 au 7.2

Tous les désodorisants M-Fresh -.60 de moins
 Exemple: M-Fresh Naturel 150 ml **2.40** au lieu de 3.-
 A partir de 2 produits au choix (100 ml 154)



L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE
 Samedi 28 janvier, 17h
SACRÉES SORCIÈRES
 PAR LE THÉÂTRE RUMEUR DE LA CHAUX-DE-FONDS
 MISE EN SCÈNE DE PASCAL JODRY
 Location: TPR - 039/ 23 74 43



DIVERS

Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds, Le Locle
 Dimanche 29 janvier à 17 heures précises
 Concert diffusé en direct par RSR - Espace 2
Duo chant et piano
 Agathe Martel, soprano
 Marc Bourdeau, piano
 Œuvres de: Schumann, Honegger, Roussel, Strauss, P. Mercure, Villa-Lobos
 Location au secrétariat et à l'entrée
 Fermeture des portes à 16 h 55

DIVERS

VOTATION COMMUNALE
 Les comités en faveur du Centre intercommunal de formation professionnelle des Montagnes vous invitent à une soirée d'information
 Jeudi 26 janvier à 20 heures, aula du Collège de Bellevue.
 Toutes les questions que vous vous posez sur l'avenir de la formation professionnelle et sur le CIFOM seront abordées.
 Un débat avec les opposants au projet est souhaité, afin que chacun et chacun puisse se prononcer en toute connaissance de cause le 5 février.

Hockey sur glace - LNB: défaite du HCC à Herisau

Un refrain connu...

● HERISAU -
LA CHAUX-DE-FONDS
3-1 (0-0 2-1 1-0)

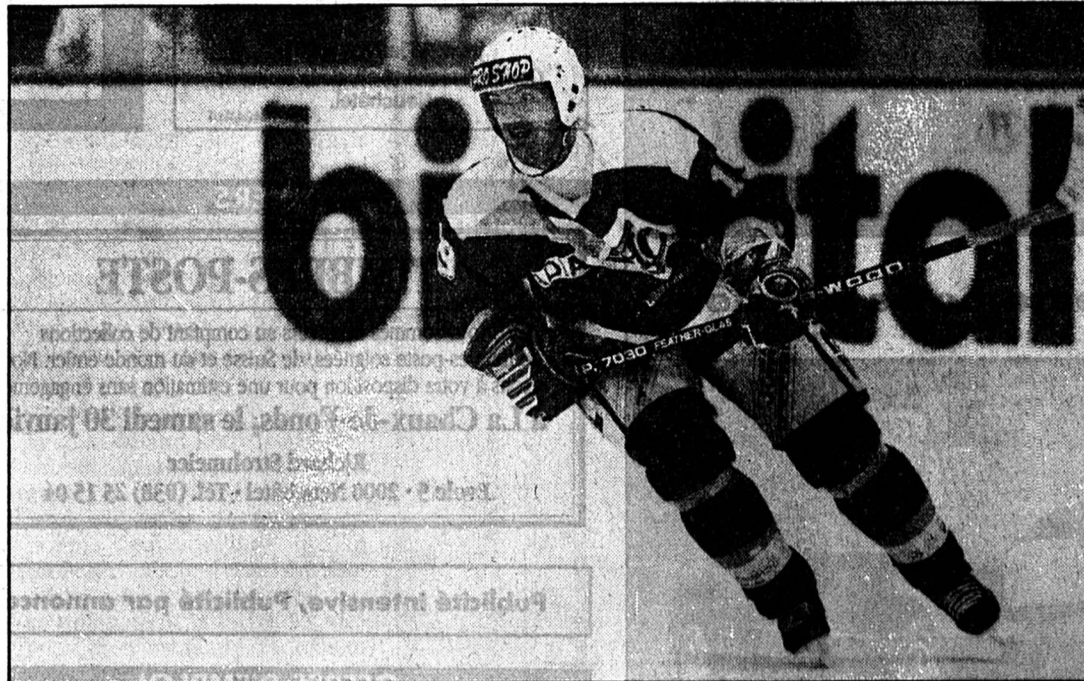
Le HCC joue bien contre les tenors, mais ne parvient pas à s'imposer face aux «petites» équipes. Ce refrain archi-connu, qui tout au long de la saison a eu une fâcheuse tendance à se vérifier, s'est répété hier soir à Herisau. Méconnaissables, les pensionnaires des Mélézes ont, en effet, à nouveau sombré dans la médiocrité face à une formation largement à leur portée. Si cette défaite, la troisième face aux Appenzellois, aura, peut-être, le mérite d'en faire revenir certains sur terre, elle laissera tout de même un goût amer à Leimgruber et ses potes.

Par
Julian CERVIÑO

Disons-le d'emblée, le spectacle présenté par ces deux équipes de LNB fut d'une rare indigence. Dégagements interdits, mauvaises passes, pénalités bêtes et stupides à profusion, toute la panoplie de l'anti-hockey y est passé. Et dire qu'il y avait des enfants dans la patinoire...

Enfin, si le HCC était parvenu à vaincre, personne n'aurait fait la fine bouche. Las, les Chaux-de-Fondues furent incapables d'élever un tant soit peu les débats et ce sont les Appenzellois qui allaient sortir vainqueurs de ce match horri-ble.

AFFLIGEANTE STÉRILITÉ
Très attentiste en début de partie, la troupe de Fuhrer ne par-



Beat Nuspliger

Le HCC s'est incliné une troisième fois devant Herisau.

(Impar-Galley)

Le HCC s'est incliné une troisième fois devant Herisau. Pourtant, sur un tir anodin de Dubois, les visiteurs parvenaient à réduire l'écart. Une réussite qui démontrait à quel point Allenspach et ses défenseurs pouvaient se montrer fébriles lorsqu'ils étaient mis un peu sous pression. Malheureusement, dans le dernier tiers temps, les récents tombeurs de Lausanne et Langnau furent incapables de bousculer les Appenzellois dans leur zone. Ceux-ci, d'ailleurs, ne se complaisaient pas à l'existence, qui usèrent et abusèrent des dégagements interdits. Prenant de plus en plus de risques, mais à mauvais escient, les protégés de Fuhrer allaient, forcément, s'exposer à quelques contres meurtriers. Sur l'un de ceux-ci, Vilgrain, servi sur un plateau par son compère Guay, trompa à nouveau Schnegg.

Shirajev, qui avait déjà ajusté

un montant à une reprise, tenta de redonner espoir à ses coéquipiers, mais, une nouvelle fois, son tir s'écrasa sur un poteau d'Allenspach. Multipliant les pénalités stupides et inutiles, les joueurs du HCC compromirent, en plus, quelques situations favorables et on allait en rester là. Pour le plus grand désespoir de Riccardo Fuhrer.

Pour notre part, nous donnons cher pour que Chaux-de-Fondues et Appenzellois ne croisent plus les crosses cette saison...

FUHRER INQUIET

«On a eu peur, se lamentait le Bernois. Personne n'a osé prendre ses responsabilités. Dès que nous avons le puck, nous le lâchions immédiatement. Nous n'avons pas assez travaillé, notamment devant leur cage, et il est difficile de marquer dans ces conditions. Et puis, en jouant de la sorte, on ne peut évidemment pas avoir la maîtrise du jeu et on finit par perdre. Pourtant, Heri-

sau n'est pas une supérequipe. Elle se contente d'appliquer un système simple, mais diablement efficace.» Surtout face à des équipes qui, à l'instar du HCC hier soir, se montrent complaisantes.

«Il y a de quoi être inquiet, poursuivait Fuhrer. Si nous devons rencontrer cette formation dans les play-off, nous pourrions nous faire du souci. Nous avons perdu trois fois contre les Appenzellois et toujours de la même façon sans en tirer les leçons, c'est préoccupant.» En effet!

«Le plus rageant c'est que nous avons perdu le bénéfice comptable de notre victoire de samedi face à Langnau, reprenait le druide des Mélézes. Maintenant, nous sommes de nouveau sous pression et il va être difficile de conserver cette quatrième place. D'autant plus, que les Emmentalois bénéficient d'un calendrier plus favorable, puisqu'ils affrontent les équipes moins bien classées qu'eux, alors que nous, nous devons encore rencontrer les trois premiers.» Ce qui n'est pas forcément un désavantage puisqu'il est prouvé que le HCC joue mieux contre les tenors. «Ouais, grimace Fuhrer, cela ne me console ni me rassure vraiment. De toute façon, il y aura de quoi se faire des cheveux blancs si nous tombons contre Herisau pendant les play-off.» Ça, c'est certain!

J.C.

AUTRES PATINOIRES

● LAUSANNE - COIRE 8-3
(3-1 1-1 4-0)

Malley: 4853 spectateurs. Arbitre: M. Otter. Buts: 2e Monnier (Zenhäusern) 1-0. 5e Desjardins (Kossmann, Bonito) 2-0. 10e Malgin (Kvartalnov, à 5 contre 4) 2-1. 15e Verret (Zenhäusern, Monnier) 3-1. 33e Thoma (Malgin, Kvartalnov) 3-2. 37e Monnier (Verret, Zenhäusern) 4-2. 43e Stoffel 5-2. 54e Monnier (Verret) 6-2. 54e Lapointe (Pasquini) 7-2. 55e Kossmann (Pasquini) 8-2. Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

● GRASSHOPPER - OLTEN 3-5
(1-1 0-2 2-2)

Neudorf: 478 spectateurs. Arbitre: M. Küttel. Buts: 15e Fust (Richard, Gagné) 0-1. 17e Virda (Ayer) 1-1. 23e Loosli (Studer) 1-2. 33e Gagné (Weber, Stucki, à 5 contre 4) 1-3. 42e Ayer (Virda, Schlagenhauf, à 4 contre 4) 2-3. 49e Schenkel (Bruetsch, à 5 contre 4) 3-3. 57e Gagné (Richard) 3-4. 60e Gagné (Schläpfer, dans la cage vide) 3-5. Pénalités: 9 x 2' plus 5' (Lüber) plus pén. disc. de match (Lüber) contre Grasshopper, 10 x 2' plus 5' (Schuster) plus 10' (Gagné) plus pén. disc. de match (Schuster) contre Olten.

● MARTIGNY-VALAIS - THURGOVIE 2-4 (1-0 1-3 0-1)

Forum d'Octodure: 1157 spectateurs. Arbitre: M. Simic. Buts: 3e Avanthey 1-0. 21e Slehofler (Daoust, Weisser, à 5 contre 4) 1-1. 22e Slehofler (Weisser, Daoust) 1-2. 28e R. Ott (Weisser, Daoust, à 5 contre 4) 1-2. 39e Rosol (penalty) 2-3. 59e R. Ott (à 4 contre 5) 2-4. Pénalités: 6 x 2' contre Martigny-Valais, 7 x 2' contre Thurgovie.

CLASSEMENT

1. Lausanne	29	23	2	4	172-78	48
2. Grasshopper	29	17	4	8	122-78	38
3. Thurgovie	29	17	2	10	109-81	36
4. Chx-de-Fds	29	15	2	12	122-111	32
5. Langnau	29	14	3	12	124-121	31
6. Herisau	29	12	3	14	110-116	27
7. Olten	29	10	5	14	107-140	25
8. Coire	29	11	2	16	115-144	24
9. Martigny	29	8	5	16	100-139	21
10. Ajoie	29	4	0	25	90-163	8

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 janvier. 17 h 30: Olten - Langnau. 20 h: Ajoie - Herisau. La Chaux-de-Fonds - Grasshopper. Coire - Martigny-Valais. Thurgovie - Lausanne.

Record du monde en Chine - Les patineuses de vitesse chinoises s'y mettent aussi: Wang Chunlu a établi un nouveau record du monde féminin du 1000 mètres sur piste courte au Jeux d'hiver chinois, disputés dans la province de Jilin. Agée de 17 ans, elle a parcouru la distance en 1'36"91, améliorant ainsi le record de 1'37"19 établi par la Sud-Coréenne Chun Lee-Kyung aux championnats du monde 1993 à Pékin. (si)

Badminton - LNA

Le BCC en échec

● LA CHAUX-DE-FONDS - OLYMPIC LAUSANNE 4-4

Pour le compte de la 12e journée de championnat de LNA, La Chaux-de-Fonds et Lausanne ont livré hier un superbe duel dont l'enjeu a été justement partagé (4-4). Fidèles à leur réputation, les joueurs lémaniques ont dominé les doubles, alors que les Chaux-de-Fonniers se sont illustrés en simples.

En fait, Olympic Lausanne a bien failli rentrer battu en terre vaudoise. Il n'a dû son salut qu'à la bravoure de Lawrence Chew Si Hock qui, mené un set à rien et 8-12 au second set, est parvenu à faire douter le Chaux-de-Fonnier Schneider - dont les derniers points sont allés mourir dans le filet - et remporter de haute lutte les deux sets suivants.

Surclassées par Diana Koleva et Myriam Farine, les joueuses vaudoises n'ont pas pesé lourd dans la balance et c'est à nouveau du côté masculin que Lausanne est allé chercher des points.

RÉSULTATS

SM: Uvarov - Wapp 15-3 18-17. Schneider - Chew Si Hock 15-6 15-17 11-15. Helbling - Daflon 17-13 15-8. SD: Koleva - Crippa 11-5 11-3. DMM: Uvaro-Schneider - Wapp-Chew Si Hock 10-15 17-18. Waltert-Maier - De Kock-Jaquenoud 8-15 12-15. DDD: Koleva-Farine - Crippa-Carrel 15-7 15-6. DMX: Farine-Waltert - Carrel-De Kock 16-18 13-15. (jpr)

BRÈVES

Football

Carton de Leeds

Angleterre. Premier League: West Ham United - Sheffield Wednesday 0-2. Arsenal - Southampton 1-1. Leeds United - Queen's Park Rangers 4-0. Liverpool - Everton 0-0.

Le PSG de justesse

France. Coupe de la Ligue (huitièmes de finale): Paris St-Germain - Lyon 2-1. Monaco - Dunkerque (D2) 2-0. Guingamp (D2) - Le Mans (D2) 2-1. Perpignan (D2) - Montpellier 1-1 a.p., 5-6 aux tirs au but. Toulouse (D2) - Lens 1-1 a.p., 2-1 aux tirs au but. Le Havre - Caen 2-1.

Centre sportif: 784 spectateurs. Arbitres: MM. Friedli, Käppel et Ehmke. Buts: 22e Lamminger (Maag, Keller) 1-0. 35e Krapf (Vilgrain, à 5 contre 4) 2-0. 38e Dubois (Boucher, Gazzaroli, pénalité différée) 2-1. 54e Vilgrain (Guay, Maag, à 4 contre 4) 3-1. Pénalités: 8 x 2' contre Herisau, 12 x 2' plus 10' (Leimgruber) contre La Chaux-de-Fonds.

Herisau: Allenspach; Freitag, Krapf; Balzarek, Maag; M. Knecht, Derungs; Cantoni, Guay, Vilgrain; Nater, Keller, Lamminger; Egli, Hartmann, Blöchliger; D. Knecht. La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Murisier; Jäggi, Elsener; Dubois, Pfosi; Tschumi, Boucher, Holmberg; Kohler, Nuspliger, Chappot; Jeannin, Gazzaroli, Leimgruber. Notes: tirs sur les montants de Shirajev (44e et 58e).

Deux sur huit

Misère, misère... Exception faite d'Ajoie, aucune équipe n'aura été aussi généreuse que le HCC avec Herisau. De toute évidence, les Appenzellois représentent la bête noire des gens des Mélézes qui ne parviennent pas, face à cette équipe de bûcherons, à imposer leur jeu. Heureusement, les probabilités de voir ces deux formations se retrouver en play-off sont quasi nulles...

4 octobre 1994: HCC - Herisau 6-1 (0-0 2-0 4-1).
1er novembre 1994: Herisau - HCC 6-2 (3-1 1-0 2-1).
6 décembre 1994: HCC - Herisau 2-5 (1-1 0-4 1-0).
24 janvier 1995: Herisau - HCC 3-1 (0-0 2-1 1-0).
J.-F. B.

Ajoie a frôlé l'exploit à Langnau

Les Jurassiens s'oublent

● LANGNAU - AJOIE 5-3
(2-1 1-2 2-0)

Ajoie s'est oublié hier soir à l'Illfishalle. Les Jurassiens ont oublié qu'ils devaient tenir leur rôle comme d'habitude, celui de la victime consentante.

Certes, ce trou de mémoire ne s'est pas produit tout de suite. Durant vingt minutes, les hommes de Fugère ont subi la loi des Emmentalois en s'en sortant fort bien. A cela, une seule raison. Nicola Fraschina montrait une nouvelle fois toute l'étendue de son talent. Il faut d'ailleurs bien reconnaître qu'avec les défenseurs ajoulots, il est plutôt gâté pour se mettre en évidence. Nicola est en effet bel et bien le dernier et presque seul rempart de son équipe.

Au terme de la période initiale, les Jurassiens s'en sortaient plutôt bien et Langnau en arrivait à se demander pour quelle raison il était pareillement puni en ayant autant dominé. Reste

tout de même que les gars de Schenk n'ont plus eu beaucoup de temps pour réfléchir par la suite. Car Ajoie s'oublia. Les Jurassiens se mirent à jouer pour gagner. A la vingt-et-unième minute, c'était Jelmini qui égalisait. Un peu plus d'une minute plus tard, Mozzini donnait l'avantage à ses couleurs. Surprenant pour cet Ajoie...

Il n'en reste pas moins que les Jurassiens ont ensuite manqué le coche. Yuldashev ou encore Mozzini étaient à deux doigts d'inscrire le numéro quatre, ce but qui aurait assommé des Bernois déjà en train de douter sérieusement. Au lieu de cela, ce furent les gens du lieu qui trouvèrent la faille en même temps qu'un brin de leur jeu égaré.

C'est dire que tout était possible à l'aube de l'ultime période. Les gars de Schenk, ceux de Fugère également, se créaient de temps à autres quelques occasions. Il était toutefois dit que la partie allait se jouer sur une

grosse bêtise. Elle survint au moment où les Jurassiens trouvaient le moyen de se faire pénaliser pour surnombre. Une faute bête qui eut de graves conséquences. Lambert, le faux frère, profitait des deux minutes passées en supériorité numérique pour donner l'avantage à ses couleurs.

Ajoie essaya bien par la suite de renverser la vapeur, frôla l'égalisation à plusieurs reprises mais se heurtait toujours à Eberle.

Domage pour ce HC Ajoie qui avait retrouvé un cœur hier soir, comme si le goût d'une possible victoire redonnait un brin d'envie à ces Jurassiens à défaut de leur fournir le remède pour supprimer les nombreuses erreurs individuelles qui les handicapent toujours.

Illfishalle: 3330 spectateurs. Arbitres: MM. Kurmann, Gianolli et Oberli. Buts: 4e R. von Arx (Stoller) 1-0. 14e Aeschlimann (Cadieux,

Yuldashev) 1-1. 15e R. von Arx 2-1. 21e Jelmini (Cadieux) 2-2. 22e Mozzini (Vuilleumier, Voillat) 2-3. 34e Horak (Glowa) 3-3. 51e Lambert (Glowa, Moser, à 5 contre 4) 4-3. 60e Lambert (Friedrich, dans la cage vide) 5-3.

Pénalités: 2 x 2' contre Langnau, 4 x 2' plus 10' (Reinhart) contre Ajoie.

Langnau: Eberle; Wüthrich, Baumgartner; Nyffenegger, Stoller; Lambert, R. von Arx, Gerber; Horak, Glowa, M. Hirsch; Moser, Badertscher, Walker.

Ajoie: Fraschina; Reinhart, Jelmini; Fleury, Voillat; Baechler, Kappeler; Bucher, Cadieux, Marquis; Yuldashev, Pestrien, Vuilleumier; Guyaz, Gasser, Aeschlimann; Pestrin, Rothen.

Notes: Langnau sans U. Hirschi, Probst, Aegerter, Brechbühl, Schneider ni Regli (blessés), Ajoie sans Vauclair (blessé). (mr)

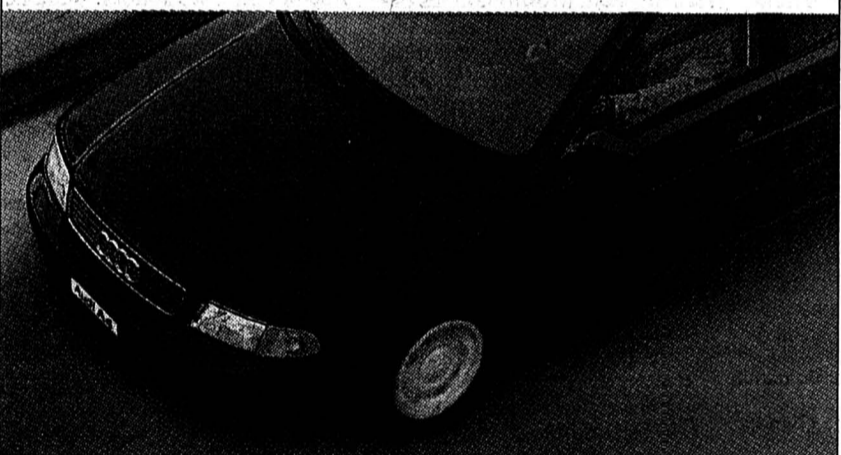
L'Audi A4.



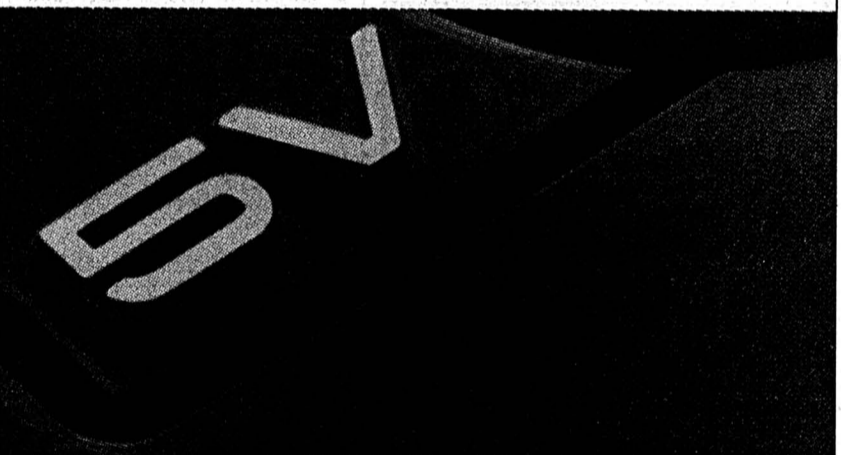
La technique reste notre passion.



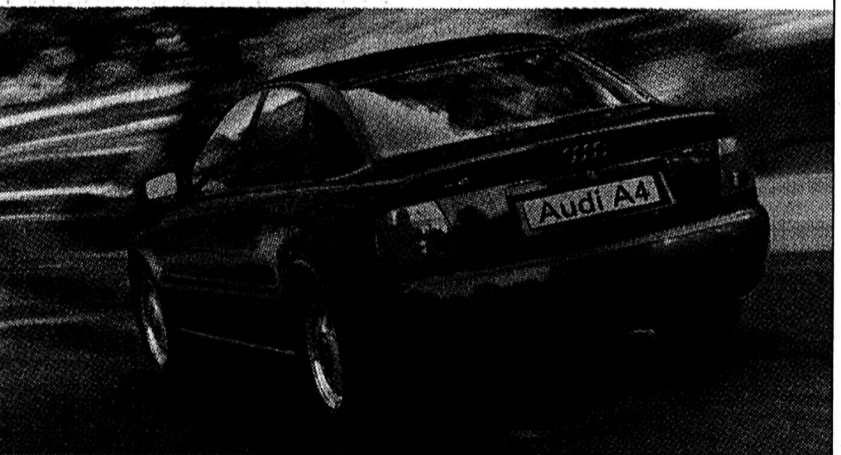
Essieu avant à quatre bras résolument novateur.



Moteurs cinq soupapes révolutionnaires.



Et plein de belles choses pour le plaisir des yeux.



Donnez libre cours à votre désir!

Dès 32800 francs, TVA comprise, avec équipement plus que complet.

Audi 
La technique est notre passion.

DIVERS

Envie de rencontrer des jeunes de tous les pays et de faire de nouvelles expériences dans une ambiance internationale?

ICYE
(Echange culturel international de jeunesse)

est à la recherche de nouveaux collaborateurs et vous invite à une

séance d'information

sur ses diverses activités en Suisse romande

jeudi 26 janvier, à 20 h
Centre de loisirs, ch. de la Boine 1,
Neuchâtel.

22-274404/4x4

Sols
parquets
tapis

La base
du confort

Bolomey

REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette, lino, plastique

Rue du Bois-Noir 41
☎ 039/26 03 26. Privé: 039/26 93 78
Natel 077/377 349
2300 La Chaux-de-Fonds
132-762308

DIVERS

TIMBRES-POSTE

Nous sommes acheteurs au comptant de collections de timbres-poste soignées, de Suisse et du monde entier. Nous serons à votre disposition pour une estimation sans engagement

à La Chaux-de-Fonds, le samedi 30 janvier

Richard Strohmeier
Evole 5 • 2000 Neuchâtel • Tél. (038) 25 15 04

28-10357

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

AFFÛTEUR ou OUTILLEUR

pour notre département décolletage et

TAILLEUR DE PIGNONS

connaissant les machines Wahli.

Faire offre à: **MIRBA SA**

CH-2336 Les Bois - ☎ 039/61 14 24

14-763444

JSF
GESTION SA

cherche

un(e) délégué(e) commercial(e)

pour l'acquisition de clients dans le domaine de solutions informatiques de gestion.

Profil souhaité:

- une première expérience de vente réussie;
- connaissances des processus de gestion d'une entreprise;
- sens de l'organisation et des responsabilités;
- titre HEC ou ESCEA souhaité.

Nous offrons:

- un bon salaire en rapport avec l'expérience, les capacités et les résultats;
- autonomie et travail dans un cadre jeune et dynamique.

Faire offre écrite à JSF GESTION SA,
Numa-Droz 114, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-765903

Votre avenir nous passionne

Une société de prestige internationale de la région nous a confié la recherche d'un

informaticien de gestion (programmeur-analyste)

Les tâches:

- développement et maintenance d'applications de gestion (comptabilité, ventes, stocks);
- support aux utilisateurs.

Le profil:

- formation commerciale (CFC, maturité);
- expérience de l'AS/400 et des langages RPG et Cobol.

Nous vous remercions de nous contacter ou de nous faire parvenir votre dossier de candidature qui sera traité avec la discrétion de rigueur.

OK INFORMATIQUE
Une division OK Personnel Service
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

28-10383

Rue des Moulins 51 • 2000 Neuchâtel 4 • 038/24 31 76

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise des Montagnes neuchâteloises engage

un mécanicien

pour surveiller un groupe de machines à injecter, de 22 heures à 6 heures. Poste intéressant pour une personne de 35 à 45 ans, dynamique et consciencieuse.

Faire offre manuscrite sous chiffres G 132-765786 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour début avril ou date à convenir

MÉCANICIEN AUTOS

possédant CFC et sachant travailler de manière indépendante.

Prendre rendez-vous par téléphone.



GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/284 280

132-765865

Nous sommes une entreprise industrielle du Jura active dans la fabrication de produits terminés de haut de gamme. Le développement de nos affaires requiert un renforcement du département «développement de produits». Nous cherchons de ce fait à engager un

ingénieur ETS

en micromécanique ou en mécanique.

Tâches principales:

- développement de nouveaux produits
- conception des outillages
- calcul de prix de revient
- amélioration des produits courants
- support technique à la fabrication

Profil:

- de préférence, titulaire d'un CFC de dessinateur
- maîtrise de l'informatique (DAO)
- connaissances en méthodes et en technique de qualité (niveaux TQ1)
- connaissance de l'allemand
- expérience pratique de cinq ans ou plus dans un poste similaire, de préférence dans l'horlogerie

Nous offrons:

- un travail varié au sein d'une équipe jeune
- une rémunération en rapport avec les capacités
- des moyens de travail modernes
- les prestations sociales offertes dans l'industrie horlogère

En cas d'intérêt, veuillez nous faire parvenir votre offre manuscrite avec les documents usuels sous chiffres T 14-763554 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1. Discretion absolue garantie.

Ringier Romandie

Cherche pour son département ventes

des représentant(e)s à 50 % pour le Jura et Neuchâtel

afin de compléter son équipe spécialisée dans l'acquisition d'abonnements: porte-à-porte, expositions, magasins et marketing téléphonique.

L'illustré

L'HEBDO

TV8

Si vous avez

- le contact facile
- l'élocution aisée
- une excellente présentation
- une expérience de la vente (souhaitée)
- un permis de travail valable (permis C, B ou frontalier)

et que vous cherchez un travail à 50%, envoyez votre candidature au plus vite à l'adresse suivante:
Ringier Romandie, Service du personnel,
Chemin Renou 2, 1002 Lausanne

22-274340/4x4

Hockey sur glace - LNA: Bienne renoue avec la victoire

Nonante jours après

● BIENNE - RAPPERSWIL 5-2 (1-0 3-1 1-1)

Dans cette partie de vérité, l'équipe biennoise n'a jamais failli passer à côté de son sujet. Encore que cette victoire puisse avoir son importance dans l'hypothèse qui verrait les Biennois se replacer devant leurs adversaires avant d'affronter le tour de relégation.

En pénétrant sur sa glace, la formation de Chris Reynolds savait bien ce qui l'attendait, et ce qui l'attendrait - très probablement - pendant l'ensemble du tour de relégation, soit une véritable bataille ou rien ne lui sera épargné.

Condamnés au succès après dix défaites d'affilée, les Biennois prirent d'entrée de cause les choses en main. On aurait pu craindre qu'ils se crispent devant le défi qui leur était imposé. Il n'en fut rien! Alors que le tableau électronique indiquait la

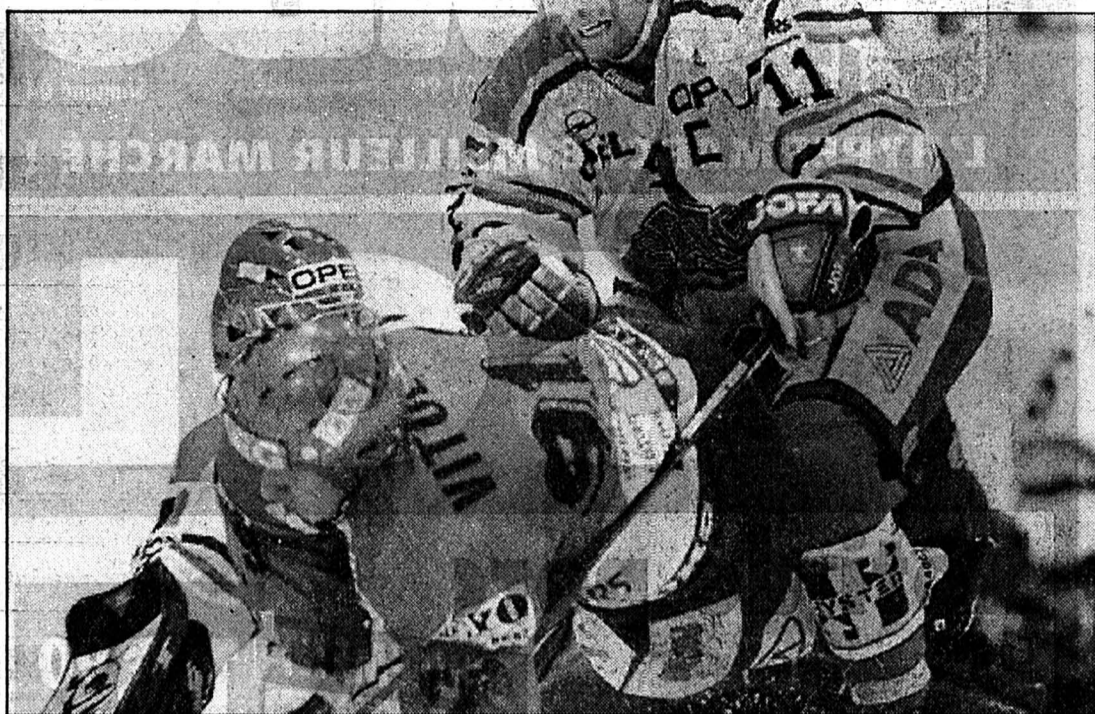
25e minute, Alston envoyait sa deuxième cartouche dans le mille. 2-0 au compteur, 8-1 aux occasions, les attaquants seelandais ont néanmoins péché à la conclusion. C'est décidément chronique!

Ce manque de réussite n'a pas porté à conséquence. Reste que Reynolds, le coach seelandais, devait se contenter de peu face à une formation en pleine déliquescence depuis le départ de Gilmour.

Tout rentra dans l'ordre par la suite, quand Dubois et Lüthi transformèrent leurs occasions et que Schmid se mit le kop seelandais dans sa poche par une bombe époustouflante qui fit mouche. A noter l'excellent rendement des ailiers biennois qui compliquèrent la tâche des visiteurs en s'installant résolument dans le camp de défense.

La deuxième victoire du HC Bienne à domicile a finalement été accueillie comme un soulagement, après nonante jours d'attente.

Blessé à un genou, mais soutien moral pour ses coéquipiers, Laurent Stehlin ne contestait pas le verdict: «Bienne a élaboré



Vitolinsch - Lüthi
Bienne a regoûté aux joies de la victoire.

(Keystone)

un jeu simple, efficace, avec beaucoup de cœur et un tantinet de réussite. De notre côté, la manière est problématique. On

joue dur, mais on oublie la manière et les pénalités coûtent cher. Pour le moment, il n'y a pas de panique, nous assu-

rons jusqu'au bout notre objectif qui est le maintien. Mais il faudra être forts dans la tête.» (rp)

Décision repoussée - La décision concernant l'organisation du Grand Prix d'Argentine, prévu en ouverture du Championnat du monde de Formule 1 le 12 mars prochain à Buenos Aires, a été repoussée au 2 février, a indiqué la Fédération internationale de l'automobile (FIA). A cette occasion, la FIA publiera le calendrier définitif de la saison 1995. (si)

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de l'Aveyron
Non-partant: 16

Tercé: 12 - 6 - 18
Quarté+: 12 - 6 - 18 - 7
Quinté+: 12 - 6 - 18 - 7 - 14
Rapports pour 1 franc:

Tercé dans l'ordre:
1211,00 fr.
Dans un ordre différent:
242,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
19.248,80 fr.
Dans un ordre différent:
1712,00 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
61,30 fr.
Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre:
217.606,40 fr.
Dans un ordre différent:
3511,60 fr.
Bonus 4: 345,00 fr.
Bonus 3: 42,80 fr.
Rapports pour 5 francs:
2sur4: 109,50 fr.

BRÈVE

Hockey sur glace

NHL: scores serrés

NHL: Florida Panthers - Pittsburgh Penguins 5-6. New York Rangers - Boston Bruins 1-2. Winnipeg Jets - Chicago Blackhawks 5-3. Anaheim Mighty Ducks - Edmonton Oilers 5-4 a.p.

Stade de glace: 2732 spectateurs.

Arbitre: M. Lichtnecker (All).

Buts: 7e Alston (Cattaruzza, à 5 contre 4) 1-0. 26e Alston (Heim, à 5 contre 4) 2-0. 29e Soguel (Werder, Camenzind) 2-1. 39e Dubois (Alston, Schmid, à 5 contre 4) 3-1. 40e Lüthi (Glanzmann) 4-1. 52e Schmid (Schümperli) 5-1. 57e Camenzind (Langer) 5-2.

Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.

Bienne: Crétin; Cattaruzza, Steinegger; Schneider, Carlsson; Dick, Schmid; Dubois, Lüthi, Glanzmann; Riesen, Alston, Heim; Burillo, Robert, Schümperli.

Rapperswil: Bayer; Kradofer, Ritsch; Haueter, Bünzli; Berchtold, Langer; Roggenmoser, Vitolinsch, Bissett; Camenzind, Werder, Soguel; Rufener, Weber, Hofstetter.

Notes: Rapperswil sans Stehlin (blessé).

● FR GOTTÉRON - AMBRI-PIOTTA 3-6 (2-1 0-1 1-4)

St-Léonard: 5811 spectateurs.

Arbitre: M. Stalder.
Buts: 3e Schaller (Khomutov, Silver, à 5 contre 4) 1-0. 8e Wittmann (Fedulov) 1-1. 18e Khomutov (Schaller, Bobillier) 2-1. 31e Wittmann (Fedulov, N. Celio) 2-2. 42e Fedulov (Gazzaroli, Wittmann) 2-3. 50e Fritsche (Fair, Viganò) 2-4. 52e Studer (B. Celio, Viganò) 2-5. 57e Khomutov 3-5. 60e Gianini (Kvartalnov, dans la cage vide) 3-6.

Pénalités: 6 x 2' contre FR Gottéron, 5 x 2' contre Ambri-Piotta.
FR Gottéron: Meuwly; Keller, Bobillier; Leipzig, Descloux; Bertholet; Khomutov, Bykov, Schaller; Aeschlimann, Bächler, Brown; Raymond, Rottaris, Leuenberger; Silver.

Ambri-Piotta: Bachschmied; Tschumi, Gianini; B. Celio, Riva; Gazzaroli, Muller; Kvartalnov, Fritsche, Fair; Viganò, Heldner, Studer; Fedulov, N. Celio, Wittmann.

Notes: Rapperswil sans Stehlin (blessé).

● DAVOS - BERNE 4-0 (0-0 3-0 1-0)

Patinoire de Davos: 3410 spectateurs.

Arbitre: M. Bertolotti.

Buts: 25e Weber (Thibaudeau) 1-0. 27e Weber (Stirmann, Svensson, à 5 contre 4) 2-0. 31e Hodgson (Näser, Balmer) 3-0. 52e Rütthemann (Thibaudeau, Balmer) 4-0.

Pénalités: 9 x 2' plus 5' (Equilino) plus 10' (Equilino) plus pénalité disciplinaire de match (Equilino) contre Davos, 8 x 2' plus 5' (Vrabc) plus pénalité disciplinaire de match (Vrabc) contre Berne.

Davos: Klee; Svensson, Gianola; Brich, Balmer; Sigg, Equilino; Rütthemann, Weber, Thibaudeau; Näser, Hodgson, Bärtschi; Cramer, Stirmann, R. Müller; Roth; Signorelli.

Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; S. Leuenberger, Voisard; Schneider, Beutler; Sommer; Friedli, Vrabc, Howald; Trulzi, Orlando, Fuchs; L. Leuenberger, Léchenne, Keller; P. Müller; Reber.

Notes: Berne sans Ruotsalainen (étranger en surnombre). Tirs sur le poteau de Vrabc (17e) et Svensson (19e).

● KLOTEN - LUGANO 4-3 (1-0 1-2 2-1)

Schluefweg: 5130 spectateurs.

Arbitre: M. Ballmann.

Arbitre: M. Bertolotti.

Buts: 18e Eldebrink 1-0. 22e Ton (Sjödén) 1-1. 24e Johansson (Wäger, Eldebrink) 2-1. 30e Aeschlimann (Togni) 2-2. 47e Bayer (Johansson, Wäger, à 5 contre 4) 3-2. 49e Wäger (Hollenstein, Johansson) 4-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Kloten, 7 x 2' contre Lugano.

Kloten: Pavoni; Klöti, Eldebrink; Weber, Bayer; Kout, Bruderer; Hollenstein, Johansson; Wäger; Emm, Meier, Hoffmann; Holzer, Ochsner, Plüss.

Lugano: Weibel; Sjödén, Niederöst; Sutter, Schafhauser; Ghilioni, Capaul; Ton, Larsson, Jenni; Aeschlimann, Rötheli, Eberle; Togni, Looser, Walder.

Notes: Tirs sur le poteau de Ton (11e).

● ZOUG - ZURICH 5-1 (3-1 0-0 2-0)

Herti: 5742 spectateurs.

Arbitre: M. Moreno.
Buts: 3e Fortier (à 5 contre 4) 0-1. 5e Neuenschwander (P. Fischer) 1-1. 10e Yaremchuk (Antisín, T. Künzi) 2-1. 18e Steffen (P. Fischer, Giger) 3-1. 49e Aebersold (Meier, Neuenschwander) 4-1. 52e Yaremchuk (à 4 contre 5) 5-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Zoug, 5 x 2' contre Zurich.

Zoug: Schöpf; T. Künzi, Kessler; A. Künzi, Schafhauser; Horak, Mazzoleni; Antisín, Yaremchuk, Muller; Aebersold, Neuenschwander, Meier; Giger, Steffen, P. Fischer.

Zurich: Siecher; Salis, Zehnder; Faic, Steck; Princi, Hager; Guyaz; Morger, Zeiter, Vollmer; Micheli, Ivankovic, Thöny; Bachofner, Fortier, Lebeau.

Notes: Tirs sur le poteau de Zehnder (27e), Bachofner (37e) et Antisín (47e).

CLASSEMENT

1. Zoug	30	19	3	8	132-103	41
2. Lugano	30	16	5	9	118-87	37
3. Ambri-Piotta	30	16	5	9	116-114	37
4. Davos	30	15	4	11	116-100	34
5. Kloten	30	14	6	10	101-100	34
6. FR Gottéron	30	14	4	12	146-118	32
7. Berne	30	14	3	13	114-106	31
8. Zurich	30	9	3	18	106-137	21
9. Rapperswil	30	8	3	19	90-132	19
10. Bienne	30	6	2	22	91-133	14

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 janvier, 20 h: Ambri-Piotta - Rapperswil. FR Gottéron - Davos. Zoug - Bienne. Zurich - Lugano. Dimanche 29 janvier, 16 h: Berne - Kloten (en direct à la TV).

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de la Thierache (attelé, réunion I, 5e course, 2175 m, 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	NOTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Victoire-des-Prés	2175	F.-F. Dubois	F.-F. Dubois	24/1	Gm1m(93)	14	IMPAR-PRONO
2	Vaillant-Tony	2175	J. Lepennetier	G. Chaudet	38/1	Da0a5a	15	14*
3	Athos-Witt	2175	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	9/1	0a(94)2a	16	15*
4	Vastorg	2175	E. Martin	E. Martin	17/1	1a1a(94)	17	3*
5	Amarosa	2175	C. Chalon	C. Chalon	19/1	6aDa(94)	18	16
6	Abylie-du-Vivier	2175	A. Laurent	A. Laurent	10/1	0a(94)Da	19	6
7	Vic-du-Buisson	2175	P. Verva	P. Verva	15/1	1aDa(94)	20	7
8	Athalica	2175	J.-P. Viel	J.-P. Viel	12/1	7a(94)5a	21	8
9	Anne-d'Arcy	2175	P. Rouer	P. Rouer	16/1	0a(94)Da	22	9
10	Atout-de-Jiel	2175	J.-L. Dersoir	J.-L. Dersoir	19/1	0a(94)0m	23	10
11	Villageois	2175	G. Verva	P. Corroyer	23/1	Da3aAa	24	11
12	Vanderlov	2175	L. Coubard	L. Coubard	25/1	5a(94)0a	25	12
13	Augeronne	2175	S. Levoy	P. Viel	18/1	0a(94)0a	26	13
14	Arbella-du-Houlbet	2175	M. Lenoir	M. Lenoir	5/1	4a2a(94)	27	14
15	Arlesienne	2175	B. De Folleville	B. De Folleville	7/1	Da(94)0a	28	15
16	Verseau-du-Pont	2175	J.-M. Bazire	A. Rayon	9/1	Da0a(94)	29	16
17	Antinea-d'Atout	2175	N. Roussel	A. Roussel	14/1	0a(94)0a	30	17
18	Alvin-York	2175	A. Delanoe	A. Delanoe	30/1	1a0aDa	31	18

Elle a terminé quatrième sur un tel parcours, mais en rendant la distance.

On attend une bonne progression, car elle a déçu. Mais sur sa classe, peut le faire.

Cette année, il est des plus réguliers dans ce genre d'épreuve, et doit une fois encore participer à l'arrivée.

Troisième distancé sur le poteau, sa fin de course fut très remarquable.

Elle est capable, dans un tel lot, de se racheter. De plus, le driver est en forme.

C'est surtout en apprenti qu'il s'illustre. Mais s'il fait tête et corde...

Semble revenir au mieux et son entraîneur a choisi de la driver. Une indication?

Avec elle, c'est tout ou rien. Pas dénuée de moyens, elle est capable de mettre tout le monde d'accord.

LES REMPLAÇANTS:

C'est une bonne, mais P. Viel a préféré son autre pensionnaire.

Meilleure sur plus long, elle peut faire parler sa pointe finale pour rentrer dans le quinté.

14*

15*

3*

16

6

7

8

9

*BASES

COUP DE POKER

7

AU 2/4

14 - 3

AU TIERCÉ

POUR 16 FRANCS

14 - 15 - X

IMPACT-SURPRISE

16

14

5

9

2

3

10

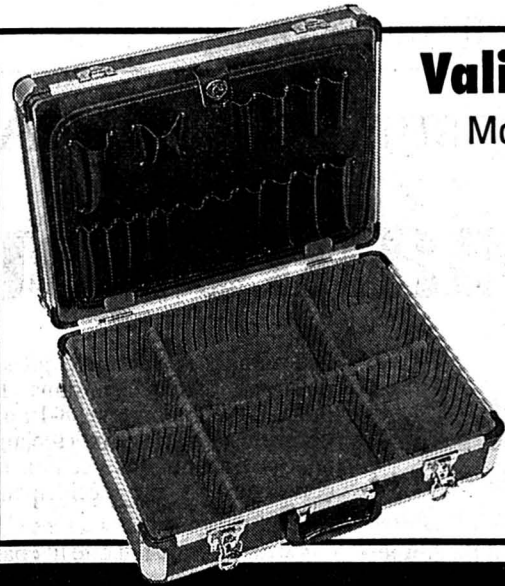
8

LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 25.01.95 Semaine 04

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ !



Valise en alu pour outils
Modèle solide, avec angles arrondis.

SEULEMENT

39.-
~~59.-~~

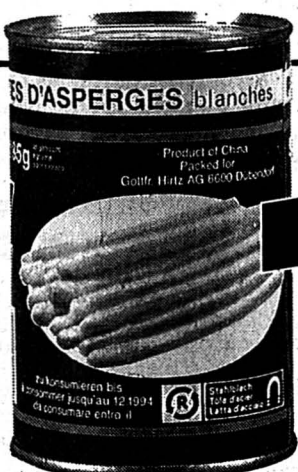
SOLDDES

Rôti de porc

Epaule

SEULEMENT

kg
10.90
~~16.-~~



Asperges SUPREMO

1/2 PRIX

boîte 280 g

1.30
~~2.60~~

Poitrine de dinde

Fraîche, idéale pour les rôtis, tranches, émincés

SEULEMENT

kg
12.90
~~18.-~~



JUMBO Fit

Boisson pour le petit déjeuner

1/2 PRIX

paquet 1 kg

3.45
~~6.95~~

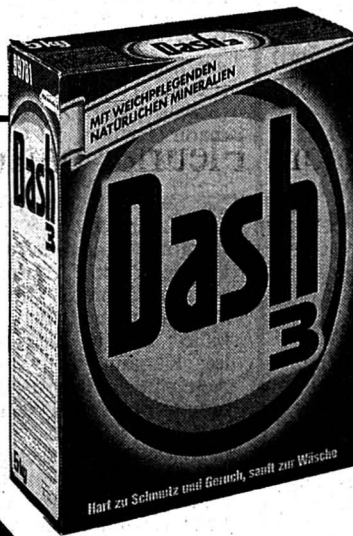


20 bouteilles de bière FRASTANZER Premium

20 x 33 cl

SEULEMENT

10.-
~~14.80~~



DASH

Lessive complète

SEULEMENT

boîte 5 kg
9.90
~~15.90~~



6 bouteilles de LE BALLON ROUGE

Vin rouge français

carton 6 x 75 cl

1/2 PRIX

13.50
~~27.-~~



6 bouteilles de ROSSO ou ROSATO TOSCANO

Vin rouge ou rosé italien

carton 6 x 75 cl

1/2 PRIX

14.70
~~29.40~~

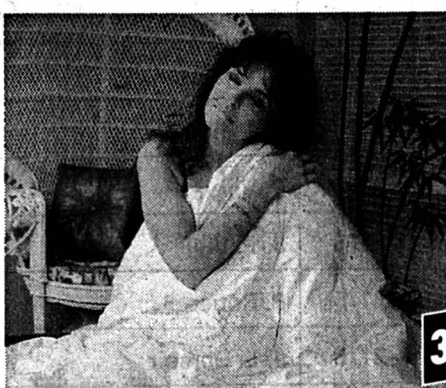


Tente igloo ULTRA LIGHT II

La tente légère, 2 kg, idéale pour les randonneurs, motards, cyclistes et fanatiques de concerts en plein air. En polyester avec tubulure en fibre de verre. Hauteur 105 cm.

1/2 PRIX

54.50
~~109.-~~



Duvet STANDARD

30 % pur duvet neuf de canard, 70 % plumules neuves de canard. Léger, 1140 g.

160 x 210 cm

33% MOINS CHER

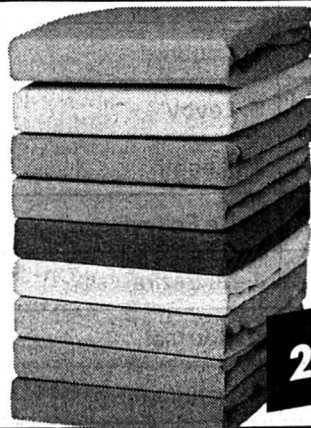
98.-
~~149.-~~

Projecteur halogène avec détecteur FOCON FO 627

40% MOINS CHER

En noir ou blanc.
- Détecteur infrarouge
- Rayon sensoriel jusqu'à 15 mètres
- Durée d'éclairage réglable
- Avec ampoule halogène 500 watts

47.40
~~79.-~~



2 draps-housses en éponge

100 % coton, stretch. Qualité moelleuse, divers coloris modernes.

2 POUR 1: PRENEZ-EN 2 PAYEZ-EN 1!

90/100 x 190/200 cm
10.-

Hockey sur glace - Première ligue, tour final

Résultat trop étriqué

Le dernier poste de Tapie repourvu - Bernard Caiazzo, 41 ans, ancien responsable de la régie publicitaire de l'Olympique de Marseille, a été élu président de la Société anonyme à objet sportif (SAOS) OM, en remplacement de Bernard Tapie, au terme de l'assemblée générale du club phocéen. Cette nomination est la dernière étape du désengagement de Bernard Tapie, qui était à la barre du club depuis avril 1986. (si)

BRÈVES

La Chaux-de-Fonds Pour la petite enfance

L'Association neuchâteloise de sport éducatif et le Panathlon-Club des Montagnes neuchâteloises organisent ce soir (20 h à l'aula du collège de Bellevue) une conférence-débat intitulée «Les activités aquatiques de la petite enfance dans une perspective d'éducation par le mouvement». S'exprimeront à ce sujet: Patricia Gacond (éducatrice de natation de la première enfance) et Frédéric Roth (maître d'éducation physique et président de l'Association suisse du sport éducatif). Entrée libre pour tout le monde!

Basketball

Première victoire

Alors qu'il ne reste plus que deux rencontres à disputer, Bellinzona a enfin remporté sa première victoire dans la Poule A des demi-finales de la Coupe d'Europe de clubs face à Kiev, 99-83 (53-43). Les hommes de Joe Whelton ont ainsi mis fin à une série de sept défaites consécutives, abandonnant du même coup la dernière place du classement aux Ukrainiens.

TV-SPORTS

TF1

20.40 Football. Coupe de la Ligue (Nantes - Bastia).

France 2

00.10 Journal des courses.

France 3

20.35 Tout le sport.

ARD

05.00 Tennis. Open d'Australie.
09.03 Tennis. Open d'Australie.
01.15 Tennis. Open d'Australie.

RAI

23.30 Mercoledì sport.

EUROSPORT

08.30 Magazine olympique.
09.30 Euroski.
10.30 Eurofun.
11.00 Tennis. Open d'Australie.
19.30 Nouvelles.
20.00 Boxe.
22.00 Tennis.
23.00 Motors.
24.00 Hippiisme.
01.00 Tennis. Open d'Australie.

● NEUCHÂTEL YS - SAAS GRUND 3-1 (1-1 1-0 1-0)

Si le niveau de hockey de cette rencontre n'a pas atteint des sommets, loin s'en faut, Neuchâtel YS, plus entreprenant, a logiquement remporté les deux points face à une formation valaisanne sans grand allant.

Tout en évoluant un ton en dessous par rapport à sa prestation face à Sierre, les Neuchâtelois parvinrent à ouvrir le score à la 14e minute grâce à Zigerli. Piqués au vif, les apathiques Hauts-Valaisans sortirent dès lors très provisoirement de leur torpeur, se créant quelques bonnes opportunités et parvenant ainsi logiquement sur l'une d'elles à l'égalisation.

DOMINATION

Tout en dominant territorialement le premier «vingt», Neuchâtel YS ne parvenait pas à se créer un écart favorable. Un constat encore plus en évidence lors du deuxième tiers. Armés des meilleures intentions, profitant également d'une partie des innombrables pénalités des rugueux Hauts-Valaisans, les hommes de Courvoisier se mirent à

dominer outrageusement un adversaire pensant plus à se défendre qu'à construire d'efficaces offensives.

Car si l'on excepte le poteau de Wytttenbach (34e), ce sont les locaux qui se créèrent la totalité des occasions de goal lors du tiers médian. Mais par manque d'efficacité et à cause de la bravoure du portier valaisan Patrick Zurbriggen, les locaux devaient se contenter d'une unité d'avance à l'appel du dernier tiers.

DEUX POTEAUX

Un double, voire un triple avantage aurait, à ce stade des hostilités, beaucoup mieux reflété la nette domination des «orange et noir». Cet avantage restreint allait néanmoins évoluer en faveur des Neuchâtelois à la 43e. Profitant d'un hasardeux changement de bloc, David Moser, sans être inquiété le moins du monde, logea la rondelle au fond des buts de Zurbriggen.

A 3-1, la cause était entendue. Plus aptes à construire des actions offensives dignes de ce nom, les joueurs hauts-valaisans durent en plus subir une relative, mais constante pression, des locaux.

S'il n'avait, à deux reprises, ajusté le montant en fin de match, Rohrbach aurait indubitablement donné au score une physionomie plus conforme à la réalité. (faz)



Christophe Leuenberger

Un deuxième but important à son actif.

(Impar-Galley)

LE POINT

GE Servette - Sierre 3-2
Neuchâtel - Saas-Grund 3-1

CLASSEMENT

1. GE Servette	2 2 0 0	16-5 24	(20)
2. Sierre	2 1 0 1	5-5 20	(18)
3. Viège	1 1 0 0	6-4 16	(14)
4. Neuchâtel	2 1 0 1	5-4 15	(13)
5. Saas-Grund	2 0 0 2	5-9 15	(15)
6. Moutier	1 0 0 1	3-13 13	(13)

Entre parenthèses, points de la qualification.

Ce soir

20.00 Moutier - Viège

Patinoires du Littoral: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Heining, Bastaroli et Landry.

Pénalités: 6 x 2' contre Neuchâtel YS, 8 x 2' contre Saas Grund.

Buts: 14e Zigerli (Dessarzin) 1-0. 16e F. Zurbriggen (Furer) 1-1. 34e Leuenberger (Vuillemin, Rohrbach, à 5 contre 4) 2-1. 43e D. Moser (L. Moser) 3-1.

Neuchâtel YS: Neuhaus; La-pointe, Vuillemin; Vaucher, L.

Moser; Zigerli, D. Moser; Pahu, Stehlin, Studer; Leuenberger, Rohrbach, Monard; Caporosso, Dessarzin, Bartoli. Saas Grund: P. Zurbriggen; Andenmatten, M. Zurbriggen; Fux, Del Pedro; Bolli, Crisafulli; Pousaz, Furer, Anthamatten; Othmann, N. Zurbriggen, Mrkvia; F. Zurbriggen, Wytttenbach, Vauclair. Notes: Neuchâtel YS est privé des services de Gilomen, Liechi, Positano et Vuille (tous blessés).

Tour de relégation: Fleurier battu à Lausanne

Un soir sans...

● STAR LAUSANNE - FLEURIER 4-2 (1-0 1-1 3-1)

Dans l'optique de la première place au classement de ce tour de relégation, Fleurier se déplaçait chez son principal adversaire, Star Lausanne. Fleurier a dominé le premier tiers temps sans parvenir à tromper Challandes alors que, pris à froid, Stéphane Aeby capitulait après l'26e de jeu.

Rapide et sans trop d'arrêts de jeu, la première période nous a ravis, avec un engagement total et une très bonne correction. Avec la tension qui montait d'un tour dans le tiers médian, le jeu devint haché et entaché de neuf pénalités, dont six contre Lausanne, ce dont les Neuchâtelois ne surent profiter qu'à une seule reprise.

L'on put penser que Fleurier allait prendre le dessus en début de troisième période, après la réussite de Pochon, mais l'e-

phorie des Vallonniers ne dura pas. Commettant de trop nombreuses erreurs défensives, ils laissèrent des boulevards aux Vaudois, qui ne se firent pas prier pour prendre le large.

La légère supériorité des Lémanniques s'affichait au tableau à l'issue de la rencontre, reflétant leur plus grand métier. Côté fleurisien, il faut relever que cela aura été un soir sans malgré tout, car certains joueurs, pourtant réguliers jusqu'ici, ont été complètement à côté de leurs patins.

Montchoisi: 60 spectateurs.

Arbitres: MM. Es-Borrat, Jeanmairet et Schneider.

Buts: 2e Pittet (Chenuz) 1-0. 33e Hummel (Dubois) 1-1. 43e Pochon (Neininger) 1-2. 44e Waelti 2-2. 48e Kreuzer 3-2. 52e Gauthier (Arnold) 4-2.

Pénalités: 9 x 2' contre Star Lausanne, 6 x 2' contre Fleurier.

Star Lausanne: Challandes; Zimmermann, Arnold; Seuret, Cordey; Cart; Dolci, Kreuzer,

Gauthier; Pittet, Diem, Chenuz; Waelti, Boinnard, Gfeller.

Fleurier: S. Aeby; Colo, Marquis; P. Aeby, Bobillier; Biscan, Bättscher; Jeannin, Chappuis, Hummel; Bargo, Dubois, Tissot; Hamel, Neininger, Pochon; Perrin.

Notes: Fleurier sans Rota (blessé). Tir de Diem sur le poteau (54e). (jyp)

LE POINT

Star Lausanne - Fleurier 4-2

CLASSEMENT

1. Star Lausanne	2 2 0 0	8-2 14	(10)
2. Fleurier	2 1 0 1	7-6 11	(9)
3. Villars	1 1 0 0	3-1 10	(8)
4. Unterstadt	1 0 0 1	1-3 7	(7)
5. Tramelan	1 0 0 1	2-5 4	(4)
6. Octodure	1 0 0 1	0-4 4	(4)

Entre parenthèses, points de la qualification.

Ce soir

20.15 Octodure - Villars
20.30 Unterstadt - Tramelan

AUTRES GROUPES

TOUR FINAL

Groupe 1: Arosa - Wil 7-3.
Classement: 1. Bülach 1-20 (18)*. 2. Dübendorf 1-19 (17). 3. Küssnacht 1-17 (15). 4. Arosa 2-15 (13). 5. Winterthour 1-13 (13). 6. Wil 2-13 (13).

Groupe 2: Bâle - Lyss 6-3.
Classement: 1. Lucerne 1-21 (19). 2. Bâle 2-17 (13). 3. Langenthal 1-17 (15). 4. Unterseen 1-16 (16). 5. Lyss 2-15 (15). 6. Thoune 1-13 (13).

TOUR DE RELÉGATION

Groupe 1: St-Moritz - Uzwil 4-5.

Classement: 1. Uzwil 2-15 (11). 2. St-Moritz 2-15 (13). 3. Wetzikon 1-10 (8). 4. Rheintal 1-8 (8). 5. Bellinzona 1-4 (4). 6. Illnau-Effretikon 1-3 (3).

Groupe 2: Berthoud - Soleure-Zuchwil 8-3. Rot-Blau Berne - Wiki-Münsingen 3-12.

Classement: 1. Berthoud 2-16 (12). 2. Wiki-Münsingen 2-14 (11). 3. Soleure-Zuchwil 2-14 (12). 4. Worb 1-6 (5). 5. Rot-Blau Berne 2-3 (3). 6. Münchenbuchsee 1-1 (1).

* = entre parenthèses, points de la qualification. (si)

Automobilisme - Rallye de Monte-Carlo

Quel chassé-croisé!

Personne ne semble pouvoir s'immiscer dans le duel opposant l'Espagnol Carlos Sainz, toujours en tête, au Français François Delecour dans le 63e Rallye de Monte-Carlo, première épreuve du championnat du monde.

Mardi soir, les deux hommes avaient fait un peu plus le vide autour d'eux à l'issue de la première partie de l'étape commune de l'épreuve monégasque et d'un formidable chassé-croisé. Même si le Finlandais Tommi Makinen limitait les dégâts en pointant à un peu plus d'une minute seulement de Sainz et Delecour, et même si un vent de révolte soufflait dans une dernière spéciale (ES12) au cours de laquelle le Belge Bruno Thiry et Makinen parvenaient à devancer les duettistes.

Les autres lâchaient prise. Les Toyota notamment, le Finlandais Juha Kankkunen et Didier Auriol le champion du monde, étaient irrémédiablement distancés au fil des spéciales pour compter plus de trois minutes de retard au regroupement de Digne.

AURIOL EN DIFFICULTÉ

De plus, et il n'avait pas besoin de cela, Auriol avait connu une neuvième spéciale (Les Oches-les Nonières) calamiteuse. «J'ai fait un tête-à-queue, le moteur a calé dans la descente et j'ai mis

le museau dans un mur de neige» racontait le champion du monde. Bilan, quarante-deux secondes de perdues s'ajoutant au handicap déjà accumulé.

Tout au long de la journée donc, les concurrents avaient assisté impuissants au face-à-face Sainz-Delecour, puis au cavalier seul du Français qui, après que l'Espagnol lui eut repris quatre petites secondes dans la première spéciale de la journée (ES7), aligna les meilleurs temps (ES 8, 9 et 10) pour s'emparer du commandement... avant que Sainz ne reprenne le meilleur après la onzième spéciale.

Pour le vainqueur de l'an passé, l'ultime spéciale (ES12) constituait encore une déception, Sainz le repoussant à vingt-six secondes. Avec la promesse d'une lutte acharnée ce matin avant l'arrivée à Monte-Carlo et une dernière nuit indécise jusqu'au final demain matin en Principauté.

Rallye Monte-Carlo. Classement après les six spéciales de la première partie de l'étape commune: 1. Sainz-Moya (Esp), Subaru Impreza, 3 h 53'00". 2. Delecour-François (Fr), Ford Escort Cosworth, à 26". 3. Makinen-Harjanne (Fin), Mitsubishi Lancer, à 1'08". 4. Kankkunen-Grist (Fin/GB), Toyota Celica, à 3'31". 5. Auriol-Occelli (Fr), Toyota Celica, à 3'33". (si)

Le coup de fil aux entraîneurs

Tramelan: capital!

Battu samedi dernier à Fleurier, Tramelan n'aura pas droit à l'erreur ce soir face à Unterstadt-Etat FR. Une défaite aurait en effet de funestes conséquences pour une formation qui se verrait alors distancée de cinq points.

«Capital? C'est le mot. Si nous voulons éviter de nous retrouver le couteau sous la gorge, nous devons impérativement éviter la défaite. Cinq points de handicap prendraient des allures de misère noire» lance Robert Paquette, en guise d'avertissement. C'est convaincu qu'ils ont les moyens de réussir un truc que les Tramelots se rendront à Saint-Léonard. «On s'en va là-

bas pour chercher la victoire, assure le chef des Lovières. Je pense que les Fribourgeois auront la pression sur eux, ce qui nous vaudra un petit avantage qu'il faudra pourtant savoir exploiter.»

Vaincus sans avoir démerité à Belle-Roche, les Tramelots ont mis les bouchées doubles en ce début de semaine pour corriger les lacunes qu'ils avaient laissées apparaître dans le Val-de-Travers. «En principe, nous sommes prêts, reprend Robert Paquette. Il faudra notamment éviter les punitions, ce que nous n'avons pas su faire à Fleurier où nous avons tout de même

évolué durant vingt-deux minutes en désavantage numérique. Ce n'est bien évidemment pas comme cela que l'on peut gagner des matches.»

A Fribourg, Willemin et Wyss manqueront à l'appel, tout comme Christen qui se trouve présentement sous les drapeaux et qui ne sera pas libéré. Comme si Tramelan avait besoin de cela...

A noter qu'Octodure, autre sérieux candidat à la culbute, abattra lui aussi une carte importante en accueillant Villars. Octodure - Tramelan: même combat! (Imp)

Olympisme - JO d'hiver 2002: Sion-Valais gagne une étape

Toujours dans le coup

Philippe Albert out -
L'international belge Philippe Albert, coéquipier de Marc Hottiger à Newcastle United, est hors de combat jusqu'à la fin de la saison. Il a été opéré d'un genou à Cambridge. L'intervention s'est bien passée mais il doit compter avec une convalescence de trois à quatre mois.

(si)

Ski alpin - CM 95

Sélection pour rien?

Malgré l'annulation, hier, du slalom géant d'Adelboden - les fortes chutes de neige ont rendu impossible la préparation de la piste - la Fédération suisse (FSS) a communiqué sa sélection pour les Mondiaux de Sierra Nevada... qui seront cependant très certainement reportés d'une année.

C'est ce qu'a regretté Marc Hodler, président de la FIS, hier soir à Lausanne: «Il y a 24 heures, j'étais optimiste. Mais plus maintenant. Il fait trop beau en Sierra Nevada et la neige artificielle sur laquelle nous comptons ne va pas résister, d'autant plus que les prévisions météorologiques continuent d'annoncer un temps beau et sec et un ciel dégagé.» Les Championnats du monde devaient en principe débiter lundi prochain.

«Les choses ne changeront certainement pas dans le laps de temps qui nous reste, a poursuivi Hodler. Nous serons très certainement obligés d'annoncer le report d'un an des championnats, les dirigeants espagnols ne souhaitant pas un renvoi au printemps.»

SÉLECTION SUISSE

Dames (11): Schneider, Zeller-Bähler, Accola, Zingre-Graf, Roten, Nef, Rey-Bellet, Summermatter, Zurbriggen, Bour-nissen, Oester.

Messieurs (13): Von Grünigen, Kälin, Locher, Accola, Hangl, Zinsli, Staub, Besse, Gigandet, Mahrer, Herrmann, Cavegn et Lehmann. (si)

Il n'y a pas eu de surprise à Lausanne, où le collège de sélection du Comité international olympique (CIO) a retenu les quatre villes «finalistes» pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver: énoncée par le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, au Musée olympique, cette liste, présentée par ordre alphabétique, comporte les noms d'Oestersund, de Québec, de Salt Lake City et de Sion-Valais. C'est-à-dire qu'elle a dégagé les candidats qui avaient les faveurs du pronostic à la lecture du rapport de la commission de sélection, rendu en décembre dernier.

Forte de dix membres et placée sous la présidence du Dr Kim Un Yong (Corée du Sud), le collège de sélection a ainsi écarté les cinq candidatures présentées par Poprad-Tatry (Slovaquie), Jaca (Espagne), Sotchi (Russie), Graz (Autriche) et Tarvisio (Italie).

La ville qui aura le privilège d'organiser les Jeux d'hiver 2002 sera désignée le 16 juin prochain à Budapest, dans le cadre du Congrès du CIO.

PREMIÈRE

C'est la première fois qu'une présélection était organisée. Cette décision avait été prise pour éviter à des candidats ne possédant pas de chances réelles de dépenser trop d'argent. L'unanimité sur les quatre cités élues a été obtenue relativement rapidement, ce que laissait transparaître le rapport technique de la commission d'évaluation. Les élus ont désormais moins de 150 jours pour convaincre le CIO.

Mais, cette fois, ce sont des considérations plus politiques qui entreront en ligne de

compte. Salt Lake City, qui en est à sa quatrième tentative et qui avait échoué de peu devant Nagano pour les Jeux de 1996, tient pour l'instant la corde. Mais, d'ici au 16 juin, bien des choses peuvent se passer et les trois autres candidats ont administré la preuve qu'ils étaient eux aussi capables d'organiser des Jeux de grande qualité.

Ce que reconnaissait d'ailleurs Tom Welch, le «patron» de la candidature américaine: «Nous avons gagné une manche. Mais désormais, nous allons entrer en concurrence avec les meilleurs.»

FIERTÉ ET JOIE

«A chaud, ma première réaction est de témoigner de la fierté et de la joie de toute l'équipe qui a travaillé à cette candidature»: à peine le choix du Collège de sélection connu, Gilbert Debons ne cachait pas son bonheur. «Mes pulsations cardiaques ont certainement dépassé le point critique, mais j'éprouve un grand soulagement» ajoutait le président du comité de candidature de Sion-Valais.

Une fois franchie la première haie de ce parcours du combattant, Gilbert Debons estimait que le plus dur avait été fait: «C'est au niveau technique et professionnel que nous étions jugés ici. Eh bien, force est de reconnaître que le CIO nous a délivré un brevet de capacité.»

Ce que venait confirmer Thomas Bach, l'ex-champion olympique d'escrime allemand, qui avait dirigé la commission d'évaluation: «Quelle que soit la ville choisie, nous savons maintenant qu'elle sera digne d'organiser ces Jeux.»

Gilbert Debons concluait: «Cette première victoire, ce n'est pas celle d'un homme ou d'une équipe. Mais c'est bien celle de tout un pays.» Si elle entend obtenir l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 54 ans après St-Moritz, la Suisse devra certainement afficher une conviction sans faille. C'est à ce prix que les chances - réelles - de Sion-Valais trouveront leur concrétisation. (si)



«On est bon!»

Gilbert Debons (président du comité de candidature) est félicité par Bernard Bernet (conseiller d'Etat), sous les yeux de Richard Gertschen (autre conseiller d'Etat). (Keystone-Coffrini)

Voile - Coupe de l'America

Un deuxième défi pour Marc Pajot

Marc Pajot s'apprête à relever un deuxième défi, à partir de dimanche dans la baie de San Diego. Avant-dernier (avec un point) du premier round-robin éliminatoire de la Coupe de l'America avec «France 2», il mise désormais sur «France 3» pour redresser la barre...

L'équipe française va tout faire cette semaine pour que le deuxième voilier dessiné par Philippe Briand soit compétitif dès le début du deuxième tour de la Coupe Louis-Vuitton, où chaque victoire rapportera désormais deux points. «France 3» ressemble beaucoup plus aux autres bateaux engagés dans cette bataille navale - ceux des challengers comme ceux des défenders - que «France 2». Il devrait surtout être beaucoup plus efficace que son prédécesseur au vent arrière, allure où «France 2» perdait régulièrement une trentaine de secondes par bord sur ses rivaux.

Un handicap qui n'était pas compensé par la qualité des départs assurés par Bertrand Pacé, qui n'a commis qu'une seule vé-

ritable erreur - contre les Japonais - dans cette procédure si particulière de la Coupe de l'America. Le problème pour le défi français est de savoir maintenant quelle est la marge de progression de «France 3», qui doit naviguer de nouveau de jeudi à samedi pour peaufiner ses réglages.

Comme le programme de préparation des Français a été indiscutablement perturbé par la chute de «France 2» le 7 décembre, jour de sa mise à l'eau à Mission Bay, la base du défi à San Diego, «France 3» a pris également du retard et il risque de ne pas être à son meilleur niveau dès les premières régates du deuxième round-robin. «A moins qu'il ne s'agisse d'une bombe, reconnaît Bertrand Chéret, l'un des responsables du défi. Mais nous ne le saurons pas tout de suite...»

CINQ POUR QUATRE PLACES

L'écart de points, qui sépare Marc Pajot du concurrent actuellement quatrième («One Australia») et donc «qualifica-

ble» pour les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, est minime: deux points. Mais s'il est difficile de mesurer d'avance le potentiel d'amélioration de «France 3», il est également difficile d'évaluer celui des autres challengers.

Au vu des premières régates, il semble que cinq défis vont se battre pour les quatre places qualificatives: les deux néo-zélandais («Team New Zealand» de Peter Blake et «Win New Zealand» de Chris Dickson), un australien («One Australia» de John Bertrand), le japonais (Makoto Namba) et le français de Marc Pajot. En partant du principe que Peter Blake possède une bonne marge de sécurité et que le deuxième bateau de John Bertrand doit mieux naviguer que le premier, reste à savoir d'une part, si Chris Dickson et son petit budget tiendront la distance et de l'autre, si «Nippon» n'a pas déjà atteint son maximum. Dans ce cas, le défi français, pour peu que «France 3» réponde à ses espérances, pourrait atteindre son premier objectif: les demi-finales. (si)

La Suisse entière

D'ici au Congrès de Budapest, le comité de candidature de Sion-Valais entend bien poursuivre son offensive tous azimuts. Mais Gilbert Debons était bien conscient de l'ampleur de la tâche: «Il nous faut le soutien des médias, certes, mais nous devons également rallier la Suisse entière à notre cause. Ce n'est que si le pays tout entier se tient derrière nous que nous pourrions inverser le cours des choses» confiait-il, faisant allusion à l'avance que semble posséder pour l'instant Salt Lake City. (si)

VACANCES - VOYAGES

Vol de ligne aller-retour de GENEVE ou ZURICH

PEKIN
Fr. 1099.-

Valable jusqu'au 31 mars 1995

ARTOU

Billets d'avion à tarifs préférentiels pour
Asie - Amériques - Afrique - Océanie
RESERVEZ PAR TELEPHONE
Genève: 022 - 311.02.80
Lausanne: 021 - 323.65.54
Neuchâtel: 038 - 24.64.06
Sion: 027 - 22.08.15
Fribourg: 037 - 22.06.55
Lugano: 091 - 21.36.90

241-53354/404

**DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

A vendre, La Chaux-de-Fonds
**immeuble locatif de 3 grands
appartements + garages**

avec 2000 m² de terrain. Situation très
calme. Pour traiter: Fr. 100 000.-.
Très bon rendement. Ecrire case postale
2064, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-765863

**A LOUER
A LA CHAUX-DE-FONDS**
Rue Fritz-Courvoisier 34 C-E-F
dans un quartier tranquille,
proche du centre ville, idéal pour
les enfants, cuisine agencée, bal-
con, cave et ascenseur.

**3½ PIÈCES (80 m²)
4½ PIÈCES (98 m²)
5½ PIÈCES (110 m²)**

Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements:

28-9517

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds

Crêt 24, près de la gare de l'Est

A louer pour dates à convenir

superbes
Studios 1 1/2 p. en Duplex
Loyer Fr. 871.-, resp. 924.-
charges comprises

- joli cachet
- galerie
- cheminée suédoise
- douche/WC
- cuisine agencée

pour visiter:
tél. (039) 28 28 94

IMMOTEST SA Bureau Bienne
rue Dufour 12, 2501 Bienne
tél. (032) 22 50 24

6-60322

Feu: 118

A louer ou à vendre à Cernier

MAGNIFIQUES LOCAUX

équipés, au rez
Modulables de 60 à 190 m² pour maga-
sins, expo, bureaux, atelier, etc.
y compris parc.
☎ 038/53 55 44

28-10161

A louer à Sonvilier,
rue des Sociétés 14

TOUT DE SUITE:

1 appartement de 3 pièces
au 2^e étage.

POUR LE 1ER AVRIL:
1 appartement de 2 pièces
rez.

Cuisine agencée, cave, réduit, jar-
din.

Loyer: dès Fr. 490.- charges incl.
Poste de conciergerie à repour-
voir.

Visites et renseignements par:

IMOVIT

Route de Gottstatt 24
Case postale 8354
2500 Bienne 8

Tel. 032 41 08 42, Fax 032 41 28 28
296-712299

HPT
CREDIT IMMOBILIER

cautionné par la Confédération
plus
2^e PILIER = SECURITE

777

Venez habiter à
LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement 4 pièces,
cheminée de salon,
grande terrasse.

Mensualité
dès Fr. 1'506.- + charges.

Appartement 3 pièces,
"sous les toits",
avec cheminée de salon.

Mensualité
dès Fr. 1'206.- + charges.

28-8918

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Tennis - Open d'Australie: Sampras et Courier dans la légende

La sueur et les larmes

Becker contre la Croatie - Boris Becker a annoncé qu'il participera au premier tour de la Coupe Davis contre la Croatie, du 3 au 5 février à Karlsruhe. Il réintègrera ainsi l'équipe allemande de Coupe Davis, épreuve qu'il avait remportée en 1988 et 1989, après une interruption de près de deux ans et demi. La Fédération allemande entendait sévir contre le triple vainqueur de Wimbledon au cas où il aurait refusé de participer à la Coupe Davis.

(si)

Natation - Genève

CNCF: médailles

GE Natation organisait ce week-end les 28es Internationaux de Genève, le plus élevé meeting suisse par catégories, réunissant 73 clubs dont plusieurs sélections nationales, parmi lesquelles l'Allemagne, la Russie, le Portugal et l'Angleterre.

Sur 42 courses, toutes catégories confondues, seules trois d'entre elles ont été remportées par des Suisses.

La Chaux-de-Fonnière Valia Racine a justement remporté l'une de ces épreuves, soit le 100 m brasse en 1'16"03, à huit petits centièmes de son record personnel. Pour la première fois en confrontation directe, Valia a battu ses rivales du pays: réjouissant dans l'optique des championnats suisses, qui auront lieu dans deux mois dans la même piscine des Vernets.

Fanny Schild (11 ans et demi) a pour sa part glané deux médailles, l'une de bronze sur 200 m quatre nages et l'autre d'argent sur 100 m dos. Elle termina également à une belle quatrième place sur 100 m libre, dans l'excellent temps de 1'10"29. Sarah Zappella, du même âge que Fanny, a dû batailler ferme pour enlever l'argent sur 100 m brasse, alors que son frère Andréa ne put défendre sa place en finale A pour cause de blessure.

Pour le reste, Lionel Voirol, prouvant tout son potentiel, a de nouveau battu le record du club du 100 m brasse, en 1'12"85, cela malgré deux semaines de maladie. Carine Montandon a amélioré deux de ses meilleures performances sur 100 m dauphin en 1'14"20 et sur 100 m dos en 1'17"37, tandis que Laure Pelletier réalisait une très belle course sur 100 m dos, lui permettant de participer à une finale B. Seules Chimène Gostelli, Valérie Schild et Stéphanie Cour n'ont pas encore pu pleinement profiter du travail effectué lors du camp d'entraînement de Noël. (sipre)

BRÈVE

Basketball

Dans une semaine

Messieurs. Coupe de Suisse (quart de finale). Mercredi 1er février. 20 h 15: Union NE - Pully. Autres rencontres: Lugano - Cossonay, FR Olympic - Regensdorf et Bellinzona - Vacallo (B).

Pete Sampras et Jim Courier sont entrés hier dans l'histoire du tennis. Les deux Américains ont rejoint ceux que des rencontres hors du commun lient pour toujours: Tilden et Cochet, Laver et Rosewall, Borg et McEnroe. Mais leur rencontre possédait une autre dimension, celle du cœur, dans tous les sens du terme.

Remontant un déficit de deux sets à zéro et un break au quatrième set, Pete Sampras triompha sur le score de 6-7 (4-7) 6-7 (3-7) 6-3 6-4 6-3, en quatre heures, jouant tout le dernier set en larmes.

L'émotion provoquée par la lutte sportive était intense, mais la détresse de Sampras dépassa le contexte sportif. En effet, son entraîneur Tim Gullikson, déjà victime par deux fois de malaises cardiaques en Europe l'an dernier, fut de nouveau hospitalisé ici la semaine dernière.

Le jour du quart de finale entre son élève et Courier, Gullikson s'envolait pour les Etats-Unis. Il n'est pas sûr qu'il puisse un jour reprendre son métier. Pour lui, Sampras s'était promis d'aller jusqu'au bout et de lui dédier sa victoire...

ÉMOTION

Ayant déjà dû lutter jusqu'au bout des cinq sets contre le Suédois Larsson en huitième de finale, Sampras dut repousser hier un Jim Courier aussi tonique et destructeur qu'à ses grands jours. Pliant par deux

fois au jeu décisif lors des deux premiers sets, mené d'un break au troisième set, l'effort consenti alors par Sampras pour égaliser avant de jeter ses dernières forces dans la bataille le fit craquer.

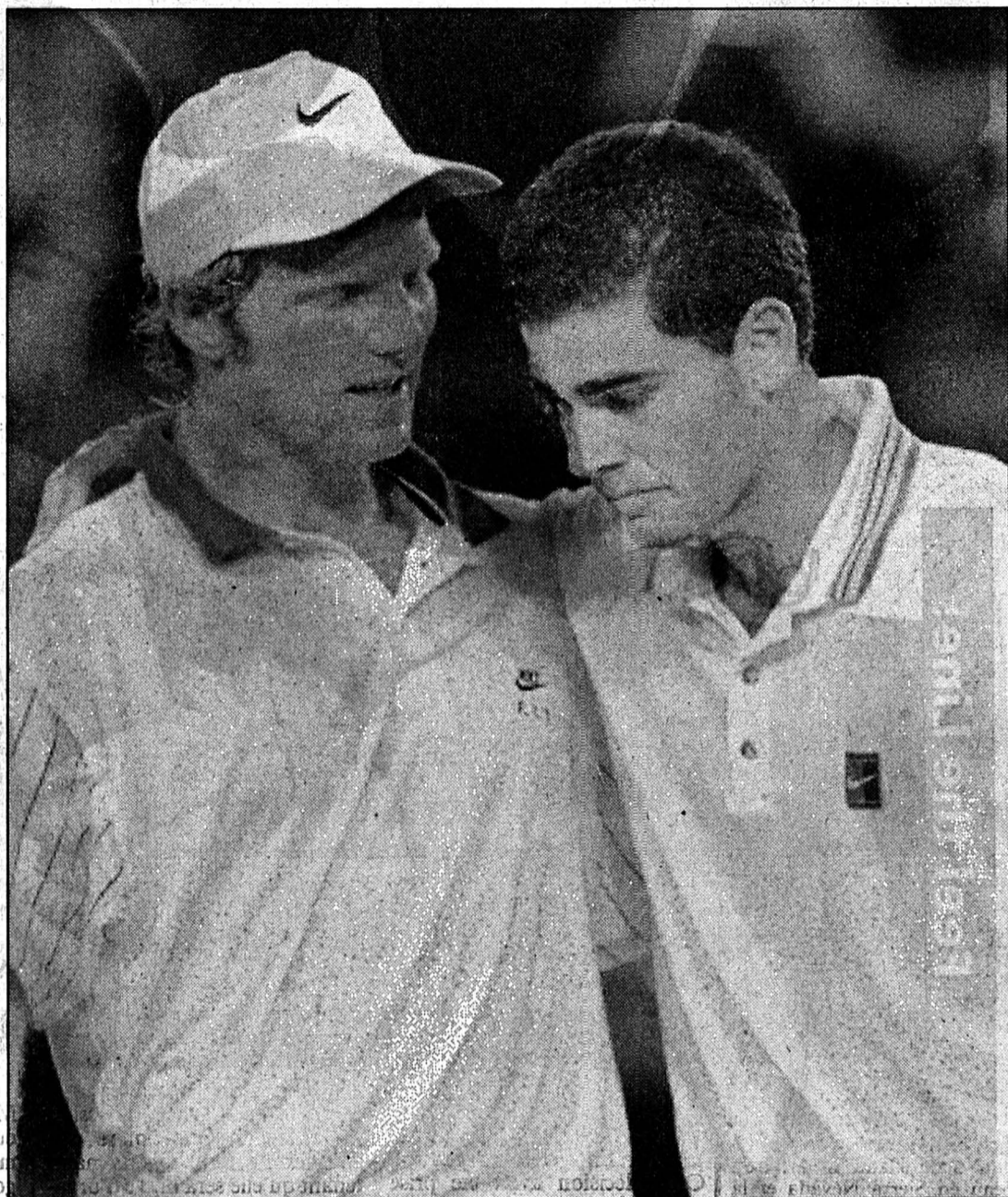
Maintenir son jeu en équilibre précaire alors que son organisme atteignait le point de rupture était à la limite du soutenable. Conserver le masque du gladiateur quand ses pensées étaient ailleurs, c'était au-delà de ses forces. Au début du cinquième set, un spectateur lui lança: «Gagne pour ton entraîneur, Pete!»

L'émotion ainsi déclenchée chez le numéro un mondial le fit pleurer toutes les larmes de son corps meurtri. Mais à travers son chagrin, surmontant la fatigue qui le tait ses jambes de plomb, il arracha la victoire dans un dernier sursaut.

LE SORT S'ACHARNE

Arrivé en conférence de presse, Sampras fut accueilli par des applaudissements. Emu, il quitta la salle un moment pour retrouver son calme. De retour, Sampras parla brièvement, ses propos encore hachés par des silences lourds de larmes. Il évoqua un match où «personne ne voulait lâcher le morceau», où «deux hommes se sont battus jusqu'au bout». Il conclut en émettant l'espoir qu'il puisse retrouver ses moyens avant de rencontrer Michael Chang en demi-finale.

Car le sort semble s'acharner sur lui depuis quelques semaines. Au mois de septembre, l'ancien champion Vitas Geru-



Jim Courier - Pete Sampras

En larmes, le vainqueur est... consolé par celui qu'il vient de battre! (Keystone-AP)

Principaux résultats

Simple messieurs. Quarts de finale: Chang (EU-5) bat Medvedev (Ukr-13) 7-6 (9-7) 7-5 6-3. Sampras (EU-1) bat Courier (EU-9) 6-7 (4-7) 6-7 (3-7) 6-3 6-4 6-3.

Simple dames. Quarts de finale: Pierce (Fr-4) bat Zvereva (Bié-8) 6-1 6-4. Martinez (Esp-2) bat Davenport (EU-6) 6-3 4-6 6-3.

Double messieurs. Quarts de finale: Palmer-Reneberg (EU-13) battent Hasek-Kafelnikov (S-Rus-12) 7-6 (7-1) 7-6 (7-4) 6-3. Eltingh-Haarhuis (Ho-1) battent Ulyett-Paes (AfS-Indo) 4-6 6-3 6-4 6-4. (si)

Football - Stage de l'équipe nationale à Rome

L'AS Roma se désiste

Dans la banlieue sud de Rome, par un soleil printanier, les joueurs de l'équipe nationale en stage ne sont pas harcelés par les représentants des médias, loin de là. Mais les trois journalistes qui ont fait le déplacement, dont deux Tessinois - et ceci malgré l'absence totale de joueur issu de leur canton -, ont droit au même «régime minceur» que celui appliqué par le sélectionneur Roy Hodgson lors de la phase finale de la World Cup aux Etats-Unis.

Pour ce qui est de la rencontre amicale prévue aujourd'hui contre l'AS Roma, elle n'aura pas lieu. Les Romains, qui restent sur une cinglante défaite contre la Juventus (0-3) et un match nul à domicile contre Cremonese (1-1) en championnat, ont tout simplement annoncé hier après-midi qu'ils renonçaient à cette rencontre.

La délégation suisse s'est donc mise à la recherche d'un adversaire de remplacement, qui sera l'équipe romaine de Lodigiani (série C). Pour ce match - 14 h 30, stade Borghesiana - qui ne revêt qu'une importance toute relative - «Mais qui fait juste partie du programme de la semaine de stage» dicit Hodgson -, le Britannique ne fera pas systématiquement appel à tous ses joueurs: «Nous sommes seulement en phase de préparation. Je pense bien procéder à quel-

ques changements pour préserver les organismes. Mais je ne les ferai pas toutes les quinze minutes. J'imagine qu'il y aura deux mi-temps bien distinctes.»

OBSERVATEURS ITALIENS

Sur les terrains de la Borghesiana, les dieux du ciel sont cléments avec les Helvètes. L'averse a cessé dès leur arrivée sur la pelouse pour faire place à un ciel radieux. Ce dont ont profité Carlo Ancelotti (l'ex-international italien délégué par la Fédération) et le coach Arrigo Sacchi pour suivre, avec l'aval de l'ASF, tous les entraînements concoctés par Hodgson et ses assistants, Zaugg, Nægeli et Engel.

Hier, Hodgson a procédé à deux entraînements intensifs de quarante-cinq minutes.

PETITS BOBOS

Le Docteur Biedert donnait un bulletin de santé rassurant sur ses patients: «Murat Yakini, qui avait été opéré du genou au début décembre, est bien rétabli. Weiler ne se ressent plus de sa fracture de fatigue de la cheville. La cuisse de Dominique Herr ne donne plus lieu à des soins excessifs, même s'il est toujours sujet à de petites déchirures, alors que Johann Lonfat, longtemps immobilisé par une vilaine entorse à la cheville, court à nouveau comme une gazelle.»

laitis, devenu son ami, trouva la mort dans un appartement suite à une fuite de gaz. Avant même son arrivée en Australie, sa fiancée fut victime d'un accident de voiture, ce cassant un bras. Enfin, Gullikson s'écroula dans les vestiaires avant d'être hospitalisé.

AU MILIEU DE LA NUIT

A Flinders Park, le public a vécu une soirée - le match s'est terminé à 1 h 10 locales! - dense d'émotion, pleine de sportivité et de panache sportif, une rencontre dont on transmettra le souvenir de génération en génération. Ce match fut l'œuvre de

deux champions que l'on jugeait ternes, ennuyeux ou anonymes.

Aucun des deux ne portait de couleurs criardes. Aucun ne se distinguait par des coquetteries vestimentaires, des coiffures fantaisistes. Ils avaient du cœur, du courage et du talent. Ce fut beaucoup. Ce fut grand. (ap)

Nestor Subiat se plaît en Italie

«On mange bien...»

Le meilleur buteur du championnat suisse Nestor Subiat se plaît à Rome: «Nous bénéficions de conditions idéales pour ce genre de stage. En plus on mange bien ici. C'est meilleur qu'en Allemagne, où nous avons disputé plusieurs tournois en salle!» Subiat ne se départit décidément jamais de sa bonne humeur.

Il apprécie aussi la présence des jeunes loups dans le cadre de la sélection: «J'en connais particulièrement deux, Vogel et De Napoli, qui jouent chez nous. Ils ont la qualité, tout comme les autres, d'ailleurs. Ils vont pousser. C'est une bonne chose de les intégrer dès que l'occasion se présente. Ils peuvent déjà se faire aux schémas de Roy.»

BONNES RÉOLUTIONS

Le fait que dix joueurs de Grasshopper soient présents est aussi un avantage: «Nous ne sommes pas dépayés.»

En ce début d'année, Subiat a pris de bonnes résolutions sportives: «J'espère rester en tête du classement des marqueurs et me maintenir au rythme qui est le mien actuellement. Avec Grasshopper, j'ai bossé comme jamais et j'espère que ça va payer, car on se donne vraiment de la peine.»

TOUJOURS PRÊT

En équipe nationale, face à la concurrence toujours vive pour

l'attribution des places en attaque, Subiat, qui a su saisir sa chance en Turquie en décembre dernier, reste serein: «Roy fait toujours ses choix comme il le ressent et il ne s'est jamais trompé. Moi, je suis toujours prêt. En Turquie, cela s'est très bien passé. J'aime bien avoir un peu de pression, sinon je m'endors. Et en équipe nationale on est toujours motivé à 100%. On donne tout et si on n'est pas trop mauvais, je crois que ça marche.»

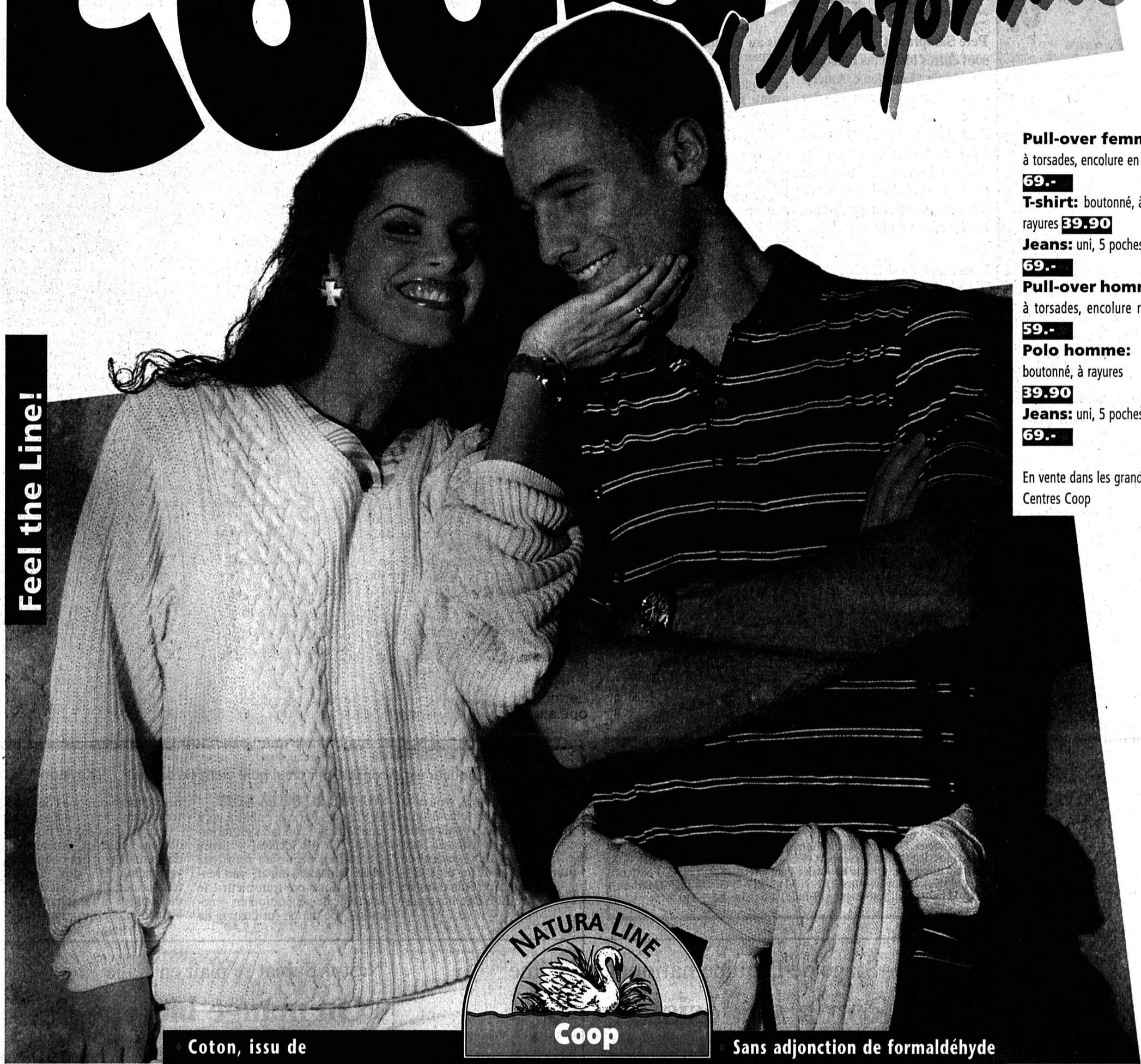
Le départ de Thomas Bickel au Japon alimente bien sûr les conversations, le soir à la veillée: «Moi, je suis encore sous contrat pour quatre saisons avec Grasshopper. Maintenant, mon transfert s'est réglé, cela me rassure. Je suis plus tranquille. Mais si je veux partir à l'étranger, je pourrai le faire. Pour ce qui est du Japon, on ne peut jamais dire jamais. Mais je ne pense pas y aller maintenant. Peut-être plus tard, vers 31 ou 32 ans.»

L'Italie ne le fait rêver que pour son climat agréable: «Le calcio, c'est trop dur. C'est presque malsain de subir tant de pression. Cela ne suffit pas d'être international et meilleur buteur en Suisse. Même un joueur de la classe de Chapuisat connaîtrait des difficultés. On est bien mieux en Suisse...» (si)

COOP Informel

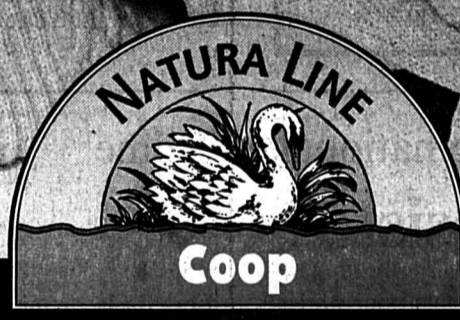
NOUVEAU 4/95 f

Feel the Line!



- Pull-over femme:** à torsades, encolure en V **69.-**
- T-shirt:** boutonné, à rayures **39.90**
- Jeans:** uni, 5 poches **69.-**
- Pull-over homme:** à torsades, encolure ronde **59.-**
- Polo homme:** boutonné, à rayures **39.90**
- Jeans:** uni, 5 poches **69.-**

En vente dans les grands Centres Coop



Coton, issu de cultures écologiques • Blanchi à l'oxygène • Teinté dans le respect de l'environnement

NOUVEAU:

03-244834/ROC

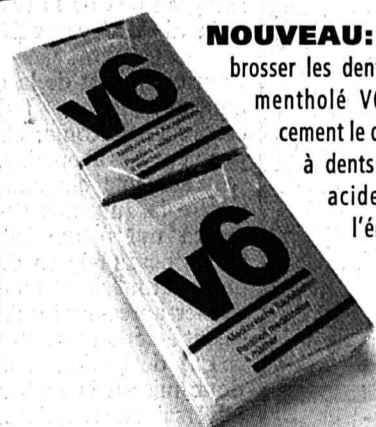
NOUVEAU: Connaissiez-vous les nouveaux FIORETTO de Lindt? Très tendres, fourrés au gianduja et enrobés de chocolat et de riz soufflé, ils en feront craquer plus d'un. Prix de lancement: 138g, **4.90***



NOUVEAU: 'Yofresh' est un produit nouveau, très frais, idéal avec du pain. C'est une margarine à base de graisse végétale, de yoghourt et de petit-lait. Un produit à tartiner crémeux et léger. Prix de lancement: 250g, **1.70**



NOUVEAU: Pas le temps de vous brosser les dents? Le chewing-gum mentholé V6 remplace efficacement le dentifrice et la brosse à dents en neutralisant les acides qui agressent l'émail dentaire après les repas. Prix: le lot de deux, **5.60**



NOUVEAU: Les flans au chocolat ou au caramel* sont tellement bons..., heureusement qu'ils sont en vente par lot de 4! Prix: 4x125g, **1.85**

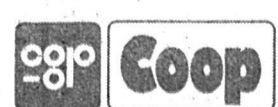


NOUVEAU: Qui saurait résister aux petits coeurs aux noisettes d'ARNI? A base de noisettes et de beurre, ils sont tout simplement délicieux. Prix de lancement: 250g, **2.40**



NOUVEAU: Amateurs de champignons, n'usez plus vos chaussures! Coop vous propose maintenant des bolets séchés à un prix très avantageux. Prix de lancement: 100g, **8.50***

*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.



Réseau cantonal d'alarme par satellite pour les hommes du feu

Pompiers sur orbite

D'ici au mois de mai, les hommes des centres de secours et des corps de sapeurs-pompiers de tout le canton de Neuchâtel pourront être alarmés rapidement, séparément ou simultanément, en quelque endroit du canton qu'ils se trouvent. Moyennant l'introduction d'un nouveau système d'alarme faisant largement appel à l'informatique et aux méthodes modernes de télécommunication que sont l'eurosignal et les fameux «bips» ou «paggers». Un système qui pourrait faire d'autres émules du côté du Jura même si là on préfère doubler la mise pour plus de sécurité.

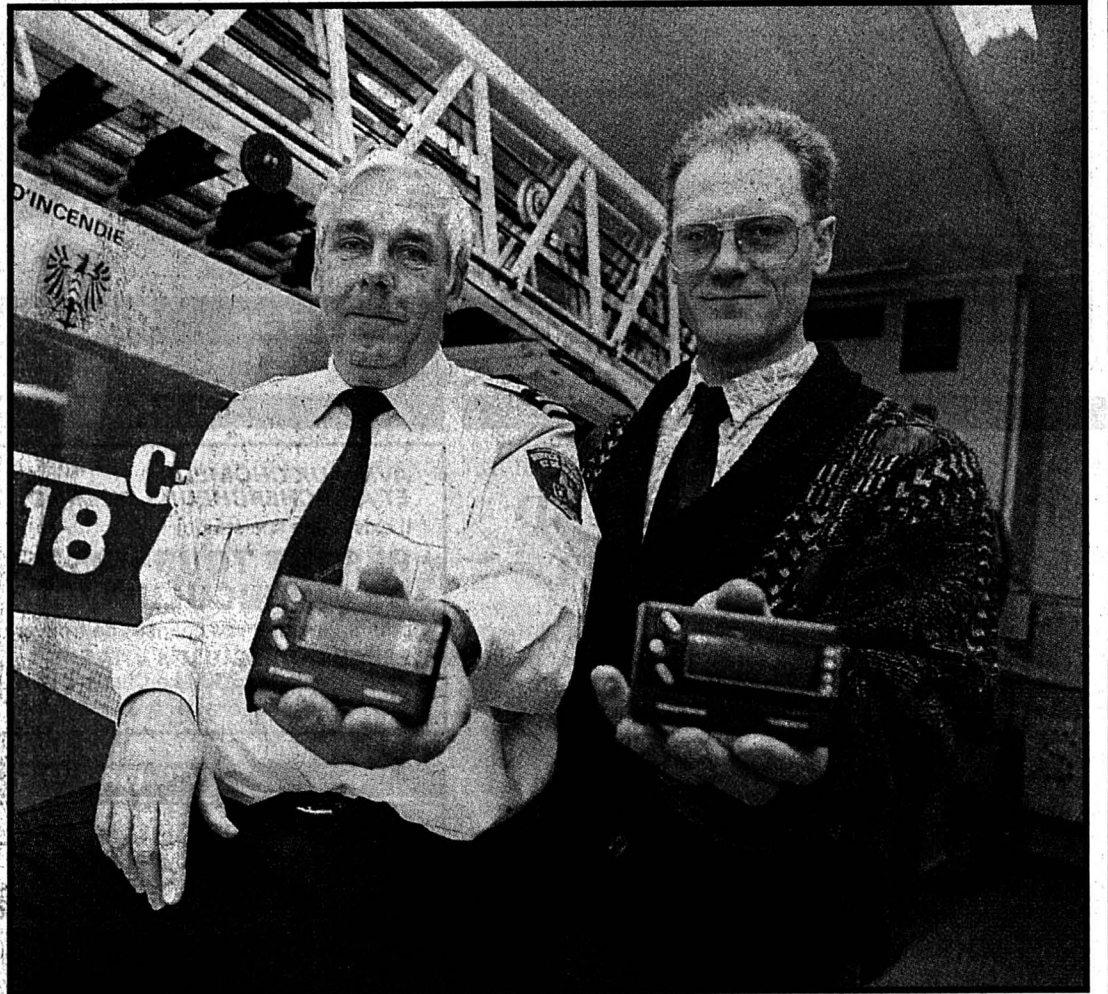
Via des ordinateurs et un logiciel ad hoc, les alarmes seront directement lancées par les trois centrales régionales réceptionnant les appels 117 et 118, soit Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Les alarmes pourront indifféremment être adressées à tous les centres, tous les corps ou à une sélection de groupes ou personnes suivant les nécessités. Les commandants auront en plus la possibilité d'actionner leurs propres troupes via un téléphone dévié. Tous les centres de secours du canton recevront chacun une trentaine de «bips». Chaque corps local en recevra trois, un éventuel complément pour doter tous les hommes du corps étant ici laissé à la charge de la commune.

Outre ses avantages en terme de rapidité accrue comme d'économie d'investissement et d'exploitation, le nouveau réseau est extensible. Il pourrait donc aussi servir dans le futur aux besoins d'autres organismes tels que ORCAN, la protection civile ou la police cantonale.

DES ÉMULES?

Le canton de Neuchâtel est le deuxième canton suisse, après celui de Zurich il y a deux ans, à se doter d'un tel réseau d'alarme proposé par Swissphone, un concurrent direct des Télécoms PTT. D'autres cantons pourraient encore suivre. Dans le canton du Jura, le projet est à l'étude. «Une séance est prévue ce lundi pour aborder le dossier», précise Pierre Paupe, de l'Etablissement cantonal jurassien d'assurance immobilière. Si un tel réseau pouvait aussi être installé sur le plateau franc-montagnard et dans les vallées délémontaine ou ajouote, les Jurassiens entendent cependant «doubler la mise» en maintenant une alarme téléphonique centralisée: «Nous envisageons de doter de «bips» les centres qui sont déjà au bénéfice d'un équipement radio tout en maintenant l'appel téléphonique traditionnel pour les corps communaux», précise le responsable qui voit d'ailleurs difficilement tel ou tel pompier-paysan jurassien enclin à travailler aux champs un «bip» à la ceinture.

C. P.



Bip, bip

Le nouvel instrument de la panoplie du parfait petit sapeur-pompier qui sera opérationnel d'ici au mois de mai dans le canton de Neuchâtel. (Impar-Galley)

Association de défense des actionnaires du CFN

On fourbit ses armes

L'Association de défense des actionnaires du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) se réunira le 16 février prochain, à 17 h à Neuchâtel, pour décider de la suite qu'elle entend donner à ses revendications.

Le rapport du surexpert concluant à un prix de rachat de 550 francs par action, alors que l'expert de l'association avançait un prix de 1045 francs, sera bien évidemment abordé et une position devra être prise par

l'assemblée. Pour l'heure, même si certains membres du comité avaient annoncé au lendemain de la publication des conclusions du surexpert qu'ils n'entendaient pas soutenir le prix proposé devant les membres de l'association, le comité n'a pas encore arrêté ses recommandations définitives sur le sujet, explique Jean Studer, représentant légal au comité de l'association, qui n'exclut pas des procédures juridiques menées par un, plusieurs actionnaires, voire

l'association elle-même. Encore faut-il savoir auparavant de quelle réalité juridique bénéficie aujourd'hui encore le CFN, reconnaît l'avocat. Une question qui ne manquera pas de tarabouter les esprits de l'actionnariat du CFN, appelé qu'il sera, lors de son assemblée générale pour laquelle aucune date n'a encore été fixée, à se prononcer sur la dissolution d'une société dont les actifs et les passifs ont déjà été repris par la BCN. Bonjour le casse-tête... (cp)

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Morteau

Plus de 800 élèves en congé forcé

Les 860 élèves du collège public de Morteau ont dû regagner leur foyer hier matin en raison de la défaillance de la chaudière de secours. Dans les salles de classe, le thermomètre en effet affichait neuf degrés! La reprise des cours ne devrait pas s'effectuer avant jeudi matin.

Page 22

New-York Club à Neuchâtel

Recours rejeté

Le recours déposé par Mme Eveline Cavatassi contre la fermeture définitive de son établissement, la discothèque du New-York Club à Neuchâtel, vient d'être rejeté par le Département de santé, sécurité et justice.

Page 23

Emplois fédéraux

Nette baisse dans le Jura

Entre 1991 et 1994, les emplois fédéraux en Suisse ont passé de 146.234 à 144.500, soit une diminution de 1,2%. Pendant cette période, ils ont reculé dans le canton du Jura, qui figure ainsi parmi ceux qui ont subi le plus fort recul de personnel fédéral.

Page 26

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: nouvelles précipitations, d'abord sur le Jura, puis s'étendant aux autres régions. Ces précipitations pourront être parfois abondantes surtout en montagne. Limite des chutes de neige remontant de 500 m au début vers 1500 m en cours de journée. En Valais neige par moments jusqu'en plaine. Vents d'ouest tempétueux en montagne, parfois forts en plaine au nord des Alpes.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max		min.	max
Amsterdam	1°	7°	Los Angeles	12°	14°
Nuageux			Pluvieux		
Athènes	5°	15°	Madrid	4°	12°
Temps clair			Nuageux		
Berlin	2°	6°	Moscou	-13°	-9°
Pluvieux			Neigeux		
Bruxelles	3°	8°	New York	-1°	4°
Nuageux			Nuageux		
Buenos Aires	24°	33°	Paris	5°	9°
Nuageux			Nuageux		
Le Caire	8°	18°	Rio de Janeiro	22°	31°
Temps clair			Nuageux		
Copenhague	0°	4°	Rome	9°	15°
Nuageux			Nuageux		
Frankfort	4°	10°	Stockholm	0°	5°
Nuageux			Neigeux		
Johannesburg	15°	28°	Sydney	15°	24°
Temps clair			Temps clair		
Lisbonne	13°	17°	Tokyo	6°	13°
Pluvieux			Temps clair		
Londres	6°	9°	Vienne	4°	5°
Nuageux			Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

Un violent courant d'ouest souffle de l'Atlantique à l'Europe centrale. Il entraîne une nouvelle perturbation active vers les Alpes. Elle est accompagnée d'air plus doux. Evolution probable de jeudi à dimanche: au nord et dans les Alpes, mis à part quelques éclaircies jeudi matin dans l'est, temps très nuageux et souvent pluvieux, neige parfois jusqu'à basse altitude. En fin de semaine, probablement plus variable et plus doux. Par moments quelques pluies. Limite des chutes de neige remontant vers 1000 à 1500 m.



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Canton de Neuchâtel: 039/24 20 20
Jura: 039/51 26 26
Jura bernois: 032/93 64 66
Bulletin permanent: 039/189



Grande salle
de l'Ancien Stand
Jeudi 26 janvier 1995
à 20 heures précises

GRAND LOTO du HC La Chaux-de-Fonds

1 tour gratuit
Abonnement Fr. 18.- pour 40 tours
Coupons à 50 centimes
4 CARTONS
En fin de match, 5 tours hors abonnement,
tous les quines à Fr. 50.- (bons d'achat)
132-765479

FUST soldes - soldes

NOUVEAU • NOUVEAU
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds

TV/HIFI/VIDEO • PHOTO • NATEL

Autorisés du 9. au 28. 1. 1995

Bosch Car-Tel SC 2
Natel D Handy. Mémoire pour 100 numéros
alphanumériques. Mémoire pour 10 répétitions.
Conversation 60 min.

BOSCH

Location/m.*
AS incl. **55.- 750.-**

Roadstar Typ 808
Natel C Handy. Mémoire pour 50 numéros
alphanumériques.

ROADSTAR

680.-

Panasonic KX-T 9000
Radiotéléphone d'une portée allant jusqu'à
300 m. Mémoire pour 10 numéros. Répétition de
numéros.

PANASONIC

399.-

Olympia
Quadrophon
TAM-FAX avec
répondeur télé-
phonique intégré.
Mémoire pour
numéros/touche
de répétition.

OLYMPIA

Location/m.*
AS incl. **33.- 695.-**

Fust Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est
offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

La Chaux-de-Fonds bd des Eplatures	Jumbo	039 26 9444
La Chaux-de-Fonds bd des Eplatures 44	Hyper-Fust	039 26 1222
Neuchâtel	Rue des Terreaux 7	038 25 51 52
Bienne	Hyper-Fust	032 52 16 02
	route de Soleure 122	05-178689/4x4

● BLAUPUNKT ● BOSCH ● Roadstar ● PHILIPS ● SANYO ● OLYMPIA ● NOKIA ● SONY

ENSEIGNEMENT

L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET.

La méthode qui s'adapte à vos
besoins personnels.

Plan d'étude flexible

Pas de leçons manquées

Pas de limitation du nombre des leçons

Apprendre selon son rythme personnel

Résultats garantis

Rendez-nous visite: pour un test de
classement gratuit, un entretien sans
engagement et pour avoir la chance
de gagner un vol pour New York.

Vous pouvez également nous appeler au:

Tel: 039/23 55 30



Av. Leopold-Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds

DIVERS

AVIS AUX CHÔMEURS ET AUX CHERCHEURS D'EMPLOI

Il existe une société qui

RÉSOUT TOUS VOS PROBLÈMES DE CURRICULUM VITAE

pour augmenter vos chances de trouver un emploi

ESÔES CURRICULUM VITAE

Case postale 13, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 077/372 803

132-765861

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente de six appartements en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 3 février 1995**,
à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à
La Chaux-de-Fonds, salle des ventes, 2e étage.

Failli: Lucien Isaz, rue Maujobia 143, à Neuchâtel. Délégation
O.F. Neuchâtel.

CADASTRE LES ÉPLATURES

Désignations des parts de copropriété à vendre, sises
rue des Bouleaux 15 à La Chaux-de-Fonds.

Parcelle 4071/Y: ruelle Morgarten, appartement: 4e étage,
1½ pièce de 39 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 5 m².

Parcelle 4072/Z: ruelle Morgarten, appartement: 4e étage,
2½ pièces de 54 m² + 1 cave 4 m² + 1 galetas 10 m².

Parcelle 4073AA: ruelle Morgarten, appartement: 4e étage,
1½ pièce de 35 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 5 m².

Parcelle 4074AB: ruelle Morgarten, appartement: 4e étage,
1½ pièce de 35 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 10 m².

Parcelle 4075AC: ruelle Morgarten, appartement: 4e étage,
2½ pièces de 54 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 5 m².

Parcelle 4076AD: ruelle Morgarten, appartement: 4e étage,
1½ pièces de 39 m² + 1 cave 3 m² + 1 galetas 8 m².

Estimations: (parcelles 4071/Y à 4076/AD ensemble:
cadastrale (1991): Fr. 608 000.-

de l'expert: Fr. 405 300.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle 2466, bâtiments, places-jardins de 1678 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du
rapport de l'expert: 9 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du com-
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédé-
rale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement
seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-
Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 1994.

OFFICE DES FAILLITES

Le préposé: J.-P. Gailloud

132-764882

GASTRONOMIE

Une bonne FONDUE



Restaurant L'Ecurieuil

☎ 039/23 16 48
Camping du
Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

132-765183

SPECTACLES - LOISIRS

HOME LA SOMBAILLE

Sombaille 4c, La Chaux-de-Fonds

expose dans sa galerie

les photos de Marc Muster

du 23 janvier au 13 février

132-765878

DIVERS

Nouvel! Taxi-meubles / -Express,

de 10 à 300 kg par colis vite - bien - moins cher,
livraison de vos meubles ou effets divers en
ville - en Suisse! - à l'étranger!

La Chaux-de-Fonds - ☎ 077/31 72 33

ACTION RIDEAUX 10%

sur le nettoyage des voilages
et rideaux jusqu'à fin mars 1995

Service à domicile

Démontage et pose sur demande

TEINTURERIE MONNET

Burri succ.

Collège 21

☎ 039/28 32 51

132-765818

CD-Rom

CD-Rom

Demandez notre
catalogue gratuit!

CD-Rom Vision,
Troncs 2c, 2003 N'tel
Tél. (038) 31 70 32

28-10288/ROC

Feu: 118

DIVERS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Jeudi 26 janvier 1995
à 17 h 15

au grand auditoire
de l'Institut de biologie

Présentation publique de la thèse de
doctorat de M. Neil Springate,
titulaire d'un B.Sc. de l'Université
de Londres:

Révision systématique et ana- lyse cladistique des Megalodon- tidae (insectes: hyménoptères)

Le doyen: H.-H. Nägeli

28-10282

AVIS OFFICIEL



MISE EN SOUMISSION DE TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Les directions des Services indus-
triels et des Travaux publics mettent
en soumission les travaux de génie
civil suivants:

les travaux de creusage nécessaires à
la rénovation des réseaux de distribu-
tion d'eau, de gaz, d'électricité et de
chauffage à distance ainsi que les tra-
vaux de correction des rues concer-
nées.

La direction des Services industriels
met en soumission les travaux de
génie civil suivants:

les travaux de creusage qui seront
entrepris en 1995 dans le cadre de
l'entretien et de l'extension de ses
réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et
de chauffage à distance.

Les entreprises intéressées par ces
travaux sont priées de s'inscrire par
écrit jusqu'au 6 février 1995 à la
direction des Services industriels,
rue du Collège 30, 2300 La Chaux-
de-Fonds.

Les directions des
Services industriels
et des
Travaux publics

132-765898

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Police-secours: 117

DIVERS

On va enterrer le Tech au Locle ?

FAUX !

Le Locle est le siège de l'Ecole
d'ingénieurs, future HES. Placer la filière
technique à ses côtés, c'est préparer l'avenir !

Demain: l'Ecole d'ingénieurs ne sera de
toute manière pas HES ?

Parti socialiste La Chaux-de-Fonds

le 5 février
Responsable: Philippe Metz

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 90

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

En traversant la Soixante-treizième Rue, Ruth prit sa décision. Soit elle renonce à la pension, soit je vais voir cette avocate.

Une jeune femme poussant un enfant dans un landau venait droit sur elle. Ruth fit un pas de côté pour l'éviter et heurta un homme au visage en lame de couteau coiffé d'une casquette enfoncée jusqu'aux yeux et vêtu d'un méchant pardessus qui em-

pestait le vin. Fronçant le nez de dégoût, elle serra son sac contre elle et changea rapidement de trottoir. Les piétons se bousculaient, des enfants avec leurs livres de classe, des vieux habitants du quartier qui faisaient leur sortie matinale en allant acheter le journal, des gens qui tentaient désespérément de héler un taxi pour se rendre au bureau.

Ruth n'avait jamais oublié la maison qu'ils avaient failli acheter à Westchester il y a vingt ans. Trente-cinq mille dollars à l'époque et elle devait valoir dix fois ce prix aujourd'hui. En apprenant le montant de la pension alimentaire, la banque avait refusé de leur accorder un prêt.

Elle tourna en direction de l'est dans la Quatre-vingt-deuxième Rue, la rue d'Ethel. Carrant les épaules, Ruth ajusta ses lunettes, se préparant inconsciemment comme un boxeur

sur le point de pénétrer sur le ring. Seamus lui avait dit qu'Ethel habitait un rez-de-chaussée avec une entrée particulière. Le nom sur la sonnette, «E. Lambston», confirma ses indications.

Le son étouffé d'une radio à l'intérieur lui parvint. Elle pressa fermement son doigt sur la sonnette. Mais ni le premier ni le second coup de sonnette ne reçurent de réponse. Ruth n'était pas du genre à se laisser dissuader. La troisième fois, elle garda le doigt sur le bouton.

La sonnerie retentit pendant une minute entière avant que Ruth ne fût récompensée par le dé clic de la poignée. La porte s'ouvrit brutalement. Les cheveux en bataille, la chemise déboutonnée, un jeune homme la fusa du regard. «Qu'est-ce que vous voulez, à la fin?» demanda-t-il. Puis il fit un effort visible pour se calmer.

«Excusez-moi. Etes-vous une amie de Tante Ethel?»

«Oui, et il faut que je la voie.»

Ruth fit un pas en avant, forçant le jeune homme à lui barrer carrément le passage ou à la laisser entrer. Il recula et elle se retrouva dans le living-room. Elle jeta un rapide regard autour d'elle. Seamus lui avait toujours parlé du désordre habituel d'Ethel, pourtant l'endroit était impeccable. Un amoncellement de journaux, mais bien rangés en piles. Un beau mobilier ancien. Seamus lui avait parlé des meubles qu'il avait achetés à Ethel. Et je vis au milieu de l'horrible fatras de sa mère, pensa-t-elle.

«Je suis Douglas Brown.» Doug sentit l'appréhension le gagner. Il y avait quelque chose chez cette femme, dans la façon dont elle jugeait l'appartement, qui le mettait mal à l'aise. (A suivre)

Chutes de neige: joie des couvreurs et des carrossiers

L'or blanc fait grise mine

La neige fait la joie des enfants... et des carrossiers. Pour les couvreurs, des précipitations comme celles de ce mois de janvier permettent de faire le joint. Pour les automobilistes malchanceux, en revanche, cela peut représenter un casse-tête, surtout si le véhicule endommagé est ancien.

«Je venais de faire des frais pour passer l'expertise», soupire ce propriétaire d'une voiture désormais extra-plate après avoir reçu quelques dizaines de kilos de neige glacée tombés d'un toit. Sa voiture allait tout bien, mais elle affichait 100.000 km au compteur. Du coup, si le montant de la réparation dépasse la valeur à l'argus du véhicule, l'expert de la compagnie d'assurance décrètera probablement le «dégât total». En clair, l'automobiliste ne recevra pas de quoi se racheter une voiture dans un état équivalent à la sienne avant l'accident.

CASCO OU CASSE-TÊTE

Les alternances de froid et de redoux de ces deux dernières semaines ont provoqué de nombreuses avalanches, pas toujours prévisibles, surtout lorsque la neige tourne en pluie au petit matin. Du pain béni pour les carrossiers. L'un d'eux estime que la neige dégringolant a



Les joies de l'hiver à 1000 mètres

Voilà ce qui peut arriver (à gauche) si l'on parque sa voiture sous un toit qui n'a pas été préalablement déblayé par les couvreurs (à droite).



fait plus de dégâts, ces derniers temps, que les accidents. Les victimes n'ont qu'une chose à faire, si elles étaient stationnées dans les règles: appeler la police qui procède à un constat. Un service très demandé, ces jours. Ensuite, transmettre le cas à l'assurance casco - si l'on en a une, ce qui n'est pas obligatoire - qui l'indemniserait, généralement après expertise.

Auparavant, la casco se retournait contre le propriétaire de l'immeuble, dont l'assurance responsabilité civile payait. Mais cette procédure a été simplifiée il y a quelques années.

Les compagnies qui assurent véhicules et immeubles sont souvent les mêmes. Et les responsabilités peuvent être difficiles à déterminer, en raison de la possibilité ou non de faire déblayer les toits. Sans casco, cela tourne au casse-tête, et le chemin de l'indemnisation peut passer par le tribunal civil.

L'article 58 du Code des obligations prévoit que les propriétaires d'immeubles doivent veiller à l'entretien de leurs biens. Plus précis, le règlement communal sur les voies de circulation les enjoint de faire débarrasser les toits de la neige qui les

recouvre. La pose de barres à neige est vivement recommandée, et même obligatoire lors de la réfection d'une toiture ou de la construction d'un bâtiment avec toit en pente.

Les spécialistes du déblayement, ce sont bien sûr les couvreurs. Les chutes de neige leur permettent de travailler pendant la morte saison. Un hiver sans neige a les mêmes conséquences pour eux que pour les exploitants de remontées mécaniques. Certains ouvriers peuvent bénéficier du chômage partiel, pour autant qu'ils soient employés à

plein temps. Les autres se retrouvent au chômage complet, en attendant la neige.

PLUS DE SOUPLESE

Patron d'une petite entreprise de la ville, Jean-Marc Fahrni souhaiterait plus de souplesse dans l'octroi du chômage partiel, afin de conserver son personnel: «Il n'est pas toujours facile de trouver des gens qui sachent marcher sur un toit», explique-t-il. Il craint en outre que l'instabilité propre à ce métier n'en détourne les jeunes et rende difficile l'engagement de personnel qualifié. A.M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Route de Biaufond

Glissement de terrain

Les fortes pluies du week-end n'ont pas trop posé de problèmes dans les Montagnes neuchâtelaises où les risques d'inondation sont moindres par rapport à certains autres points du canton. Par contre, il peut arriver que de petits glissements de terrain se produisent sous l'effet du gel et du dégel. C'est ce qui est arrivé sur la route de Biaufond, dans la nuit de vendredi à samedi. Un éboulement a entraîné une masse de grès et de pierres sur la route, à mi-côte. Les employés des Ponts et chaussées sont intervenus très tôt samedi pour débarrasser les cinq à six mètres cubes qui obstruaient la chaussée sur un tiers de sa largeur. Toutefois, la route n'étant pas complètement envahie, le trafic n'a pas été interrompu. Actuellement tout est quasiment rentré dans l'ordre, a précisé hier le voyer-chef André Froidevaux. (Imp)

La Chaux-de-Fonds

Dans le chasse-neige

Mardi à 6 h 15, au volant d'une voiture de livraison, M. T. M. C., de la ville, circulait rue de l'Hôtel-de-Ville en direction sud. Peu après l'immeuble No 91, dans un léger virage à droite, il a glissé sur la route enneigée. Il s'est alors déporté à gauche et a heurté le chasse-neige, piloté par M. B. A., de La Chaux-de-Fonds également, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

AGENDA

CIFOM

Toutes les questions...

Aucune question sur le CIFOM ne devrait rester sans réponse et dans ce but, les comités de soutien organisent des séances d'information dont l'une aura lieu jeudi 26 janvier, 20 h, à l'aula du Collège de Bellevue. Ces soirées ont été mises sur pied dans les quartiers pour que tous les citoyens et citoyennes aient facilement accès à l'information et votent en connaissance de cause les 4 et 5 février prochains. (ib)

Au Club des loisirs

Le Jura sauvage

Les membres du Club des loisirs sont invités à un bel après-midi, jeudi 26 janvier, 14 h 30, à la Maison du Peuple. M. P. Wegmüller leur présentera un film sur le Jura sauvage avec ses merveilleux paysages, ses animaux, ses arbres, ses fleurs. (ib)

Conseil des jeunes et enseignants pour le CIFOM

Des centaines de signatures

Lors d'une récente séance, le Conseil des jeunes, 2e chambre, a pris position pour le CIFOM (Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises) et voté une résolution.



Fort de ce succès, les membres de ce jeune Parlement ont encore récolté des signatures auprès de leurs camarades des écoles supérieures de la ville. La moisson a été bonne et, lorsque toutes les listes seront rentrées,

ce sont entre 500 à 600 signatures émanant des gens les premiers concernés qui viendront en appui du projet.

SOUTIEN DES ENSEIGNANTS

D'autre part, les enseignants de toutes les écoles de la ville et de quelques établissements spécialisés ont également manifesté leur soutien et leur conviction face au projet du CIFOM en rédigeant et contresignant une lettre ouverte (lire en page 31).

Rappelons que la campagne en vue de la votation des 4 et 5 février prochain sera animée par une manifestation lancée par le Conseil des jeunes, 2e chambre,

jeudi 2 février prochain (départ de la gare à 17 h 30).

EXPOSITION

Avec l'exposition actuellement présentée par la ville dans le hall de la Salle de musique (chaque jour de 16 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h), l'information est large et complète.

Les milieux professionnels et politiques, de même que les deux comités de soutien, multiplient encore les débats et rencontres. Cette prise de conscience tous azimuts donne bien la mesure de l'enjeu en cause, engageant l'avenir de toute la région. (ib)

Le mimosa pointe le bout de ses boules

On recherche vendeurs...

Tout rond, tout doux et jaune comme le soleil précurseur de bonheur, le mimosa nouveau est prêt à apporter une fois de plus son aide aux enfants défavorisés. Sa traditionnelle vente aura lieu vendredi 27 et samedi 28 janvier prochains. Tous les petits vendeurs sont donc attendus de pied ferme.

Le mimosa fleurit si bon l'avant-printemps qu'une place d'honneur lui est accordée d'avance. Vendredi 27 et samedi 28 jan-

vier, dans quelque 300 localités de Suisse, se déroulera la 46e vente de cette fleur venue du sud. Elle est organisée par la Croix-Rouge et soutenue par la Chaîne du Bonheur. A ce jour, seuls les petits vendeurs de poussière de soleil doivent encore se faire connaître.

Le bénéfice de cette action va, comme chaque année, aider de nombreux enfants de chez nous, en permettant de financer des colonies de vacances et des camps de ski, ainsi que des changements d'air aux petits

malades ou aux enfants handicapés. Les familles en difficultés ne sont pas oubliées.

Vendredi après-midi et samedi toute la journée, petites ou grandes, les branches de mimosa seront vendues par les enfants dans toute la ville.

Touchant 10% du produit de leurs ventes, les vendeurs peuvent s'annoncer sans tarder aux numéros de tél. (039) 23 34 23 ou 26 91 20. C'est à la Halle aux enchères qu'il iront toucher leurs cartons de fleurs. C.M.

Recensement aux Planchettes

Six habitants de moins!

Avec une diminution de 6 personnes, la population peut être considérée comme plutôt stable aux Planchettes. Au dernier recensement, la petite commune comprend donc 219 habitants, contre 225 pour 1993 et 223 pour 1992.

Ce sont toujours les Confédérés qui l'emportent (125) aux côtés des Neuchâtelais et Neuchâtelaises (83); on ne dénombre que 11 étrangers (9 en 1993).

Les hommes et garçons (119) devancent les femmes et les fillettes (100). La religion majori-

taire reste protestante (150), suivie des catholiques-romains (38); les catholiques-chrétiens sont au nombre de 3 et 28 personnes entrent dans la rubrique «divers ou sans religion». Le village compte 81 ménages, comme l'année dernière. (ib)

L'abc entre évolution et conjoncture

La quadrature du cercle?

Affronter la conjoncture, sans diminuer les prestations, mais en prenant des initiatives pour trouver de nouveaux moyens financiers. Telle est la ligne de conduite du Centre de culture abc, qui ouvrira la saison théâtrale en février autour de textes de Cortazar.

En cinéma l'abc s'intéresse aux films d'auteur, aux créations suisses, ainsi qu'à d'autres bobines comme «Fraises et chocolats», c'est-à-dire à des productions de qualité, tous publics, ce qui n'est pas forcément incompatible.

Le problème n'est pas d'organiser un programme, mais de projeter ce qui existe, tant l'offre est abondante, et intéressante, actuellement dans ce domaine. L'abc ne peut plus suivre, l'instrument dont le centre dispose, ne suffit plus. La limite, c'est le local, 40 places, dont il faudrait tripler la capacité.

La saison théâtrale débutera par une création, autour de Cortazar, mis en scène par Samuel Grilli. L'idée est ici de privilégier l'aspect formatif, de proposer un encadrement professionnel à des comédiens amateurs. Ce type de démarche correspond à

la petite salle de l'abc. Le Temple allemand sera utilisé pour d'autres réalisations, le lieu donnera l'air, la distance aux productions théâtrales ou musicales, à l'étroit rue de la Serre. Une façon aussi de vitaminiser ses neurones dans un espace différent.

Les collaborations avec diverses institutions de la ville, Musée d'histoire et médaillier, TPR, Ferme Gallet, Bikini Test, avec les écoles dans le domaine du cinéma, sont autant d'ouvertures tonifiantes.

Tout l'art du Centre de culture abc sera de réussir l'équation: évolution, augmentation de la fréquentation, tant en cinéma qu'en théâtre, et situation financière extrêmement fragile. Francy Schori, directeur artistique de l'abc depuis dix ans, ne travaille pas sur l'éphémère. Tous les indices sont favorables! D. de C.

AVIS URGENT

Cherchons d'urgence

isoleurs qualifiés

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04

PUBLICITÉ

10 écoles

sont impliquées dans le CIFOM, qui leur permettra à toutes de se développer. Faut-il tout faire rater parce que l'une ou l'autre change de place?

OUI!

AU CIFOM
4 et 5 février



La Revue est finie, place à la nouvelle saison Grange-Casino

Ils filent le parfait humour

A peine remis des émotions de la Revue, Cuche, Barbezat et toute l'équipe d'animation du Casino annoncent une prochaine saison riche de plusieurs points chauds: le célèbre Jango Edwards, qui réussit même à déstabiliser Christophe Dechavanne, Richard Desjardins et... la nouvelle création de C & B, en avant-première au Locle.

Pas le temps de souffler, le spectacle doit continuer. Or donc, Cuche et Barbezat se sont mis sérieusement à leur nouvelle création, qu'ils présenteront en mai au Casino. Trois mercredis de suite, et entre deux, ils continueront à peaufiner. Des sketches toujours, mais «avec un peu moins de naïveté, un peu plus de maturité», détaille Jean-Luc Barbezat, point trop défait après le dernier sprint.

La première, ce sera à Beausobre, dans une salle de 800 personnes. Autant dire que la conception scénique va changer. «On a envie de jouer avec l'espace!»

Et c'est tout? Pensez voir. Cet été, nos deux lascars vont monter, avec Pierre Miserez et son complice Alain Roche un spectacle destiné à... la Suisse allemande. Là, on vise carrément le niveau international. «Une nouvelle corde à notre arc! ça peut très bien marcher, ou pas. C'est

un laboratoire. Si ce n'est pas positif, ce ne sera pas plus grave que ça, on a d'autres choses à côté».

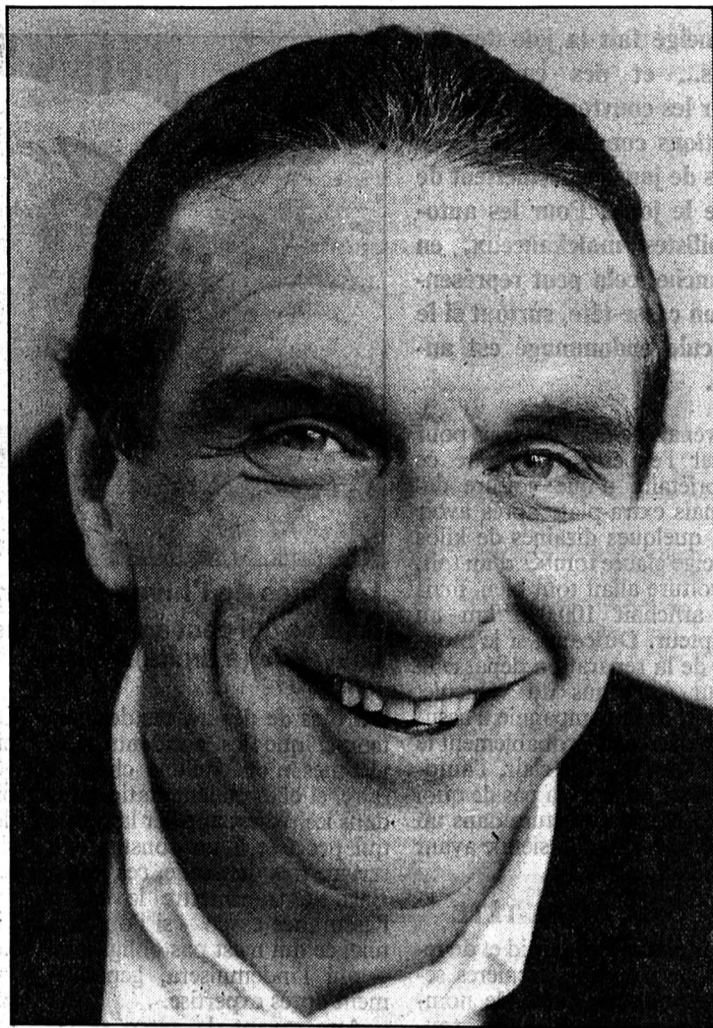
En attendant, place à la saison janvier-juillet à la Grange et au Casino, présentée dans le nouveau Nocturne loclais. C'est un représentant de la «ville voisine», Hugues Wülser, qui signe l'édition. Et vive la région!

En bref, cette saison consiste en un large éventail de pièces de théâtre, d'opérettes, de rock (Peeping Tom), de bonne chanson française (Sarclo), d'humour (Pierre Aucaigne). «C'est bien de faire des découvertes, mais aussi de se fidéliser avec les artistes. Une saison, ça fonctionne comme ça: des têtes d'affiche, des découvertes et des gens qui se fidélisent dans la région».

Autres «fidélisés»: Mimi et le Bel Hubert, la même soirée mais pas simultanément. Et Claude Cavalli, qui fait sa première, seul en scène avec ses musiciens et ses propres compositions. «Il s'apprête à faire une grande carrière», prédit Jean-Luc Barbezat, «il a tout pour ça, l'intelligence, des grandes qualités humaines et artistiques. Nous serons fiers, dans quelques années, de l'avoir épaulé!»

LE GONG POUR DECHAVANNE

Et puis Jango Edwards, rien que ça. «Clown moderne, provocateur, à situer entre Courtemanche et Léo Bassi, un «Au-



Jango Edwards.

Un Américain au Locle, en général beaucoup plus déjanté que l'air sage qu'il arbore ci-dessus.

(sp)

guste» complètement déjanté». Un ex-businessman aux States qui un jour en a eu marre des cravates et a décidé de s'éclater. On ne saurait lui donner tort. Il a même été jusqu'à cracher son petit déj sur Cricri Dechavanne, en direct à la télé. Oh, l'icône-claste.

Autre point chaud: Richard Desjardins qui a retrouvé son groupe Abbittibi. Du tout grand spectacle en perspective.

N'oublions pas l'impro, avec plusieurs matches au programme (ça marche, ça marche!) et, lors des Promos, une tentative de battre le record du monde: il s'agit de tenir 52 heures, en se relayant entre cinq, c'est-à-dire deux filles de la Ligue suisse d'impro, Cuche et Barbezat, et LE monsieur improvisation, Philippe Cohen.

Et ce sera tout jusqu'en septembre. Ce qui n'empêche pas à l'équipe d'avoir envie par exemple de monter une soirée music-hall avec trois-quatre têtes d'affiche. Et aussi de faire grandir la prochaine Revue, en monopolisant un peu plus le Casino.

C & B n'ont pas l'intention de s'en aller de sitôt. «Tant que nous aurons les possibilités de réaliser nos ambitions, on continuera!» Et ils tiennent le coup? Ben oui. «L'année passée à la même époque, on n'en pouvait plus. Mais on apprend à gérer ça, c'est aussi de la maturité», conclut Jean-Luc-le-sage, qui n'a pourtant pas encore l'air d'un vieillard cacochyme.

CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Tour Jurgensen aux Brenets Assemblée constitutive

La tour Jurgensen, plantée au sommet de la Caroline aux Brenets, mérite d'être restaurée pour plusieurs raisons. Architecturalement, c'est un témoin intéressant du XIXe siècle, historiquement ce monument est rattaché au nom d'un horloger prestigieux, culturellement il fait partie de l'inventaire du patrimoine que le Conseil général a jugé utile de protéger, il est un atout sur les plans touristique et de l'environnement et, effectivement, on veut croire qu'il est cher au cœur de nombreux Brenassiers. Depuis quelques mois, une équipe de personnes intéressées se sont activées à mettre sur pied une association dont le but sera la sauvegarde et la restauration de la tour Jurgensen. Architectes, ingénieurs, historiens, photographes notamment ont mis sur pied un programme de travail et élaboré les statuts de cette association qui sera officiellement constituée mercredi 1er février 1995. L'assemblée constitutive est ouverte à tous, elle aura lieu à 20 heures dans la salle du Conseil général, au bureau communal des Brenets. (dn)

Le Cerneux-Péquignot Nouveau conseiller général

Pour repourvoir le siège vacant d'Yvan Bonnet, l'assemblée communale du Cerneux-Péquignot, présidée par Pierre Vuillemez, a pris acte de la candidature de Christian Grisel. (cl)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Au Club des loisirs

Ce jeudi 25 janvier, les membres du Club de loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver pour une nouvelle séance. Celle-ci débutera à 14 h, à la Maison de paroisse, par un culte. A 14 h 30 ensuite, Mme Gafner entendra son auditoire de la mémoire. C'est aussi cet après-midi que seront enregistrées les inscriptions pour le dîner du 9 février. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 25 AU 31 JANVIER

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. 28 et 29 janvier, gardiennage à Roche-Claire A. Draper.

● CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 27, assemblée mensuelle aux Trois Rois, 6e étage. Mardi 31, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: André Baume, André Kehrl.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 30 janvier, 19 h 30, basse, 20 h ensemble, Maison de paroisse.

● CLUB DES LOISIRS. Jeudi 26 janvier à 14 h 30 au Casino, «il était une fois la Yougoslavie et l'URSS», dias commentées par Mme et M. Eric Peçon, Le Locle.

● CONTEMPORAINES 1915. Vendredi 27 janvier, match au loto au Cercle de l'Union dès 14 h. Apportez des quines svp.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

● PRO SENECTUTE. Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.

● VOLLEYBALL-CLUB. Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. Jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).

● STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS. Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

● CADL (CLUB ATHLÉTIQUE). Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

● CLUB D'ÉCHECS. Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

● CLUB DES LUTTEURS. Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.

● FANFARE «LA SOCIALE». Répétition tous les lundis à 19 h 45 à Paroiscentre.

● SAMOURAÏ JUDO-CLUB. Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes.

Renseignements: Pierre Béuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.

● GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS. M.-A Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h 15, chanson loclaise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.

● CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE. Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons: Ecole neuchâtoise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 72 64 ou 31 69 18. Taxis bénévoles: tél. 31 40 53. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.

● FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE. Actifs, actives (dès 16 ans). - Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h. Dames (dès 25 ans). - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans). - Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site. Jeunes filles (de 7 à 10 ans). - Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret.

Jeunes filles (de 10 à 16 ans). - Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site.

Agrès mixte (dès 7 ans). - Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Artistique garçons (dès 7 ans). - Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Athlétisme mixte (dès 7 ans). - Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Enfantine mixte (de 5 à 7 ans). - Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Mères et enfants (de 3 à 5 ans). - Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site.

Gymnastique douce (dès 50 ans). - Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.

● SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE. Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

● TENNIS DE TABLE. Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

● GYM HOMMES. Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.

● CONTEMPORAINS 1918. Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

● CONTEMPORAINS 1923. Rencontre chaque 2e mardi du mois à la place Bournot. Départ à 14 heures.

● CONTEMPORAINS 1924. Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.

● GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS». Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 17 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

● CLUB D'ACCORDÉON. Répétitions tous les mardis soir de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. à la présidente, Eglantine Matthey, 31.43.18.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI A 17 HEURES. - Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, en fonction de la surface rédactionnelle à disposition. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

Nouveau centenaire

Le Locle compte un nouveau centenaire, en la personne d'Arnold Jacot, une figure très populaire en ville qui séjourne maintenant au home de la Gentilhomme où il a été fêté hier par ses petits-enfants, les représentants des autorités cantonales et communales ainsi que le personnel et la direction de l'établissement.

Né le 24 janvier 1896, Arnold Jacot a suivi sa scolarité obligatoire au Locle avant d'aller «chez les Allemands», comme on disait alors, pour apprendre la langue d'outre-Sarène.

De retour dans sa ville, il a fréquenté l'Ecole de commerce avant d'entreprendre un apprentissage à la poste. Il est resté fidèle à cette entreprise durant 47 ans.

Le 14 décembre 1913 il est entré dans la chorale de l'Echo de l'Union et il en était encore, 72 ans plus tard, en 1985, lors du centenaire de cette société. Un fameux record! Il était donc logique qu'une forte délégation de cette société se soit associée à l'anniversaire marquant d'Arnold Jacot qui a encore, certes timidement, accompagné ses camarades lorsque ceux-ci interprétèrent le Père du Jura, un air qu'il a tant chanté et aimé. (jcp)



Arnold Jacot

C'est en chantant et enchanté qu'il a pris place au milieu de ses camarades choristes. (Impar-Perrin)

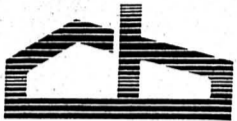
IMMOBILIER

A LOUER
Au centre du Locle
Magnifique 4 pièces mansardé avec une mezzanine

Cuisine agencée ouverte sur le séjour, machine à laver, lave-vaisselle, 2 salles de bains/WC, une cave.

Libre: 1er janvier 1995. 132-764331

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI



À VENDRE LE LOCLE

dans ancien immeuble entièrement rénové en 1989

APPARTEMENTS de 3½, 4, 5 pièces et 5 pièces en duplex

Surface habitable entre 113 m² et 209 m², cuisine très bien agencée, salle de bains/WC et WC séparés. Dépendances. 2e salle d'eau avec douche pour les 4 et 5 pièces.

Pour tous renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
 Jardinière 87
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
 132-765606

DIVERS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
Boucherie Centrale
 Pont 4, Le Locle. ☎ 039/31 40 04
 Demain jeudi dès 10 heures
COMPOTE AUX RAVES
 cuite, garnie 157-714975
 ☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Hôtel-Restaurant



2412 Le Col-des-Roches
 ☎ 039/31 46 66

Le délai de transformations de nos toilettes a été respecté!

Aujourd'hui RÉOUVERTURE

Se recommande: famille Meier 15-714977

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

AU LOCLE 3 pièces, balcon

Refait à neuf
 Sanitaires, bloc cuisine
 Mensualité dès Fr. 651.- + ch.
 ☎ 038/24 57 31 28-9668



La nouvelle Nissan Primera construite en Europe. A partir de 20'950 francs déjà. Un carénage harmonisé, un puissant moteur 16 soupapes à injection «multi-point», équipé de l'airbag de série côté conducteur (à partir du modèle SLX), antivol «immobilizer» et trois ans de garantie très étendue. A essayer sans tarder.

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88. 144-715865/ROC
 Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, Michel Liechti, 039/31 15 15 91/95/1

OFFRES D'EMPLOI

Hôtel-Restaurant



2412 Le Col-des-Roches
 ☎ 039/31 46 66

cherche **URGENT**
 - cuisinier
 - aide de cuisine/commerce
 Prière de téléphoner. 157-714976

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

Cardamines 26, Le Locle
 A louer

appartement entièrement rénové
 Cuisine agencée, 4 pièces
 Prix: Fr. 800.-, plus charges
 ☎ 039/335 183 157-714925

DIVERS

«LA SIBERIENNE»

Atelier: rue du Temple 22, 2416 Les Brenets, ☎ 039/31 13 75

Pour mieux vous servir nous transformons

Liquidation partielle
RABAIS DE 15 à 50% PROFITEZ-EN!

Notre atelier est toujours à votre disposition pour vos réparations et vos transformations. Liquidation partielle autorisée du 16 janvier au 16 mars 1995. 157-714968

IMMOBILIER

A vendre de particulier
atelier 1500 m³
 sur 3 niveaux, équipé, 380 V, palan, eau, WC, garage, place jardin. Centre Le Locle.
Fr. 260 000.-
 ☎ 039/31 59 29 - 039/28 69 54. 132-765855

A louer dans les Franches-Montagnes à la campagne
2½ PIÈCES
 Cuisine
 ☎ 039/53 17 28 14-763495

A vendre au Locle **immeuble locatif**
 Belle situation, bien entretenu, bon rendement. Prix intéressant à discuter.
 Ecrire sous chiffres C 28-9993 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1

A vendre ou à louer à Cernier
Surfaces de stockage
 Eventuellement atelier mécanique
 Modulables de 80 à 275 m² équipés
 ☎ 038/53 55 44 28-10168

Feu: 118

Police-secours: 117



SPLENDIDE RÉNOVATION

Très beaux appartements de 3 et 6,5 pièces, entièrement refaits, avec cuisine agencée, salle de bains + W.C. séparés.

Loyers avantageux.

Situation ensoleillée et dégagée, rue des Eroges, Le Locle.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à **GERANCIA & BOLLIGER S.A.**, Av. Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 33 77.

MEMBRE UNPI 132-765807

A VOUS - LES ECONOMIES!

9-60
6.90 MR. PROPER super crème, nettoyant universel, 3 pour 2
 3 x 500 ml



VIZIR ultra, color
13.90
11.90
 2 l



CORAL INTENSIV pour linge fin boîte
 13.90
10.90
 1,3 kg



SIPURO DUO nettoyant universel
 6.40
4.90
 2 x 1 l



DURGOL ME DUO détartrant instantané
 *classe de toxicité 5
5.50
 2 x 750 ml



PALMOLIVE DUO liquide vaisselle
6.30
 2 x 750 ml



Grand'Combe Châteleu: la dernière forge taillanderie du Doubs

Le feu sacré chez Vuillemin

La forge taillanderie de Claude Vuillemin, à Grand'Combe Châteleu, héritage de l'âge de fer, défie le temps et le rouleau compresseur de la modernité, s'apprêtant à franchir le seuil de l'an 2000 tout feu tout flamme.

La taillanderie de Claude Vuillemin est le dernier témoignage d'une tradition séculaire de travail des métaux au profit de l'agriculture et de la sylviculture. Grand'Combe Châteleu fut, en effet jusqu'à l'aube de ce siècle, la capitale régionale de la métallurgie sans compter une importante activité de transformation du bois, survivant aujourd'hui encore grâce à la tournerie de René et Jean-Pierre Vuillemin, les cousins de Claude. Le ruisseau Le Théverot, jusqu'à l'avènement de l'électricité, animait ainsi toute une cascade de petits métiers du fer: serrureries, clouteries, taillanderies, maréchalerie...

Mais la réputation de Grand'Combe Châteleu était surtout portée au milieu du XIXe siècle par l'existence de deux fabriques de faux. Ainsi, l'usine Bobillier produisait 9000 faux en 1840. La forge taillanderie de Claude Vuillemin fondée en 1817 entretient toujours la flamme, mais la friche s'est installée depuis longtemps dans cette branche qui a connu le coup de grâce avec la motorisation en agriculture et le recours à des matériaux moins rudimentaires. C. Vuillemin n'a plus de collègue sur la place de

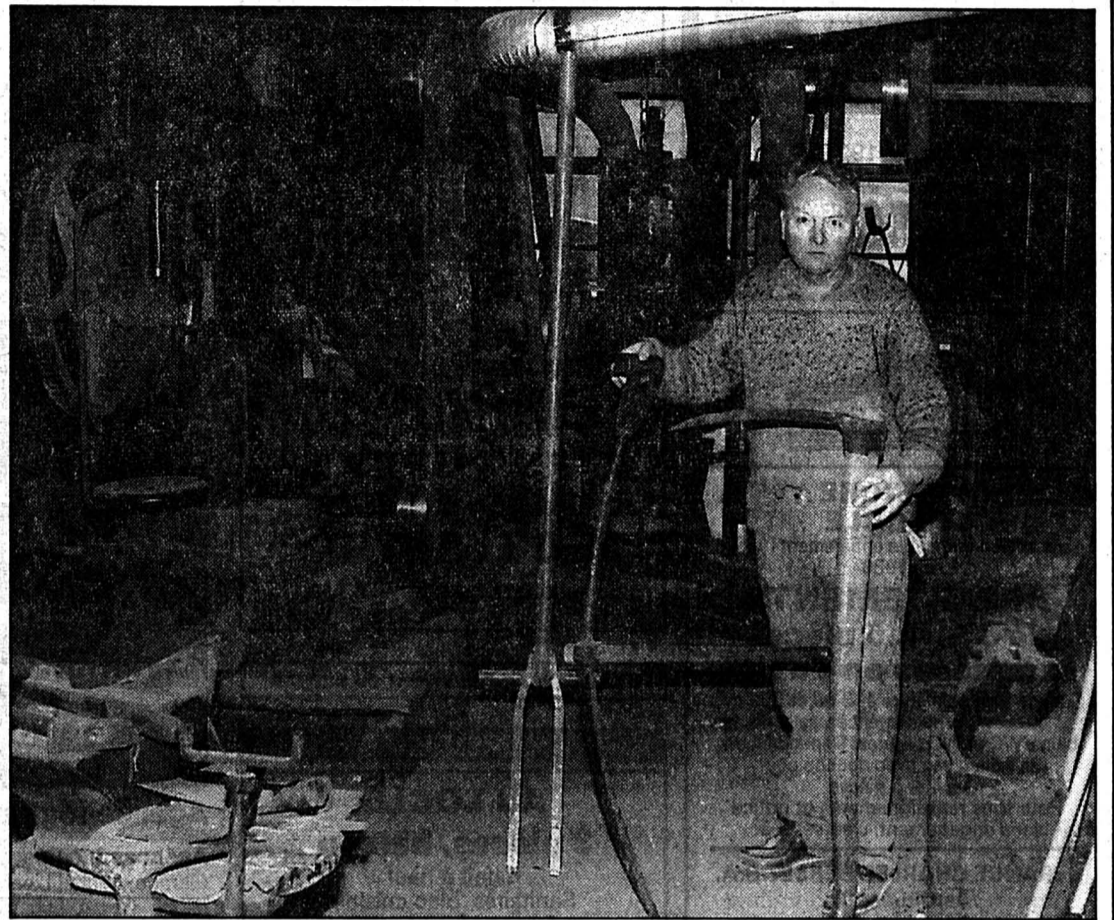
Grand'Combe Châteleu et pas davantage dans le Doubs. «On était encore sept dans le département après la guerre, à Nanssous-Sainte-Anne, dans la vallée du Cusancin et de l'Audeux, ou à Rang».

LES MARRONS DU FEU

Il est donc désormais le seul à porter témoignage d'un métier en voie de disparition, qui survivrait aussi quelque part au fin fond de la Haute-Saône. Pourtant, Claude Vuillemin ne vit pas la condition confortable du monopole, car les grosses fabriques industrielles d'outils coupants, lui ont enlevé progressivement le pain de la bouche.

Il parvient toutefois à tirer encore les marrons du feu, même si sa gamme d'outils, d'environ 80 modèles du temps de son père, s'est rétrécie comme une peau de chagrin. Le caractère artisanal de ses fabrications soignées et la souplesse liée à sa petite structure lui permettent toutefois d'avoir encore du fer à battre sur l'enclume. Claude produit en grande série des pioches de jardin, de l'ordre de 6 à 700 pièces par an, mais pour les autres outils de sa collection, les commandes sont beaucoup plus modestes. A l'image des pics à gentiane dont deux ou trois sortent de sa forge annuellement contre une trentaine il y a vingt ans. Ce débouché a été victime d'une législation draconienne ne délivrant d'autorisation d'arrachage de racines de gentianes qu'aux seuls propriétaires terriens à la condition expresse qu'ils soient de surcroît agriculteurs.

Il a totalement abandonné en revanche les pinces à arracher les molaires que son grand-père



Grand'Combe Châteleu

Claude Vuillemin fabrique notamment des pics à gentiane.

(Impar-Prêtre)

fabriquait et dont il se servait à l'occasion à la forge en cas de rage de dents d'un habitant du pays. Claude Vuillemin façonne aussi en quantités variables des haches, des pinces à grumes, des tourne bois, des pioches à planter les sapins ou encore des feuilles de laurier, ce dernier outil étant utilisé pour l'arrachage des mauvaises herbes.

Ce taillandier, en dépit des

difficultés commerciales, a toujours le feu sacré. La forge a quelque chose de magique exerçant une réelle fascination sur ceux qui jouent avec le feu. Une irrépressible attirance, expliquant que Claude Vuillemin est le septième taillandier de la famille. Les employés de la taillanderie ont travaillé chez les Vuillemin avec la même passion, puisque Léon Borne et Alexan-

dre Beaugois, les deux derniers ouvriers de la taillanderie ont passé respectivement 53 et 44 ans de leur vie à dompter le fer chauffé à blanc. Et la flamme ne s'éteindra pas avec la retraite de Claude qui passera le flambeau à son fils Benoit, 20 ans, voulant dur comme fer gagner son pain entre le marteau et l'enclume.

(pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Morteau Concert transfrontalier

Le groupe vocal Sine Nomine dirigé par Jean Prêtre travaille actuellement dans sa salle de répétitions de la MJC à la préparation de son premier concert. Ce sera l'occasion d'un échange transfrontalier avec la formation Clef d'Art de La Chaux-de-Fonds qui, sous la direction de Claude Favez, interprétera deux cantates de Jean-Sébastien Bach. Les deux formations se produiront dimanche 5 février à 17 heures à l'église de Morteau. (dry)

Morteau Concert JMF

La délégation locale des JMF présentera jeudi 26 janvier au Théâtre municipal de Morteau son deuxième spectacle de l'année. La chanteuse Léa et le guitariste Benoît Ducoin animeront «Il était une voix». Ce programme permettra aux écoliers de découvrir le jazz et quelques-uns de ses grands interprètes. Les adultes sont admis. (dry)

Morteau: panne de chauffage au collège

Plus de 800 élèves en congé

Les 860 élèves du collège public de Morteau ont regagné leur foyer hier matin en raison de la défaillance de la chaudière... de secours!

Le thermomètre affichait neuf degrés hier matin dans les salles de classe de cet établissement. A l'origine de cette température plutôt frisquette, et encore il ne

gèle plus à pierre fendre à l'extérieur, une fuite dans la chaudière et dans la canalisation a été constatée dans la matinée de lundi.

Le collège de Morteau est chauffé normalement par le lycée voisin, mais le couplage entre les deux bâtiments n'étant pas très fiable, il s'était branché depuis quelques jours sur sa

chaudière de secours. Lorsque celle-ci a rendu l'âme avant hier, la direction a de suite alerté les services du département qui ont entrepris un sondage afin de localiser les fuites. Mais à cette saison le mercure tombe rapidement et, lundi, en fin de journée, la température ne dépassait pas les 12° à l'internat et dans les appartements de fonction.

Au lever hier le thermomètre avait encore perdu trois degrés tandis que les pelleuses à l'œuvre depuis neuf heures dévoraient les canalisations. La direction a donc donné congé aux externes dès 8 h 30 alors que les 27 internes et les demi-pensionnaires reprenaient le chemin de la maison dans l'après-midi après avoir pris un repas chaud

car les cuisinières alimentées au gaz marchent toujours.

La reprise des cours devrait s'effectuer jeudi matin, sauf si les chauffagistes rencontrent des difficultés particulières dans la remise en fonction et en état d'un système de chauffage qui alimente tout de même près de 10.000 m². (pr.a)

DIVERS

Dick Optique Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-758924

Achète au plus haut prix
VOITURES
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-8405

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE
PREPARATION
AUX EXAMENS

Preliminary Test
First Certificate
Advanced
Business and Trade
Goethe-Institut
Alliance Française

28-9202

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 33
Tél 039-231 132

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél 038-240 777

VACANCES - VOYAGES

MAJORQUE

Nos hôtels - Pieds dans l'eau
Numéro de la chambre garanti
Piscines couvertes
Départs le dimanche de GVE, ZRH, BSL

Demandez
le Catalogue
1995!

Fr 565.-
1 sem par personne
Vols spéciaux

Hôtel Perla
chambre double, b.
pension comp.
du 5.2. au 12.2. 1995

Des millions d'amandiers
en fleur vous attendent!

universal
Air Tours **Flugreisen**

Martigny 5 - Lausanne
Tél. 021/320 60 71

Heiligkreuz 36 - Vaduz
Tél. 075/231 11 88

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES FAILLITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente d'un appartement
en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 3 février 1995, à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle des ventes, 2e étage.
Faillite: Mobiwel S.à.r.l., rue des Sablons 10 à Neuchâtel. Délégation O.F. Neuchâtel.

CADASTRE LES ÉPLATURES

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 4593/N: rue du Succès (rue du Succès 1) à La Chaux-de-Fonds, Appartement: 6e étage, 4 pièces de 98 m² + 1 cave 6 m² + 1 galeats 15 m².

Estimations:
cadastrale (1989): Fr. 230 000.-
de l'expert: Fr. 255 000.-

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 2864, Bâtiments, places-jardins de 1215 m².
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 9 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.
La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 1994.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-764683

FUST
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

SOLDES

autorisés du 9. au 28. 1. 1995

Appareils électroménagers

Des centaines de lave-linge, réfrigérateurs, machines espresso, séchoirs, fers à repasser, etc. avec un super-rabais de ??? %!

Cuisines agencées / Bains

Les plus belles cuisines sur mesure de Fust. Achetez maintenant ??? % de rabais. Amenez vos plans: offre par ordinateur. Commandez aujourd'hui à prix avantageux; livraison et montage jusqu'en automne 1995.

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, tél. 039 261150. La Chaux-de-Fonds, Jumbo, bd des Eplatures, tél. 039 266865. Biemme, Hyper-Fust, route de Soleure 122, tél. 032 52 1600. Biemme, rue Centrale 36, tél. 032 22 8525. Armourins Neuchâtel, tél. 038 24 1600. Neuchâtel, rue des Terreaux 7, tél. 038 255151. Marin, Fleur-de-Lys 26, Marin-Centre, tél. 038 33 48 48. Réparation rapide toutes marques, tél. 021 311 1301. Service de commande par téléphone, 021 312 3337 05 178683 444

Entre 2% et 6,5% de plus-value, de quoi attraper le mal de tête

TVA: médicaments malades

Entrer dans le monde des médicaments n'est pas simple. Si on y ajoute la TVA, c'est attraper à coup sûr un mal de tête carabiné. Deux pourcent, avions-nous admis en votant? Certes, mais la réalité est plus complexe.

Commençons par un exemple. Un bon laxatif fera l'affaire: achetée en vrac, la paraffine liquide, déjà émulsionnée, de qualité officinale, c'est-à-dire conforme à la Pharmacopée suisse, et que le pharmacien vend au détail, est soumise à une TVA à 6,5%. La même paraffine, déjà conditionnée et distribuée par la maison X, sera, elle, soumise à une taxe de 2%. Autre exemple, calmant celui-ci: la fleur d'oranger vendue en sachet tout prêt à l'utilisation (infusion) est considérée comme un médicament, donc taxée à 2% selon le système TVA que nous avons adopté. Mais l'eau de fleur d'oranger est imposée à 6,5%.

PAS DE LOGIQUE

Entre ces deux exemples, pas de logique. Dans la facturation, un pharmacien du Littoral hésite, comme d'autres. «Qui vole qui?», se demande-t-il. Tout est question de définition. Qu'est-ce qu'un médicament?

Pour l'Administration fédérale des contributions, «un médicament, au sens fiscal du terme, est un produit enregistré à l'Office intercantonal de contrôle des médicaments



Médicaments

Ils sont normalement soumis à une TVA de 2%, mais la logique du système a ses failles: on en trouve également à 6,5%. (Impar-Galley)

(OICM). Ce qui n'est pas enregistré là n'est pas un médicament même s'il fait partie de la Pharmacopée suisse». De plus, ajoute-t-on, «tout produit de base, c'est-à-dire des matières constitutives servant à la fabrication de différents articles, est

soumis au taux plein car on ne sait pas toujours, à ce stade, si la substance sera ou non utilisée pour un médicament». Elle pourrait être utilisée en cosmétique ou dans un autre but. Exemple: les huiles essentielles. En clair: les médicaments de

marque, appelés «spécialités» dans le jargon, subissent du 2%, et les préparations, du 6,5%. Mais celles-ci servent à fabriquer des médicaments... Et c'est là que le bât blesse. On se trouve dans les zones limites.

En fait, les pharmaciens at-

tendent encore une définition satisfaisante. «Nous avons rendu attentif l'Administration des contributions sur ce point», explique François Payot, du comité de la Société suisse de pharmacie. «Ils pensaient que c'était tout simple...»

«Si on partait sur une base de définition dite pharmacopée, c'est-à-dire des substances qui répondent aux normes de pharmacopée, sachant que les produits à usage technique n'y répondent pas, on arriverait à clarifier la situation», estime M. Payot. De plus, remarque-t-il, «on peut parfois se poser des questions sur la classification OICM. Nous ne sommes consultés que lorsqu'il y a un déclassé d'une substance. Or nous pensons que ce n'est pas tant les substances qui sont importantes, mais plutôt leur indication thérapeutique qui devrait servir de critère de classification».

LES GRAMMES ET LES KILOS

Voilà où en est la situation. Dans l'attente d'une meilleure définition, «à l'interne et de bouche à oreille, on préconise aux collègues de taxer à 2% le produit confectionné en pharmacie», et de le facturer ainsi aux caisses maladies. Tant pis pour la différence en aval, sachant que, dans une pharmacie, les quantités sont peu importantes: les préparations ne représentent que 5 à 7% de la facturation aux caisses. En réalité, le vrai problème se pose dans l'industrie pharmaceutique «où là, il en va de centaines de kilos». S.E.

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Intempéries

Les choses se calment

Les intempéries des jours précédents ont causé quelques dégâts dans le canton, mais «de peu de gravité», signale la Police cantonale. Elle a constaté un éboulement de terrain à la hauteur du grand ruau, à Auvernier. Bien que rien ne soit tombé sur la chaussée, la route cantonale a dû être fermée pour permettre aux hommes des travaux publics de déblayer la terre et les cailloux en toute sécurité. Entre Fontaines et Chézard-Saint-Martin, la pluie conjuguée à la fonte de la neige a provoqué une inondation. La route a pu être ouverte à la circulation hier matin déjà. De même que le contournement de Lignières (en direction de Nods). Enfin, le niveau des eaux de rivières est «déjà en baisse», note encore la Police cantonale, du moment que la pluie a cessé de tomber hier. (se)

AGENDA

Neuchâtel

Bodo Kirchoff au Pommier

Jeudi 26 janvier, à 20 h 30, l'écrivain allemand Bodo Kirchoff sera l'hôte du Deutsch-Club de Neuchâtel qui propose, au Théâtre du Pommier, une soirée littéraire exceptionnelle. Bodo Kirchoff, se glissera dans la peau d'un de ses personnages, présentateur de spectacle de strip-tease... Né en 1948, l'écrivain vit actuellement à Francfort où il a terminé ses études de pédagogie psychanalytique. Son œuvre est truffée d'allusions aux théories de Lacan, et ses personnages sont obsédés par le culte du corps. (comm)

Université de Neuchâtel Le philosophe et les métiers

Dans le cadre des cours publics des Sciences de l'Antiquité donné à l'Université de Neuchâtel, avec pour sujet général «Les métiers», M. Jean-Pierre Schneider évoquera ce mercredi 25 janvier, de 17 h 15 à 18 h, en la salle R.N. 02 de la Faculté des Lettres, Espace Louis-Agassiz 1, le thème «Le philosophe et les métiers». (Imp)

Le Papiliorama se réorganise à Marin

Réouverture avant la fin de l'année?

«La vie continue... et le Papiliorama sera évidemment à nouveau reconstruit», disait récemment Maarten Bijleveld van Lexmond, directeur du Papiliorama, ce paradis sous coupole de Marin qui a été détruit par les flammes dans la nuit de dimanche à lundi du début de ce mois.

Après la catastrophe, la solidarité s'est manifestée et la reconstruction du Papiliorama est déjà discutée. Les bonnes volontés se sont rapidement mobilisées: «toute l'équipe de l'Université est là et nous avons trouvé des refuges temporaires pour tout ce qui a pu être sauvé. Actuellement, cet aspect est le moindre des problèmes», relève le directeur.

Il semble maintenant à peu près certain que le mauvais fonctionnement d'un congélateur soit à l'origine du sinistre. Un incendie que les pompiers ont combattu de manière exemplaire. Maarten Bijleveld ne tarit pas d'éloge sur leur engage-

ment: «le commandant Stoller et ses hommes ont travaillé à l'évacuation de tout ce qui pouvait être sauvé jusqu'à 5 heures du matin, sous la tempête de neige et par une température tombée sous zéro. C'était infernal!».

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois s'est rendu sur place le lendemain de la catastrophe pour discuter déjà de la suite des événements et assurer les responsables du soutien du canton. Et le Papiliorama aura bien besoin de soutien. En effet, de nombreuses questions vont devoir être résolues rapidement, car les assurances ne couvrent pas toutes les conséquences du sinistre. La subsistance de beaucoup de personnes était liée au Papiliorama. Au Bélize, par exemple, la fondation qui fournissait les papillons va se trouver momentanément sans débouché. «Et cela me fait soucier car le Papiliorama a toujours été le soutien de la réserve du Bélize. La fondation dépend du Papi-

liorama qui est sa racine et maintenant que la racine est détruite, je place mon espoir dans la générosité du public».

Une grande partie des archives du Papiliorama ont été détruites dans le sinistre, en particulier celles qui concernent la Fondation du Shipstern, au Bélize. «On ne sait plus qui sont nos donateurs et pour pouvoir rétablir la liste, il faudrait lancer aussi un appel»...

Parmi les animaux qui ont été sauvés des flammes, on compte environ dix-huit roussettes, ces adorables chauve-souris d'Afrique du Nord qui s'étaient acclimatées au jardin tropical de Marin (la colonie comptait 35 individus). Quelques oiseaux, mais très peu, ont aussi survécu, ainsi que quatre des six perdrix de Malaisie, arrivées en décembre et le couple de canards d'Amazonie... Beaucoup de plantes ont aussi pu être sauvées, mais pas de grandes plantes, malheureusement.

L'ouverture du Nocturama, qui est imminente, pose par ailleurs un problème crucial car l'infrastructure qui devait recevoir les visiteurs est détruite. «J'ai entendu dire que la Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg va donner un coup de main pour créer un minimum d'infrastructure», se réjouit Maarten Bijleveld qui n'a rien perdu de son dynamisme et de son optimisme.

Reconstruire le Papiliorama est d'ores et déjà une certitude. Mais en combien de temps? «J'espère qu'on pourra réouvrir cette année encore!» AT

● Le compte de chèque postal du Papiliorama est: ccp 20-3275-7.



Le papiliorama le 20 janvier

Il sera reconstruit, mais en combien de temps? (Impar-Galley)

New-York Club à Neuchâtel

Recours rejeté

Le recours déposé par Mme Eveline Cavatassi contre la fermeture définitive de son établissement, la discothèque du New-York Club à Neuchâtel, vient d'être rejeté par le Département de santé, sécurité et justice.

«On maintient la demande du retrait de patente exigée par le Service cantonal de la police administrative», explique Maurice Jacot, chef du département, «mais on ne va pas fermer l'établissement tout de suite, car il y a encore une voie de recours possible au Tribunal administratif», précise-t-il.

Durant ce nouveau délai de recours, soit 20 jours, l'établissement sera donc ouvert. On rappellera qu'en date du

9 novembre dernier, la police administrative avait pris la décision de fermer le New-York Club «devenu, selon ses propres termes, l'un des centres du trafic de drogue en ville de Neuchâtel». Fermeture immédiate. La gérante avait alors immédiatement fait recours et obtenu la réouverture de son établissement par le biais de l'effet suspensif du recours, effet suspensif accordé par le Tribunal administratif le 25 novembre.

«C'était à prévoir, on s'y attendait en première instance», note pour sa part Mme Cavatassi en apprenant la décision du département. Elle ajoute aussitôt: «nous irons jusqu'au bout, évidemment». Recours en cascade, donc. (se)

Primes d'assurance immobilière

Le statu quo

L'Établissement cantonal d'assurance immobilière neuchâtelois n'augmentera pas ses primes cette année. A l'inverse des autres établissements cantonaux romands, il ne les abaissera pas non plus. La raison? Les importants dégâts occasionnés par les sinistres durant l'année dernière.

Malgré la tendance à la hausse et bien qu'ils soient moins chers que les assureurs privés dans des proportions atteignant les 70%, les 19 établissements cantonaux d'assurance indépendants n'augmenteront pas leurs primes cette année. Neuf d'entre eux, dont tous les établissements romands à l'exception du neuchâtelois, abaisseront même leurs primes de 4 % en moyenne. Pour l'ECAI de Neuchâ-

tel, une baisse ne peut être envisagée en raison des sinistres de l'année écoulée, dont le total des dégâts avoisine les 15 millions de francs. D'autre part, les trois importants incendies qui se sont déclarés en ce début d'année - Papiliorama, Les Perce-Neige aux Hauts-Geneveys, locatif à Boudry - totalisent à eux seuls déjà pour près de 4 millions de francs de dommages.

En Suisse, les 19 établissements cantonaux assurent 1,9 million de bâtiments pour une valeur de près de 1.300 milliards de francs, soit 85% de tous les bâtiments recensés sur sol helvétique. En 1995, plus de 20 % des recettes de primes perçues, soit 200 millions de francs, seront investis dans la prévention. (cp-comm)

Val-de-Travers: Edco Engineering S.A. va trop bien

L'entreprise est à vendre!

Edco Engineering S.A., à Couvet, va très bien. Tellement bien que l'actionnaire majoritaire, le Zurichois Heinz Egolf, cherche à vendre sa participation. Aucun repreneur ne semble être sur les rangs. La direction de l'entreprise estime que les chances de maintenir l'activité au Vallon, et les quelque 130 places de travail qui lui sont liées, sont bonnes.

Fin 1987, quand Dubied, le géant de la machine à tricoter,

pose les plaques, personne n'imagine que l'on puisse sauver quoi que ce soit de la débâcle. Personne sauf une équipe d'employés qui fondent Edco Engineering en reprenant les activités «cycle», «stores», «armement» et «sous-traitance» de Dubied, soit une infime part de son chiffre d'affaires. Un financier est trouvé en la personne de Heinz Egolf, que l'on surnommait, à l'époque, le «Bernard Tapie de l'Oberland zurichois».

Aujourd'hui, si Edco a le vent en poupe - 130 employés, plus de 20 millions de chiffre d'affaires annuel, des résultats d'exploitation bénéficiaires et six mois de réserve de travail -, les

autres affaires de M. Egolf ne navigent pas dans les mêmes eaux. «Il dirige une vingtaine d'entreprises, en majorité dans le secteur immobilier. Or, cela ne va pas fort de ce côté là», explique Rudolf Schlüssel, un des directeurs d'Edco. Pressé par les banques, le financier zurichois cherche donc de l'argent frais. La vente de l'entreprise covassonne pourrait le lui procurer.

COQUETTE PLUS-VALUE

Heinz Egolf détient 80% du capital de deux millions. Soit un nominal de 1,6 million que le financier souhaite vendre 7 millions de francs, réalisant au passage une coquette plus-value.

Les actionnaires minoritaires, soit onze employés d'Edco, sont bien évidemment intéressés. Le problème? «M. Egolf en veut trop, nous ne pouvons entrer en matière sur une telle somme», précise M. Schlüssel.

A la connaissance du directeur d'Edco, aucun repreneur ne s'est annoncé. Certains doivent attendre que le prix baisse... «Dans ces conditions, ajoute M. Schlüssel, je pense que nous ferons encore partie du groupe Egolf à la fin de cette année d'autant que notre entreprise ne lui coûte rien, bien au contraire.»

Si l'incertitude est de mise, la direction d'Edco croit ferme-

ment aux chances de maintien des activités au Val-de-Travers. La main-d'œuvre est qualifiée et, surtout, Edco est toujours au bénéfice des aides de la promotion économique cantonale, abattements fiscaux notamment, et de l'arrêté Bonny.

DESTINS OPPOSÉS

Aujourd'hui, les deux filles de la Dubied des belles années connaissent des destins opposés. Alors que Monk-Dubied met la clé sous le paillason et envoie pointer 65 collaborateurs, Edco vit une période de flottement décollant de son excellente santé.

MDC

Rédactions

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Fenin

Voiture en feu

Mardi à 0 h 45, une voiture, conduite par M. V. P., de Savagnier, circulait de Neuchâtel à Fenin. Peu avant cette dernière localité, à la sortie d'un léger virage à gauche, ce dernier a perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté violemment un arbre sur sa droite avant de s'immobiliser sur la voie réservée au trafic circulant en sens inverse. Quelques minutes plus tard, la voiture a subitement pris feu. Le centre de secours du Val-de-Ruz et les pompiers de Fenin sont intervenus. Le véhicule est totalement détruit. (comm)

AGENDA

Le Louverain

L'Europe en ateliers

Le vote négatif du 6 décembre 1992 sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen n'a pas, et de loin, éteint le débat. Le Centre européen de la culture, basé à Genève, continue la réflexion en organisant, demain et vendredi, des ateliers au centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane (Lire en page 29). (phc)

La Vue-des-Alpes

Les familles à ski

Tous à ski! Voilà l'appel que le Ski-Club de La Vue-des-Alpes lance à tous les passionnés des lattes de la région. Dimanche, sur ses pistes, la société organise en effet la deuxième édition de sa course en famille, en collaboration avec la Fédération suisse de ski. Cette course est ouverte à tous, à la condition qu'on s'y présente en groupes de trois à cinq personnes, avec obligatoirement parmi celles-ci un jeune de moins de 14 ans. Chaque famille étant libre de s'inscrire soit au slalom géant, soit à la course de ski nordique, soit au combiné regroupant ces deux disciplines. Le but des organisateurs est avant tout de permettre aux participants de vivre pleinement et en commun une manifestation originale. Quinze groupes sont déjà inscrits, mais il est encore possible de rejoindre les rangs des participants encore sur place, avant 10h30. Le départ de la course est fixé à 11 heures. Renseignements chez Ruth Ducret, tél. 038 53 62 92. (vch)

Val-de-Travers: 23 habitants supplémentaires à fin 1994

La population du Vallon stagne

Au 31 décembre 1994, le Val-de-Travers comptait 12.418 habitants, soit 23 de plus que douze mois auparavant. Pas de quoi en faire des gorges chaudes quand bien même il s'agit là de la dixième année de hausse consécutive. En fait, la progression de l'effectif de la population du district tend à stagner.

L'augmentation de 23 habitants à fin 1994 est la plus faible valeur enregistrée dans le dernier lustre. En effet, on est loin des années d'euphorie: + 188 personnes à fin 1990, + 197 à fin 1991, + 143 à fin 1992 et + 74 au 31 décembre 1993. Toutefois, la saignée semble bel et bien stoppée.

Après avoir perdu près de 3200 habitants entre 1969 et 1984, le Vallon remonte la pente depuis cette dernière date. En dix ans, la population a augmenté de 939 unités, passant de 11.456 à 12.418 personnes. Mais

on est encore loin du record historique de 1910 avec 18.119 habitants! La création de lotissements de villas, dans pratiquement l'ensemble des communes du district, la rénovation d'une kyrielle de bâtiments et la construction de HLM ne sont pas étrangères à la tendance de cette dernière décennie.

Sur les onze communes du Val-de-Travers, seule celle des Verrières a connu une régression de sa population en prenant pour référence le recensement du 31 décembre 1984. En effet, le nombre des habitants est passé de 781 à 746 unités. Les autres communes du Haut-Vallon sont mieux loties, Les Bayards croissant de 284 à 320 personnes et La Côte-aux-Fées de 505 à 556 habitants.

Toujours durant cette même décennie, la palme du plus fort accroissement relatif revient à Saint-Sulpice, l'effectif ayant

passé de 482 à 607 habitants. Saint-Sulpice est suivi de près par Noiraigue (hausse de 407 à 498 personnes) et par Boveresse

(hausse de 303 à 354 personnes). Quant aux grandes communes, Couvet (hausse de 2666 à 2910 personnes) fait mieux que Fleu-

rier (hausse de 3497 à 3719), malgré le mauvais résultat du dernier recensement.

MDC

Val-de-Travers	Neuchâtelois	Confédérés	Etrangers	TOTAL 94	Différence par rapport à 1993
Môtiers	353	388	88	829	- 5
Couvet	809	1284	817	2910	- 54
Travers	460	606	170	1236	- 4
Noiraigue	212	188	98	498	- 8
Boveresse	155	178	21	354	- 3
Fleurier	1331	1477	911	3719	+ 17
Buttes	299	263	81	643	+ 20
La Côte-aux-Fées	268	254	34	556	+ 18
Saint-Sulpice	251	263	93	607	+ 17
Les Verrières	285	422	39	746	+ 6
Les Bayards	193	118	9	320	+ 19
Total en 1994	4616	5441	2361	12418	+ 23
Chiffres de 1993	4646	5412	2337	12395	

Recensement: le Val-de-Ruz a subi l'an dernier un brassage important

La hausse s'est tassée

Les résultats du recensement de la population dans le Val-de-Ruz de la fin de l'année dernière montrent à quel point la hausse démographique s'est tassée en 1994. En effet, si 1993 avait vu une hausse de 331 habitants, l'an dernier n'a confirmé qu'en partie le processus. Le district comptait au 1er janvier 13.627 âmes, contre 13.525 il y a douze mois. Avec ces 102 personnes de plus, le tassement de l'augmentation constatée ces dernières années est visible.

Il convient cependant de dédramatiser, en indiquant que la population a connu un brassage important en 1994. Beaucoup de familles nombreuses sont parties pour être remplacées par des couples ou des personnes seules. La démographie du district doit à Fontainemelon le fait d'être encore en hausse, puisque c'est bien le bond en avant de 75 habitants enregistré chez les «Melons» qui y contribue le plus. Par ailleurs, deux communes ont vu leur population se stabiliser, tandis que sept d'entre elles ont connu une baisse démographique - parmi lesquelles figurent curieusement Les Hauts-Geneveys - et que les autres - également sept - présentent un bilan attractif. Chézard-Saint-Martin remonte au troisième rang des communes les plus peuplées, dépassant Les Geneveys-sur-Coffrane qui enregistrent la plus forte diminution du nombre d'habitants, dans le district.

Les indicateurs actuels laissent entrevoir que la population du Val-de-Ruz va continuer d'augmenter ces prochaines années, à moins d'une catastrophe économique... Les nombreux appartements en construction, notamment à Dombresson, et surtout les effets positifs attendus de l'ouverture de la J20 sur la population résidente laissent penser que le district va renforcer son attractivité. Sans être pour autant la région-dortoir que les mauvaises langues prétendent...

DERNIERS RÉSULTATS

Coffrane. - Le village poursuit sa marche en avant avec 15 habitants de plus qu'il y a douze mois. Ils sont désormais 630 à habiter Coffrane. La population se compose de 258 Neuchâtelois, de 278 Confédérés et de 94 étrangers.

Fontaines. - Bons résultats également pour l'ancien chef-lieu du Val-de-Ruz, qui enregistre, avec 857 habitants, une hausse de 15 unités. La commune dénombre 285 Neuchâtelois, 451 Confédérés et 121 étrangers. Là aussi, l'année a été assez calme au plan démographique.

Montmollin. - Il suffit du départ de deux familles nombreuses et de quelques décès pour que le village voie sa population diminuer. En 1994, Montmollin a ainsi perdu 18 personnes, pour atteindre 469 habitants. Qui se répartissent entre 176 Neuchâtelois, 223 Confédérés et 70 étrangers.

Les Geneveys-sur-Coffrane. - Commune particulière que celle-ci, surtout en raison d'un nombre élevé d'étrangers! La population du village a connu en 1994 un profond bouleversement, qui n'est pourtant pas dû à une quelconque faillite d'entreprise. Les Geneveysans sont désormais 1480, soit 42 de moins qu'il y a douze mois. Ils se répartissent entre 389 Neuchâtelois, 597 Confédérés et 494 étrangers, ceux-ci majoritairement titulaires d'un permis C.

La quantité importante d'immeubles locatifs au village accélère le brassage de sa population.

Valangin. - En un an, le village a perdu tout le bénéfice enregistré il y a douze mois. Les Valanginois sont désormais 400, en baisse de 13 unités. La population se compose de 146 Neuchâtelois, de 161 Confédérés et de 93 étrangers. La baisse de l'an dernier semble être imputable au fait que les ménages nombreux ont été remplacés par des

familles moins importantes, voire des personnes seules.

Savagnier. - Avec 769 habitants - 19 de plus qu'à la fin de 1993 - la population de Savagnier est en hausse continue depuis plus de vingt ans. Les Sylvaniens étaient en effet 463 en 1972. Actuellement, le village dénombre 381 Neuchâtelois, 333 Confédérés et 55 étrangers. Les femmes dominent légèrement et 97 personnes ont plus de 65 ans.

Ph. C.

Val-de-Ruz	Neuchâtelois	Confédérés	Etrangers	TOTAL 94	Différence par rapport à 1993
Cernier	712	930	322	1964	+ 18
Chézard-St-Martin	581	826	128	1535	+ 39
Dombresson	504	614	149	1267	- 9
Villiers	128	208	21	357	+ 0
Le Pâquier	92	131	8	231	+ 0
Savagnier	381	333	55	769	+ 19
Fenin-Vilars-Saules	271	278	44	593	+ 19
Fontaines	285	451	121	857	+ 15
Engollon	44	18	0	62	- 3
Fontainemelon	488	760	352	1600	+ 75
Les Hauts-Geneveys	325	454	73	852	- 8
Boudevilliers	257	243	61	561	- 5
Valangin	146	161	93	400	- 13
Coffrane	258	278	94	630	+ 15
Les Gen.-s/Coffrane	389	597	494	1480	- 42
Montmollin	176	223	70	469	- 18
Total en 1994	5037	6505	2085	13627	+ 102
Chiffres de 1993	5101	6404	2020	13525	

L'Imérienne Alissia Gerber aux championnats suisses

Des patins d'argent

La jeune et prometteuse patineuse imérienne Alissia Gerber, qui vit une saison particulièrement fructueuse, a été sacrée dimanche vice-championne suisse des espoirs. Battue seulement par la grande favorite, elle a littéralement conquis juges et public par son excellent programme libre.

C'est à la patinoire du Bergholz, à Wil, que se déroulaient samedi et dimanche derniers les championnats suisses des cadets et des espoirs. Quatre Romandes seulement avaient passé avec succès les épreuves sélectives, dont la barre avait été placée très haut (18 patineuses retenues sur 46 candidates). Parmi elles, Alissia Gerber portait sur ses épaules tous les espoirs régionaux de la catégorie.

QUELS NERFS!

Cette saison, Alissia avait déjà glané de l'argent à la Coupe romande et au Championnat romand, ainsi que le titre de championne cantonale et le premier rang des sélections. Ces résultats laissent espérer pour elle une place parmi les six premières de ces nationaux.

Or samedi déjà, dans un programme court comprenant des sauts et des figures imposés, la jeune patineuse apportait une belle satisfaction à son club. Malgré une petite erreur technique, son programme artistiquement très bon lui valait un quatrième rang particulièrement encourageant pour la suite de la compétition.

Et cette suite, Alissia allait la négocier parfaitement! Pour l'épreuve de vérité, à savoir le programme libre du dimanche – trois minutes de présentation al-

liant au mieux aspects techniques et artistiques – le sort lui avait attribué le dernier rang de passage, ce qui lui imposait une longue attente avant d'affronter les juges.

Or, maîtrisant parfaitement ses nerfs, Alissia réussissait son meilleur programme de la saison. Sa prestation enthousiasmait littéralement le public nombreux de Wil et convainquait les juges, ce qui est certes plus important encore.

Grâce à cette fort belle exhibition, la jeune Imérienne obtenait le deuxième rang final de ces championnats suisses, derrière la grande favorite Anita Odermatt, d'Engelberg.

UN PROFESSEUR MÉRITANT

Cet excellent résultat récompense les nombreuses heures passées sur la glace par Alissia, son assiduité et sa volonté, mais également le travail remarquable fourni par Florence Lemaître, qui prépare la jeune patineuse depuis plusieurs années, avec une compétence une fois de plus démontrée.

Le CP Saint-Imier espère bien sûr que Mme Lemaître partagera longtemps encore sa passion et ses connaissances avec la jeunesse du Vallon.

Au chapitre des compétitions à venir, relevons que plusieurs membres du club imérien vont rallier Les Lovières, à Tramelan, pour participer le week-end prochain à la Coupe cantonale bernoise.

Quant aux tests internes, ils ont été programmés au 1er février prochain, dès 16 h à la patinoire d'Erguël.

LA COUPE D'ERGUËL

Actuellement, le comité du CP Saint-Imier prépare activement la première Coupe d'Erguël, qui



Saint-Imier

Des patins d'argent pour la très charmante Alissia Gerber. (Impar-Eggler)

se déroulera les 4 et 5 mars prochain dans la cité, selon un programme qui comportera une partie originale au niveau de la compétition, à savoir le programme d'improvisation. Nous reviendrons bien évidemment sur cette manifestation importante et prometteuse.

(comm-de)

● **Championnats suisses espoirs 1995:** 1. Anita Odermatt, Engelberg. 2. Alissia Gerber, Saint-Imier. 3. Sandra Sauter, Zurich. 4. Mélanie Baumann, Küssnacht. 5. Sarah Meier, Büllach. 6. Mélanie Lapaire, Yverdon. **Puis les autres Romandes:** 10. Olivia Dufour, Lausanne. 13. Olivia Cavadini, Genève.

Péry

230 fins guidons

Vu les conditions météorologiques, les résultats enregistrés au Tir des Rois, à Péry, peuvent être qualifiés de brillants.

Quelque 60 tireurs au mousqueton, 51 au fass 57 et 110 au fass 90, soit un total de 230 participants, avaient rallié Péry, pour un Tir des Rois dont la 18e édition se déroulait tout récemment. La neige, qui s'était mise à tomber au petit matin, a retenu les indécis à la maison, raison pour laquelle les organisateurs enregistraient une cinquantaine de tireurs de moins que l'année précédente.

Réalisés dans des conditions météorologiques relativement difficiles, les résultats de ce tir ont été brillants, les challenges étant une nouvelle fois attribués à des auteurs de prestations très élevées.

Avant de passer au palmarès, éloquent, signalons que la prochaine édition de ce rendez-vous très prisé à d'ores et déjà été fixée au samedi 6 janvier 1996. Elle coïncidera avec l'apparition officielle, au pas de tir, de la nouvelle arme standard.

LES RÉSULTATS

Catégorie A (mousqueton): 1. Werner Chételat, Liesberg, 95 (gagnant du challenge). 2. Heinz Tschanz, Daucher, 95. 3. Rudolf Guldimann, Oekingen, 94.

Puis les meilleurs régionaux: Heinz Suter, Evillard, 93; Paul Gerber, Saicourt, 91; Jean Bögli, Tramelan, et André Perroud, Dombresson, 90; Samuel Marti (vétérans), Bévillard, et Charles Hubik, Péry, 89; Jean Weber, Orvin, 88; Georges Dobler, Bassecourt, et Albert Studer, Eschert, 86; Werner Harnisch, Corgemont, Jean-Paul Gerber, Saicourt, et Henri Laager, Péry, 85.

Catégorie B (fass 57): 1. Pierre Imhof, Bassecourt, 89 (challenge). 2. Serge Lardon, Court, 89. 3. Hans Koller, Grossdietwil, 89. **Puis les meilleurs régionaux:** Hugo Schnyder, Court, 88; Karl Fluck, Reconvilier, et Daniel Monbaron, Reconvilier, 86; Heinz Gaeumann, Péry, André Richard, Diesse, René Grosjean, Péry, et Pascal Serquet, Court, 85.

Catégorie C (fass 90): 1. Donald Burdet, Cortailod, 95 (challenge). 2. Claude-Luc Schertenleib, La Neuveville, 95. 3. Eduard Heiniger, Limpach, 94.

Puis: Michel Delalay, Sonceboz, et Jean-René Hostettmann, Court, 93; Michel Perrin, Neuchâtel, Nicole Hostettmann, Neuchâtel, et Camille Perroud (junior), Dombresson, 91; Willy Grossenbacher, Péry, Jean-Marc Bottinelli, Tramelan, et Reto Tschaepaet, Corgemont, 90; Marcel Fattou, Vilars, Jean-Pierre Rochat, Bienne, Michel Surdez, Orvin, et Rodolphe Grossenbacher, Péry, 89.

Vétérans: 1. Heinz Suzer, Evillard, 93 (challenge). 2. Alban Lindenberger, Zullwil, 93. 3. Kurt Matter, Keoliken, 92.

Puis: Paul Gerber, Saicourt, 91; Willy Grossenbacher, Péry, 90; Samuel Marti, Bévillard, 90.

Dames: 1. Béatrice Cretenand, Busswil, 93 (gobelet-souvenir). 2. Thérèse Sutter, Worben, 93. 3. Heidi Hochuli, Brügg, 92. 4. Brigitte Stettler, Lyss, 92. 5. Nicole Hostettmann, Neuchâtel, 91, etc.

Juniors: 1. Camille Perroud, Dombresson, 91. 2. Denis Besire, Cortébert, 86. 3. Frédéric Perroud, Dombresson, 82, etc. (wp)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Dans «Macolin»

Souplesse articulaire et formation sportive

La souplesse articulaire n'est que rarement sollicitée dans notre quotidien, mais elle est indispensable au sportif, comme l'endurance et la force. Mais contrairement aux deux autres composantes d'une performance physique de qualité, elle est la seule à atteindre ses valeurs maximales dans l'enfance déjà. En clair, il s'agit de maintenir la souplesse naturelle des enfants. Klaus Weckerle développe ce sujet dans «Macolin» No 1, la revue officielle de l'Ecole fédérale de sport. Une revue où l'on parle également et notamment de l'enseignement et de l'apprentissage personnalisés, de la place du sport dans les écoles professionnelles, des effets du sport dans la maîtrise du quotidien et la santé psychique des adolescents. On obtient cette publication en s'adressant à la rédaction, EFSM, 2532 Macolin, tél. 032/276 299. (comm)

Canton de Berne

«Oui» à deux nouvelles liaisons aériennes

Dans une prise de position adressée à l'Office fédéral de l'aviation civile, le canton de Berne se déclare favorable au projet de création de deux nouvelles liaisons aériennes Bern-Belpmoos - Francfort et Berne-Belpmoos - Ile d'Elbe. Le gouvernement attend de la compagnie aérienne et de la société exploitant l'aéroport qu'elles veillent, comme par le passé, à réduire le plus possible les nuisances sonores. (oid)

AGENDA

Saint-Imier

Jazz ce soir: incontournable!

Aucun amateur de jazz ne manquera le concert que donneront ce soir mercredi 15 janvier (20 h 30, salle de spectacles) Claude Luter et le Jacky Milliet Jazz Band, hôtes du Centre de culture et de loisirs. Cinq musiciens – qui ont joué avec les plus prestigieux noms du jazz traditionnel – pour une soirée inoubliable, un rendez-vous incontournable! Réservations au CCL, Marché 6, tél. 039/41 44 30. (comm)

Cormoret: Jodler-Club «Echo de la Doux»

Un demi-siècle de chant

Le Jodler-Club «Echo de la Doux», qui fêtera cette année son premier demi-siècle d'existence, prépare une manifestation haute en couleurs.

Le Jodler-Club local était quasiment au complet – un seul membre absent, excusé bien sûr! – pour sa récente assemblée annuelle, tenue au collège de Cormoret.

Dirigés par le président de la société, Nicolas Binggeli, ces débats ont suivi le traditionnel chant d'ouverture, la parole étant donnée d'emblée au secrétaire des verbaux, qui relatait les événements de l'année écoulée, avant que les comptes ne soient acceptés avec remerciements à leurs auteurs.

Dans son rapport présidentiel, qui traduisait une satisfaction générale, Nicolas Binggeli recommandait néanmoins une assiduité accrue et davantage de discipline lors des répétitions. Des recommandations similaires à celles du directeur, Peter Gerber.

Aucune démission n'étant annoncée, le comité a été réélu en bloc, qui se présente comme suit: président, Nicolas Binggeli; vice-président, Roland Oesch; caissier, Willy Zwahlen; correspondance, Frédy Wenger; verbaux, Robert Abplanalp.

Cette année, le club a du pain sur la planche, avec son concert annuel le 18 mars, différentes aubades dans les homes de la région, la Fête cantonale à Herzo-

genbuchsee (juin), un concert pour le cinquantième anniversaire du Ski-Club de Courtelary (août), la célébration de son propre cinquantenaire (septembre), la réunion des clubs régionaux à Péry (septembre), un pique-nique en montagne si le temps le permet et le match au loto du début de l'hiver.

Cette assemblée a fêté plusieurs membres assidus, qui ont reçu channes ou gobelets, grands ou petits, selon l'intensité de leur fidélité.

UNE GRANDE FÊTE DE LA MUSIQUE

1995 est donc à marquer d'une pierre blanche pour la société. C'est en effet en 1945 que quelques mordus du folklore helvétique s'étaient réunis autour d'une table pour fonder le Jodler-Club «Echo de la Doux» de Cormoret. Le cinquantenaire de cet événement, les membres et leurs nombreux amis le fêteront les 1er et 2 septembre prochains.

Au programme de ces manifestations commémoratives, notamment, on mentionnera déjà le passage à Cormoret du «Kiosque à musique» de la Radio suisse romande. Diverses sociétés de la région auront également le plaisir de se produire à cette occasion.

Nous reviendrons bien évidemment sur le programme de ces deux journées de fête, le club invitant d'ores et déjà la population à en réserver les dates. (comm-de)



Cormoret

Le Jodler-Club «Echo de la Doux» prépare activement son cinquantième anniversaire. (Privée)

Après les intempéries

Sonceboz: c'est bon!

Nous signalons, dans notre édition de lundi, que les intempéries avaient causé des dommages à la ligne CFF, en amont de la gare de Sonceboz-Sombeval. L'arrivée massive d'eau de ruissellement, en provenance des hauts pâturages de l'envers, avait déstabilisé l'infrastructure du rail et les CFF avaient dès lors édicté des mesures de sécurité, à savoir un sérieux ralentissement du trafic dans ce secteur.

Or l'afflux d'eau ayant rapidement diminué, le soubassement s'est rétabli sans qu'il faille entreprendre de gros travaux, les matériaux inférieurs se tassant à peu près d'eux-mêmes. Les trains circulent dès lors à nouveau normalement, pour entrer comme pour sortir de la gare de Sonceboz.

A relever cependant que dans la nuit de dimanche à lundi, les services spécialisés des CFF ont effectué des rondes régulières, sur les lignes La Chaux-de-Fonds - Mahlenwald (haut de Bienne) et Sonceboz-Moutier, pour y contrôler l'état de la voie et garantir donc la sécurité des convois diurnes. Ce faisant, ils ont dû dégager nombre d'arbres, tôles, enseignes et autres matériaux divers que les vents violents avaient amenés sur la ligne.

Tout est donc désormais rentré dans l'ordre, en espérant que les éléments ne se déchaînent plus de sitôt... (de)

Quinze ans après la lutte des petites classes

Que devient Montfaverger?

Terre d'origine des Crevoisier, accroché dans les Côtes du Doubs, Montfaverger est situé entre Montfaucon et Saint-Brais. Il y a quinze ans, cette petite commune de 40 habitants a cristallisé les passions de la toute jeune République jurassienne. Elle a été le symbole de la résistance contre le nouveau pouvoir cantonal qui entendait fermer plusieurs classes uniques dans le Jura. Depuis lors, l'école de Montfaverger s'est fermée et les transports d'élèves se sont organisés. Inexorable. Dans le même temps, les deux hameaux qui forment cette communauté se perdent de vue... Bref regard sur une commune cachée.



L'école de Montfaverger en 1980.

Sur une banderole étendue à l'époque, on pouvait lire «Hier, aujourd'hui et demain?» (Impar-Gogniat)

Grande commune agricole, Montfaverger a connu un déclin constant depuis un siècle. En 1860, on y dénombrait 176 habitants. Puis ce fut la lente décroissance: 160 en 1880, 126 en 1900, 93 en 1930, 75 en 1960. «Il y avait jusqu'à 50 élèves dans notre école» relève Joseph Rollat, ancien maire de la localité. Aujourd'hui la commune compte 44 habitants.

Quand le ministre Jardin du tout jeune Gouvernement jurassien annonce son intention de fermer l'école de Montfaverger, c'est un tollé. Il faut dire que des fermetures de classe sont programmées partout: à La Goule, aux Bois, au Prédame, au Cerneux-Veusil, à Soubey sans parler de Réclère, Bressaucourt... L'opposition de l'époque met

plusieurs griefs en avant. Primo, un village sans école est un village qui se meurt. Secundo, les transports d'élèves sont polluants et fatiguants. Sur le plan pédagogique, enfin, les classes uniques ont fait leurs preuves. A ces arguments s'ajoutaient l'extrême sensibilité de la lutte jurassienne: «Si on a fait un canton pour cela». Roger Jardin

avait beau expliquer qu'il héritait de la situation bernoise et qu'il n'était plus possible de maintenir des classes avec trois élèves, l'empoignade fut chaude.

DAVID CONTRE GOLIATH

Montfaverger, qui devint le symbole de cette lutte, obtint gain de cause devant la Cour constitutionnelle. Le canton

pouvait fermer des classes mais pas une école. C'était du ressort de la commune.

Durant cette période, des annonces furent mises dans les journaux alémaniques pour inciter des familles à venir habiter la petite commune jurassienne et renforcer les six élèves de la classe unique. Aucun échos. Quelques années plus tard, le départ de l'institutrice (qui avait encore trois élèves) précipita la fermeture de l'école. Sans combattre, le Département de l'éducation était arrivé à ses fins.

Et aujourd'hui? Chacun ne peut que constater une réalité, surtout au regard de l'état des finances. Montfaverger compte 13 enfants dont 11 en âge de scolarité. Les élèves des Sairains vont à Montfaucon, ceux de Montfaverger à Saint-Brais. Les secondaires passent devant l'école de Saignelégier pour gagner celle des Breuleux. Au budget communal, le poids de l'instruction se monte à 41.000 francs (sur 151.000 francs), note Etienne Chenal, l'actuel maire qui ne se plaint pas du système mis en place.

Joseph Rollat se montre plus réservé: «L'école faisait la fusion entre les deux hameaux. Ça tenait la commune. C'en était l'âme. Cela est coupé.» Septique enfin sur le système actuel: «On en fait beaucoup trop avec ces transports, note-t-il.» Un problème que l'on entend quotidiennement sur la montagne. Les craintes d'hier se sont avérées aujourd'hui. Mgo

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Abbaye de Mariastein Nouveau supérieur

Lieu de pèlerinage très prisé des Jurassiens, l'Abbaye de Mariastein (SO) vient de se désigner son nouveau supérieur. Il s'agit du Père Lukas Schenker, 58 ans. Il est le 40e dans la succession du couvent de Beinwil et il aura trente moines sous son autorité. Le Père Lukas est entré au couvent de Mariastein en 1958. Il est l'un des auteurs de «l'histoire de l'œcuménisme en Suisse». C'est Mgr Jean-Georges Vogel, le nouvel évêque de Bâle, qui le bénira le samedi 25 février à Mariastein. (sic/mgo)

Montfaverger Budget déficitaire

Jean-Claude Villat a présidé lundi soir l'assemblée communale de Montfaverger qui a réuni une dizaine de citoyens. Le budget 95 a été approuvé. Basé sur une quotité inchangée de 2,5, il présente un déficit de 5490 francs pour des charges ascendant à 151.800 francs. A noter un relèvement du prix de l'eau qui passe de 90 centimes à 1,20 franc. (mgo)

AGENDA

Aux Breuleux

Descente de la Babylone

Annulée à plusieurs reprises en raison du manque de neige, la descente populaire de la Babylone, mise sur pied par le Ski-Club des Breuleux, devrait se dérouler ce samedi 28 janvier si les conditions se maintiennent. L'épreuve se déroule sur une piste de 1200 mètres avec 220 mètres de dénivellation. Plusieurs catégories sont au programme: écoliers de 10-12 ans, de 13-15 ans, adolescents de 16-19 ans puis adultes de 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 ans et plus sans oublier une classe licenciés. Inscriptions dès 10 heures du matin pour une reconnaissance de la piste à 11 heures. Proclamation des résultats avec remise des médailles dès 16 heures à la buvette. Des casques seront tirés au sort lors de la remise des prix. Pour tout renseignement, J-C Cattin, tél. 256 111 ou 541 142 au privé. (mgo)

Emplois fédéraux

Nette baisse dans le Jura et en Romandie

Entre 1991 et 1994, les emplois fédéraux en Suisse ont passé de 146.234 à 144.500, soit une diminution de 1,2%. Pendant cette période, ils ont reculé dans le Jura de 32 unités à 887, soit une réduction de 3,5%. Après Uri (-12,1% en raison de la fermeture d'une fabrique d'armement, Schaffhouse (-7,6%), Genève (-6,2%), le Tessin (-3,8%) et Neuchâtel (-3,6% soit 85 emplois), le canton du Jura figure parmi ceux qui ont subi le plus fort recul de personnel fédéral.

Si le personnel des PTT a diminué en Suisse de 1,4%, il a augmenté dans le Jura de 351 à 366 employés, soit une hausse de 4,3%. On constate donc que les craintes formulées l'été passé par l'Union jurassienne du personnel fédéral ne se sont pas concrétisées, à moins que des évolutions ne se produisent encore dans les premiers mois de 1995. En tout cas, au lieu de perdre 25 emplois comme l'Union PTT l'annonçait, le Jura en a gagné 15 de 1991 à 1994.

En revanche, les mesures d'économie des CFF ont provoqué la suppression de 1856 emplois en Suisse, dont 34 (-9%) dans le canton du Jura. Dans ce secteur, le Jura souffre particulièrement de sa position périphérique, voire de la suppression de la ligne Delle-Belfort et aussi du peu d'engagement des Jurassiens pour le train.

A part Zoug, tous les cantons subissent le recul des emplois des CFF. Uri et Schaffhouse sont encore une fois les grands perdants. Avec eux, les cantons les plus touchés sont Neuchâtel (-58 soit -10,5%),

le Jura (-34 soit 9%) et le Tessin (-7,8%).

L'ARMÉE RÉSISTE

Le Jura a aussi subi une perte de dix emplois à 57 (-15%) au Département militaire fédéral. Elle ne concerne pas la place d'armes de Bure où les 35 personnes employées sont restées en poste. Selon l'intendant Philippe Gigon, même la réforme Armée 95 ne devrait pas entraîner de diminution importante.

Souvent une seule personne est occupée dans un service, de sorte que la suppression de son poste n'entre pas en ligne de compte. Les dix emplois supprimés concernent avant tout les gardes-forts stationnés à Delémont.

Enfin, la diminution est plus faible (-3 unités, soit -2,5%) dans l'administration civile.

CANTONS CHOYÉS

Pendant les quatre années en cause, le pourcentage d'emplois fédéraux a en revanche augmenté dans des cantons plus choyés, comme ceux de Berne (de 25,2 à 25,8%) et de Zurich (17,8 à 18,5%). Le nombre des emplois s'accroît de 366 personnes à Berne et de 427 à Zurich.

Comme on ne prête qu'aux riches, le canton de Zoug (+24), ceux de Fribourg (+54) et de Bâle-Campagne (+44) sont les seuls qui enregistrent une augmentation du personnel fédéral habitant sur leur territoire.

Globalement, sur les 1725 emplois supprimés, la baisse dans les cantons romands atteint 675, soit les 40%, c'est-à-dire le double de ce qu'elle devrait être si la Romandie n'était pas désavantagée par rapport au reste du pays. V. G.

Jeune troupe théâtrale

Cocteau mis en scène

Avec le soutien de l'Association jurassienne d'animation culturelle, du Service culturel cantonal, de la Quinzaine de Courgenay et du Centre de Porrentruy, une nouvelle troupe baptisée Miramande met en scène, sous la direction d'André Christie, une pièce de Jean Cocteau intitulée «Théâtre de poche».

Elle sera présentée les 8, 10 et 11 février à la salle des Hôpitaux à Porrentruy, le 23 à Delémont et le 25 Moutier. Miramande jouera également à Paris, au Théâtre de Collection.

Cette pièce de Cocteau contient les ingrédients qui ont fait la renommée de l'auteur: l'humour, la verve caustique, le clin d'œil, le portrait et bien sûr la jubilation de la plume d'un auteur qui disposait d'un talent très étendu.

Miramande est fondée de comédiens amateurs qui ont pourtant tous acquis une formation de base au sein du Lycée cantonal ou lors de stages de l'Association d'animation culturelle. André Christie s'est en outre entouré de professionnels dans la conception des décors, la chorégraphie, la partition musicale et l'éclairage.

Le Théâtre de poche représente pour le metteur en scène André Christie, de Courgenay, un nouveau défi personnel. S'il le relève avec succès, il a l'ambition de se consacrer davantage à cet art ces prochaines années. V. G.

Sur le Haut-Plateau

Tourbières et emposieus profanés

En automne dernier, l'Association des naturalistes francs-montagnards (ANFM) dénonçait le dépôt de balles de silo jetées dans un emposieu du Bois Rebetez sur la commune des Genevez. L'affaire est en mains de la police de sûreté qui mène l'enquête. Aujourd'hui, ce sont trois nouvelles affaires qui occupent les défenseurs de la nature sur la montagne.

L'arrivée de Jacques Babey à la tête de l'Office des eaux et de protection de la nature n'est pas passée inaperçue. Une des premières tâches du nouveau chef de l'OEPN a été d'écrire à toutes les communes jurassiennes pour leur enjoindre de respecter le droit fédéral - en attendant une loi cantonale sur les déchets - en matière de décharges sauvages. Avec plus de 500 sites recensés, c'est un travail de longue haleine qui est entrepris pour assainir la situation.

DE LA TOURBE...

C'est également fort de l'appui de Jacques Babey que l'ANFM a dénoncé l'automne dernier le dépôt illicite de balles rondes dans un emposieu des Genevez. On sait que les dolines sont en

prise directe avec les sources (et donc notre robinet) et que le jet de matières qui fermentent et se dégradent provoque une souillure des eaux.

Le procureur du Jura entendait classer cette affaire sans suite. Jacques Babey a tenu que ce soit la police de sûreté qui pousse un peu plus le bouchon pour découvrir le coupable. L'enquête suit donc son cours. L'ANFM est également intervenue à l'encontre d'un jardinier bâlois qui vient se servir de sphaigne dans les tourbières de la région, une pratique qui est illicite.

Les naturalistes de la montagne entendent d'autre part privilégier le dialogue avec l'autorité communale pour mettre fin à certaines pratiques qu'on pourrait dire «coutumières» dans la région mais qui n'en restent pas moins illégales. Le premier cas touche la commune du Bémont où il a été constaté que l'emposieu du Bois de Geai a servi de vidange à une fosse à purin. Il y a là contamination immédiate des eaux souterraines.

La seconde intervention touche la commune du Bémont où

le règlement de la décharge, située sur l'emposieu des Communances, n'est pas respecté. On le voit, bien des gestes et des habitudes sont à corriger sur la montagne. Dans un premier temps, c'est par l'information et le dialogue que les problèmes seront abordés. Mgo

Le règlement de la décharge, située sur l'emposieu des Communances, n'est pas respecté. On le voit, bien des gestes et des habitudes sont à corriger sur la montagne. Dans un premier temps, c'est par l'information et le dialogue que les problèmes seront abordés. Mgo

PUBLICITÉ

Aujourd'hui, des milliers de victimes de guerres oubliées n'existent plus pour personne. Elles ne comptent plus que sur l'action de la Croix-Rouge. La situation est urgente.

Qui n'est pas concerné?

GCP 12-190-5

Le 28 février au plus tard, votre don aura servi aux victimes de guerres oubliées de l'Afghanistan, du Libéria, de l'Angola, du Caucase...

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)
Croix-Rouge suisse

Les groupes alémaniques ont le vent en poupe

Le röstirock dame le pion aux Anglo-Saxons

Est-ce parce que la Suisse profonde se replie de plus en plus sur elle-même que les groupes helvétiques ont le vent en poupe? Toujours est-il que le röstirock, ou rock d'outre-Sarine si vous préférez, n'a jamais connu autant de ferveur que cette dernière année: les Bernois Züri West, Patent Ochsner et Polo Hofer se sont permis d'écarter les grandes stars anglo-saxonnes des premiers postes des hit-parades. Verdammt!

L'actualité «in»
par Steve Axentios
avec la

PLACETTE



Un glauch!
Les Bernois de Patent Ochsner.

(BNG 94)

Qui aurait pu prédire que Zuri West et Patent Ochsner, deux groupes bernois, dameraient le pion pendant de longues semaines aux grosses pointures internationales que sont les Pink Floyd, Mariah Carey, Roxette ou autres Gipsy Kings, cet été? Dans le classement des meilleures ventes d'albums en Suisse, l'hégémonie de Zuri West a duré exactement 16 semaines. Kuno et sa bande n'ont dû céder leur trône qu'à deux reprises: lors de la sortie du Rolling Stones et lors de celle de Patent Ochsner, disque d'or (25 000 ex.) avant même sa sortie dans les bacs. Unglaublich, non?

Les premiers ont pour l'instant écoulé 120 000 exemplaires de «Züri West», les seconds 60 000 de «Gmües». Quant à Polo Hofer, qui collectionne les disques d'or (3) et de platine (5), son dernier opus «Welcome I dâr sonderbar» est bien parti pour pulvériser le record de son prédécesseur «Travailler c'est trop dur» (80 000 exemplaires).

Comment expliquer cet extraordinaire engouement pour le röstirock? Les complexes définitivement enterrés? Certainement. Mais l'usage du dialecte

semble l'explication la plus rationnelle. «J'espère en tout cas que ce n'est pas par nationalisme, glisse Resli Burri, clavier de Patent Ochsner. La Suisse Alémanique est déjà suffisamment renfermée sur elle-même comme cela.»

Avec trois énormes poissons sur son hameçon, Berne est devenue la capitale de la musique en Suisse. Au grand dam de Züri. «Les Zurichois sont las de ce phénomène et font une crise d'identité linguistique!», rigole Resli. «Berne a une grande acti-

tivité musicale, certes, mais n'est pas de grande famille. C'est chacun pour soi. Ici, les groupes prennent moins de risques musicaux, contrairement à Züri. Le rock bernois est plutôt conservateur et traditionnel. Un conservatisme et un traditionalisme qui ont l'heur de plaire à nos voisins alémaniques. Faut-il s'en réjouir ou au contraire s'en inquiéter à l'heure de l'EEE?

Züri West, Patent Ochsner, Polo Hofer et les autres ont beau être prophètes en leurs terres, leur aura diminue dès qu'ils fran-

chissent la barrière de röstirock. «C'est peut-être une réaction à la domination des Suisses Allemands dans l'économie et dans la société» avance Resli. Les Romands, par contre, sont beaucoup plus facilement acceptés chez les neinsager. «C'est parce que les Francophones ont une réputation d'artistes. On a l'impression que tout est plus décontracté chez vous, alors que nous sommes rigides. Vous avez le savoir-vivre qui nous manque et que nous admirons». Bombez vos torsos, Romands!

Tant chez Zuri West que chez Patent, il est pourtant formellement exclu d'abandonner le dialecte dans le seul but de franchir les obstacles linguistiques. «Le berndüstch est la langue la plus sincère pour traduire nos émotions. Et notre musique et suffisamment forte en elle-même pour s'imposer». Tel est le discours des deux groupes. Musicalement, leurs galettes méritent la note suprême, d'accord. Mais il faut bien reconnaître, sans vouloir sombrer dans l'anti-alémanisme primaire, que le dialecte passe aussi difficilement qu'une lettre en courrier B à la poste.

L'implantation du röstirock de ce côté-ci de la Sarine n'est peut-être pas pour demain. Mais il constitue une nouvelle preuve que la scène musicale helvétique – alémanique ou romande – est à prendre de plus en plus au sérieux.

● Patent Ochsner sera en concert le 3 février à la salle communale d'Onex (GE).



CD's

JOHN HIATT
«Hiatt comes alive
at Budokan»



Il a fallu vingt ans à John Hiatt pour se décider à immortaliser ses concerts. Alors n'attendez surtout pas trop longtemps pour compléter votre collection de rock US. Même s'il est moins connu qu'un Springsteen, Hiatt reste un des tout bons songwriters américains de ces dix dernières années.

Note: 7/10 (*PolyGram)

HITS 94



Si vous avez déjà oublié 1994, voici dix-neuf titres qui ont marqué les ondes FM. Notamment le «7 seconds» de Youssou N'Dour & Neneh Cherry, «The Sign» d'Ace of Base, «A fair affair» de Misty Oldland, «Return to innocence» de Enigma. Et pour faire bonne figure, deux francophones: Axelle Red et Fredericks-Goldman-Jones.

Note: 7/10 (*Sony)

KHADJA NIN
«Ya pili»



Voilà sans doute la prochaine star de l'Afrique. Il y a fort à parier que Khadja Nin, originaire du Burundi, mais habitant en Belgique, deviendra sous peu aussi populaire qu'une Angélique Kidjo, par exemple. Sa musique, qu'elle définit comme de l'Afro-Cubano-Braziliano-pop, est toutefois beaucoup plus world que celle de n'importe laquelle de ses rivales. Ce qui permet à cette rondelle de rayonner tel un soleil.

Note: 8/10 (*BMG).

Les Cranberries s'attaquent à l'IRA

Vous êtes peut-être passé à côté du premier disque des Cranberries. Il vous sera plus difficile de manquer le second, «No need to argue». D'une part, parce qu'il s'impose comme l'un des meilleurs produits sortis de l'Irlande en 1994. D'autre part, vu que la plupart des radios un tant soit peu dans le coup matraquent depuis plusieurs mois le titre «Zombie».

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce fameux titre «Zombie», qui met en exergue la voix gémissante de Dolores O'Riordan, n'évoque ni les morts-vivants chers aux cinéastes de séries B, ni Keith Richards, Tom Waits ou autres éméchés perpétuels. Dans «Zombie», une Dolores endolorie s'attaque à l'IRA. La fausse blonde ne mâche pas ses mots à son égard. «Ce sont des idiots qui vivent dans le passé, qui vivent pour un rêve, dit-elle. Il n'y a pas de raison de tuer des innocents et plus particulièrement des enfants à travers des actes aussi lâches que de poser des bombes...»

La transition est facile: les Cranberries ont véritablement explosé, ces deux dernières années, devenant la coqueluche des Américains. A la tête du groupe depuis quatre ans, l'ambitieuse Irlandaise de 22 printemps n'est pas le moins du monde surprise par son succès: le score de «Everybody else is doing it, so why can't we?», le premier opus, vendu à trois millions d'exemplaires, elle le qualifie de «bon départ tout au plus». Combien de groupes qui roulent leur bosse depuis des lustres ne vendraient-ils pas leur âme pour dépasser une seule fois le cap du million d'unités?

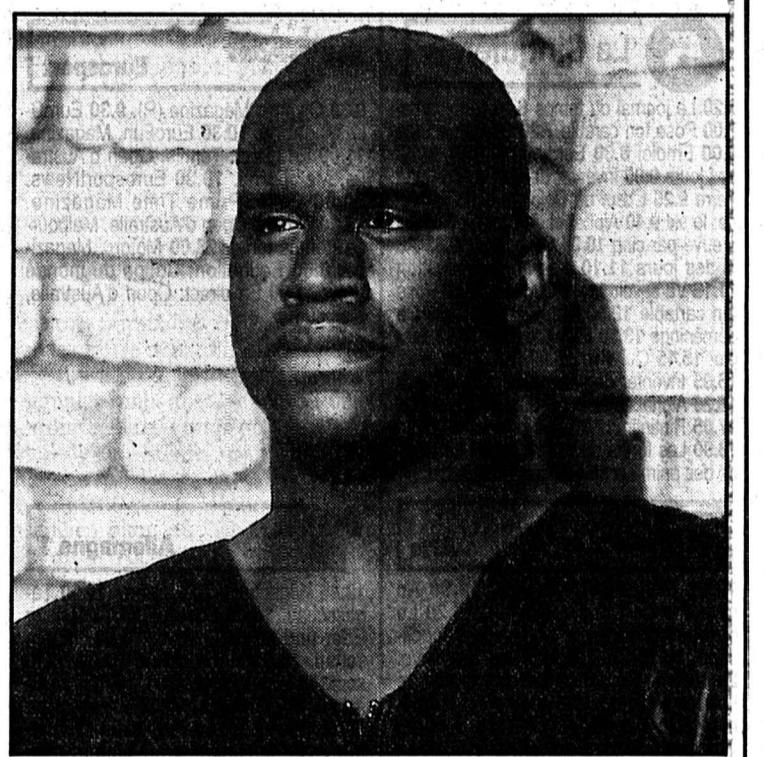
«Je me suis presque programmée à ce qui m'arrive aujourd'hui depuis que je suis toute gosse, explique-t-elle encore. Ce n'est pas un hasard: j'ai bossé dur et fait beaucoup de sacrifices pour en arriver là. J'aimerais être reconnue un jour comme quelqu'un qui a apporté quelque chose au chant de son époque, par sa voix mais aussi par ses chansons.» Elle en prend en tout cas le chemin.

Shaq pas d'attaque!

Sur les terrains de basket, ses «Shaq attack» sont aussi craintes que les séismes au pays du soleil levant. Mais Shaquille O'Neal, le colosse des Orlando Magic, ne fait pas autant de ravages lorsqu'il troque la sphère orange contre le micro.

«The Shaq» a beau être le plus grand rappeur du monde, il n'impressionne que par sa carrure (2 mètres 15, 145 kilos). Si les textes de «Shaq diesel», son premier opus, évoquaient avec humour sa vie sur les tartans de la NBA et son passé de «bad boy» – il rossait régulièrement ses camarades de classe, insultait ses maîtres d'école, crachait sur les plus petits que lui, c'est-à-dire à peu près tout le monde, et faisait des casses dans des voitures! –, les paroles de «Shaq Fu-da return», son nouvel album, sont en revanche aussi passionnantes qu'une course d'escargots.

Le premier essai «hardcore» avait fait sourire; celui-ci, même s'il comporte plus de mélodies, fait plutôt grimacer. En rap, le Shaq n'est tout simplement pas d'attaque.



Le rap de Shaq

Moins impressionnant que ses «dunks».

(BNG 94)

NEWS

Quand on est artiste, l'inspiration peut vous traverser tel un éclair n'importe quand et n'importe où. C'est pour cela qu'Elvis Costello a été finalement contraint de s'acheter un dictaphone, un beau jour, alors qu'une mélodie lui trottait dans la tête en pleine rue. Au moins, il n'aura plus besoin de trouver une cabine téléphonique et chanter dans son répondeur, comme il le faisait jusqu'à maintenant! Un coup de fil? Y'a plus facile.

La dance-music est-elle sur le déclin? S'il est prématuré de l'affirmer, on peut constater en revanche, à la lecture du classement des meilleures ventes de 45 tours pour l'année 94, établi

par le magazine Music & Media, qu'elle est en nette régression. Les deux meilleures ventes de 93 étaient l'œuvre de «dance acts», lesquels avaient classé six des leurs dans les dix premières positions. Lors du dernier exercice, les titres «dance» ne sont plus que deux dans le Top Ten: Ace of Base et Whigfield. Pour la petite histoire, le 45 tours le plus vendu a été le «Love is all around» de Wet Wet Wet, suivi du «Without you» de Mariah Carey.

Six mois de prison. C'est la peine que devra purger Robert Wasserburger pour avoir violé la propriété de Madonna pour la seconde fois. Devant le portail, il s'était d'abord annoncé comme le frère de la Ciccone, avant de se déclarer officier de

police et de forcer l'entrée. Pas très fûté, le forcené! Il aurait eu certainement plus de chances d'approcher la star en se faisant passer pour (cocher ce qui convient) a. Un de ses innombrables ex-amants dont elle ne se souvient plus. b. Sean Penn c. Un producteur qui veut lui offrir le premier rôle dans un long-métrage consacré à la vie de Mère Thérèse.

Renaud a enregistré son dernier album «La belle de mai» dans sa maison parisienne. La plupart des voix ont été enregistrées dans les toilettes. Evidemment, à chaque fois qu'un besoin pressant se faisait sentir, le petit coin devait être évacué. De là à dire que c'est pour cette raison précise que le disque ne manque ni de pêche, ni de parfum...

À GAGNER
UN LECTEUR CD
PORTATIF SABA

en écrivant jusqu'au samedi 28 janvier 1995,
cachet de la poste faisant foi à

PLACETTE

Page L'Impartial
Boulevard des Eplatures
2300 La Chaux-de-Fonds

Suisse romande logo and name

7.00 Euronews 8.25 Vive le cinéma 8.40 Coup d'pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer...

20.10 Les gens d'à côté

De la pauvreté ordinaire... Emission proposée par Bernard Romy

21.10 Les grosses têtes de janvier Invité: Pierre Perret

22.45 Face à la presse

Invité: Christoph Blocher, conseiller national UDC

23.30 TJ-nuit 23.40 Euroflics Le rêve d'Evelyn...

5 La Cinquième

6.20 Le journal du temps 6.30 Eurojournal 7.00 Pose ton carable 7.30 Ça déménage...

Arte logo and name

19.00 Confetti. Magazine. 19.30 Au royaume de l'ours rouge (3)...

La Première logo and name

7.44 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 7.58 Microphage, résultat...

TF1 France 1 logo and name

6.00 Méaventures 6.28 Météo 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info...

20.35 Météo

20.40 Football

Coupe de la Ligue, 1/8 de finale En direct du stade de La Beaujoire

22.40 Le droit de savoir Chronique d'une mort demandée

0.05 Le rendez-vous de l'entreprise Pierre Blayau

Eurosport logo and name

8.30 Olympic Magazine (R). 9.30 EuroSKI Magazine. 10.30 EuroFun Magazine...

Allemagne 1 logo and name

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Meister Eder...

Espace 2 logo and name

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Memento culturel...

France 2 logo and name

5.55 Dessin animé 6.00 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière...

20.45 Météo 20.50 Tirage du Loto

20.55 Je voudrais descendre

Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe Avec Laure Duthilleul, Johan Leysen

22.35 Bas les masques Je veux rester jeune

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

SPLUS logo and name

10.30 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek - Das nächste Jahrhundert. 20.00 Tageschau/Meteo...

Allemagne 2 logo and name

10.35 ZDF-info Verbraucher. 11.00 Tagesschau. 11.04 Kim - Geheimdienst in Indien...

Suisse alémanique logo and name

7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W)...

France 3 logo and name

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 7.55 Les aventures de Tintin...

20.05 Fa, si, la... chanter! 20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

Animée par Jean-Marie Cavada Avec Philippe de Villiers, Bernard Kouchner

22.30 Soir 3 22.50 Un siècle d'écrivains Sacha Guitry

23.40 Les cinq continents Oklo



JE VOUDRAIS DESCENDRE - Avec Johan Leysen, Arthur Gouyé, Priscilla Frey.

Suisse alémanique logo and name

11.50 computerTAF. 12.10 Feuer und Flamme. Serie. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau...

Allemagne 3 logo and name

11.15 Nonstop-Fernsehen 11.30 Teleglobus 12.00 Infomarkt - Marktinfo 12.45 Nonstop-Fernsehen...

RJN logo and name

6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu). 7.00 Journal. 7.20 Des Hauts et des Bas...

TV 5 Europe logo and name

9.00 Flash Canal Infos 9.05 Faits divers (R) 10.00 L'encyclopédie audiovisuelle: Kafka...

20.00 Temps présent 20.55 Météo des 5 continents

21.00 Journal télévisé de France 2 / Météo 21.40 L'Affaire Seznec

22.30 Soir 3 22.50 Un siècle d'écrivains Sacha Guitry

Suisse italienne logo and name

9.35 «999» (R). 11.15 Caribe. 12.00 Superboy. 12.25 Tema libero (R)...

Italie 1 logo and name

9.35 Cuori senza età. Téléfilm. 10.05 Film. 11.45 Utile futile. 12.25 Che tempo fa...

Radio Jura bernois logo and name

7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le Programme d'Horizon 9. 8.00 Journal RSR 1...

M 6 logo and name

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite)...

20.00 Mode 6 20.05 Une nounou d'enfer

La métamorphose d'un soir 20.35 Ecolo 6

20.45 L'homme au double visage

Téléfilm français de Claude Guillemot (1990) Avec Xavier Deluc, Michel Duchaussoy, Arielle Dombasle

22.35 Mortelle rencontre Téléfilm américain de Christian J. Nyby II (1987)

0.15 Emotions 0.45 Mode 6 0.50 Fax'o 1.15 Boulevard des clips

RTP Portugal logo and name

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTP1 Júnior. 17.30 Lá em casa tudo bem...

tve Espagne logo and name

9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 TV educativa: La aventura del saber...

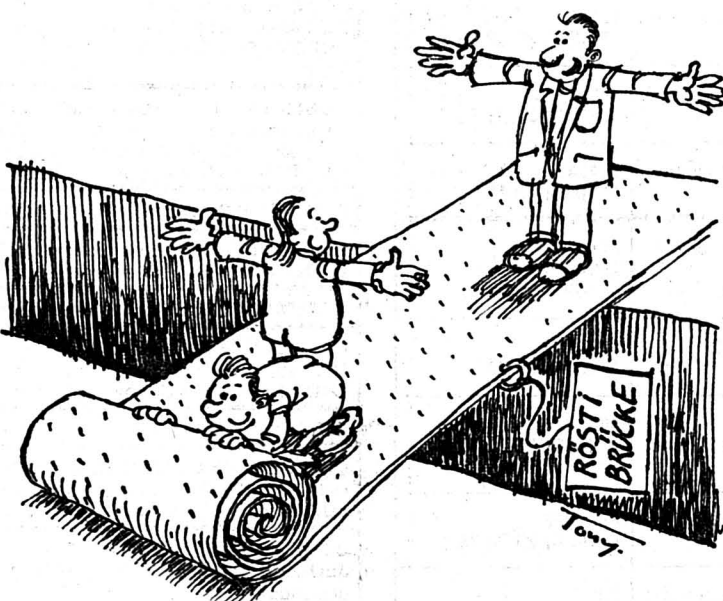
Fréquence Jura logo and name

6.30 Flash FJ. 7.00 Infos FJ. 7.15 Chronique boursière. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ...

Premier Euro-atelier du CEC au Louverain Le «Röstibrücke» est jeté

Alors que différentes manifestations, y compris dans le canton de Neuchâtel, sont en préparation pour commémorer le dixième anniversaire de la mort de Denis de Rougemont, le Louverain (Les Geneveys-sur-Coffrane) accueillera, les 26 et 27 janvier, le premier Euro-atelier organisé par le Centre européen de la culture (CEC). Pour se rencontrer en jetant le «röstibrücke», pour reprendre goût au débat.

Le Louverain recevra, jeudi et vendredi de cette semaine, une quarantaine de normaliens des cantons de Neuchâtel, de Genève et de Lucerne. Ensemble, ils débattront et réfléchiront autour de divers thèmes: «Vivre ensemble en Suisse, chance ou fatalité?», «Vivre ensemble, c'est la seule question qui se pose», «Les relations entre Suisses allemands et Suisses romands», «La cohabitation dans la diversité: perspectives suisses et européennes», «La Suisse et les autres pays, ce qu'elle en a reçu et ce qu'elle leur a apporté», «Adhésion ou non: l'avenir de la Suisse en Europe», etc. Destiné à une quarantaine de futurs enseignants, cet atelier, premier d'une longue série planifiée par le CEC, est censé avoir un impact futur sur 800 à mille élèves.



RÉACTUALISATION

L'idée de l'Euro-atelier n'est pas nouvelle. Elle est née d'une première campagne lancée par Denis de Rougemont et qui avait alors touché huit pays. Hélas, la tendance avant tout économiste de l'idée européenne, au détriment du civisme, de la gestion de la société, avait vite renvoyé le projet aux oubliettes.

Mais Maastricht, déclare Jean-Fred Bourquin, président du CEC et qui a planché notamment avec Jacques-André Tschoumy, président du CECAJ et directeur de l'IRD (Neuchâtel) à la relance des

Euro-ateliers, a depuis fait comprendre que les citoyens n'avaient pas été éduqués dans ce sens.

Etre Européen signifie apprendre tout d'abord à vivre avec ses voisins les plus proches, d'où la notion de «röstibrücke» dans une Suisse qui se cherche un nouveau profil pour le XXIe siècle. Promoteur des idées de Denis de Rougemont, du fédéralisme, du respect des minorités dans une Europe unie, le CEC entend dès lors rattraper, pendant qu'il est juste encore temps, ce déficit de culture européenne (au sens large).

L'Euro-atelier se veut une expérience interactive. Elle se développera sur une durée de cinq ans, dans la perspective d'une adhésion de la Suisse à l'Europe. Pourquoi avoir choisi le Louverain? Parce que Neuchâtel vient de voir se créer, au printemps dernier, une antenne régionale du CEC, le Centre européen de la culture de l'Arc jurassien (CECAJ) et que la décentralisation est aussi l'un de ses objectifs du CEC.

D'autres antennes du CEC sont en projet, en Suisse allemande, au Tessin, il s'agit de favoriser l'éveil de l'idée européenne, de la région, de la culture plurielle, de l'interdépendance tant en Suisse qu'en Europe, partout et dans tous les secteurs d'activités.

Ce premier Euro-atelier est organisé avec l'aide d'un parrain de taille: Charles Veillon SA. L'entreprise dispose d'une fondation décernant un prix européen, la famille fondatrice avait noué des liens privilégiés avec Denis de Rougemont, raison de son rôle actif dans le débat européen.

Séduisante dans une Europe en proie aux débordements nationalistes, l'initiative des Euro-ateliers a déjà soulevé l'intérêt des milieux paysans, des cadres de l'industrie, des partis politiques et autres formateurs dans divers secteurs. Une saine réaction, après le vote de décembre 1992. S.G.

Confisqués par les Allemands

Les tableaux réapparaissent en Russie

Moscou a conservé secrètement, depuis 1945 en Russie, deux importantes collections de tableaux ayant appartenu à deux familles juives hongroises. Ces œuvres avaient été confisquées par les Allemands pendant la dernière guerre.

Une exposition de l'ensemble de 132 peintures, comprenant des Tintoret, El Greco, Goya, Corot, Renoir et Degas, est prévue cette année au musée Pouchkine à Moscou. La confirmation de l'existence de ces collections en Russie a été faite par Valery Koulichov, directeur du bureau des restitutions au ministère russe de la Culture.

M. Koulichov participait récemment à New York à une conférence sur les «Prises de Guerre». Elle rassemblait des responsables de gouvernements et de musées, de Russie et de treize autres pays, souhaitant rapatrier diverses collections confisquées par les Allemands et saisies par les Soviétiques à la fin de la guerre.

Les deux collections appartenaient aux familles Herzog et Hatvany, de Budapest, qui avaient fait fortune dans le sucre, le tabac et l'acier. Confisquées en 1944 par Adolph Eichmann, elles étaient vraisemblablement en cours d'acheminement vers l'Allemagne quand les troupes soviétiques les ont interceptées.

(ats/afp)

PHILATÉLIE

Emissions de timbres-poste suisses prévues en 1995

Valeur (c).

7.3.1995 Timbres-poste spéciaux

60 Centenaire de l'Association fédérale de lutte
60 Centenaire de l'Union des centrales suisses d'électricité
80 Centenaire de l'Agence géographique suisse

180 Cinquantenaire des Nations Unies

«Espèces animales indigènes menacées»

60 Castor
80 Carte géographique
100 Rainette
120 Chouette chevêche

16.5.1995 Timbres Pro Patria

«Art populaire en Suisse»
60+30 Baquet de crème
60+30 Chapeau de paille «Bergère»

80+40 Motif de serrure de bahut
100+40 Sucrier, céramique de Langnau.

Timbres Europe

«Paix et liberté»
60 Paix: Représentation symbolique
100 Liberté: Représentation symbolique

Bloc

500 Basler Taube 95

Carte postale illustrée

(90) Junaphilex 95, Bâle (valeur de taxe 60c plus 30c pour la carte)

5.9.1995 Emission commune

60 Suisse/Principauté de Liechtenstein

Timbres-poste spéciaux

180 Telecom 95, Genève

«Centenaire du cinéma»

60 La vocation d'André Carrel

80 Anna Göldin-dernière sorcière

150 Les erreurs de Pipilotti

28.11.1995 Timbres Pro Juventute

Animaux aquatiques: ruisseau

60+30 Sujet de Noël

60+30 Truite commune

80+40 Bergeronnette des ruisseaux

100+50 Salamandre tachetée

Des modifications ne sont pas exclues.

Musique

La voix du Québec

Le soprano québécois Agathe Martel et le pianiste Marc Bourdeau, seront les invités du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds pour un concert qui sera diffusé en direct, sur les ondes d'Espace 2, dans le cadre de l'émission «L'Heure musicale», dimanche 29 janvier.

Agathe Martel est une jeune cantatrice, lauréate de hautes distinctions dans son pays d'origine, dont la voix riche et colorée, la musicalité, se révéleront à chaque instant dans les pages qu'elle a choisi d'interpréter: «Frauenliebe und Leben» op. 2 de Schumann, «Mélodies» de Roussel, un répertoire qu'elle privilégie auquel elle a consacré son premier disque, «Lieder» de Richard Strauss, «Dissidence»

de Pierre Mercure (1927 - 1966) et Heitor Villa Lobos «Cantôes».

Marc Bourdeau, pianiste accompagnateur d'une exquise sensibilité dans les œuvres citées, jouera en soliste les «Sept pièces brèves» de Arthur Honegger. Boursier des Conseils des Arts du Québec et du Canada, Marc Bourdeau a étudié en Angleterre, aux Etats-Unis avec Bela Siki, en Suisse, avec Catherine Courvoisier, au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, où ses exécutions ont laissé le meilleur souvenir. Les amis seront à la fête!

DdC

● La Chaux-de-Fonds, Conservatoire, dimanche 29 janvier 17 h Concert diffusé en direct par Espace 2.

Evasion

Désert magique

Alain Sébe parcourt le Sahara depuis quasi trente ans. En professionnel de la photographie, il en restitue par l'image toute la magie, la grandiose beauté. Cette passion est contenue dans un petit coffret au format 12 x 17 cm, en deux petits volumes de 192 pages. Les photos, en couleurs, les légendes, qui sont de véritables petits textes, ensorcelèrent tous ceux qui rêvent du désert ou le temps semble s'être arrêté et tous ceux qui y sont déjà allés et ont enfoui dans leur mémoire les plus belles vues du monde.

Dans ses traversées sahariennes, l'auteur a non seulement fixé les paysages, mais aussi les étapes de la vie quotidienne des tribus nomades, les oasis, les traditions. (sg)

● «Une traversée du désert» et «En pays touareg», Alain Sébe, Sébe Images Editeur/ Viduban (F), 1994.

Langage

A propos du Roc Mildeu

L'étymologie du nom Roc mildeu est assez mystérieuse et il y a deux semaines, j'écrivais dans cette chronique que, selon un opuscule édité par un membre du Club alpin dans les années quarante, les attestations les plus anciennes sont Roche du Meyrieux (1441), puis Milledue, Milledue et, en 1769, Mire-deux. Il semble donc y avoir une étymologie à deux vitesses, en quelque sorte. La première est basée sur un dérivé de «mirer» (regarder), nom de lieu souvent donné à des points de vue, la seconde est une récréation populaire qui mentionne le chiffre deux. Un couple de lecteurs a eu la gentillesse de me signaler une autre explication, donnée dans l'atlas géographique de la Suisse, paru en 1905.

Se fondant sur la découverte d'un ancien plan, où l'on voit le dessin de la roche des Convers

accompagnée de la mention 1002, les auteurs en concluent qu'il s'agit d'un millésime. Ils ont vraisemblablement tort et ont été induits en erreur par le fait que le toponyme était transcrit en chiffres et non en lettres. On trouve en revanche dans cet article une explication pour l'apparition de ce deux: «On admettait généralement que ce rocher escarpé avait servi de délimitation entre les Evêchés de Bâle et de Lausanne, au moment de la disparition de l'ancien Royaume de Bourgogne». Cela pourrait bien être à l'origine de l'apparition de deux dans le toponyme, comme cela apparaît clairement dans l'attestation «Mire-deux».

Merci à vous lecteurs d'avoir pris la peine de m'écrire pour me signaler cet ouvrage, ce qui a fait avancer l'enquête sur le mystère du Roc Mil-deux ou Mildeu!

Marinette MATTHEY

MOTS-CROISÉS No 480

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Douleur inflammation. 2. Diffusion simultanée. 3. Barrière maritime ou fluviale - Cordage. 4. On n'en voit pas la fin - Pronom. 5. Souligne un caprice enfantin - On y place la balle au golf. 6. Cité hindoue - Direction générale. 7. Fragments de tuile - Miroir. 8. Chevalier incertain - Routine. 9. Consumer - Profitable. 10. Quittances.

Verticalement: 1. Sauveur. 2. Double boucle - Sardine. 3. Pressant - Pour accompagner plus ultra. 4. Moribond + Note. 5. Gouffre. 6. Sigle transalpin + Conjonction - On le dit d'un chanvre travaillé. 7. Quarantaines. 8. Titre anglais - Sélections. 9. Division de temps - Marrant. 10. Polygones.

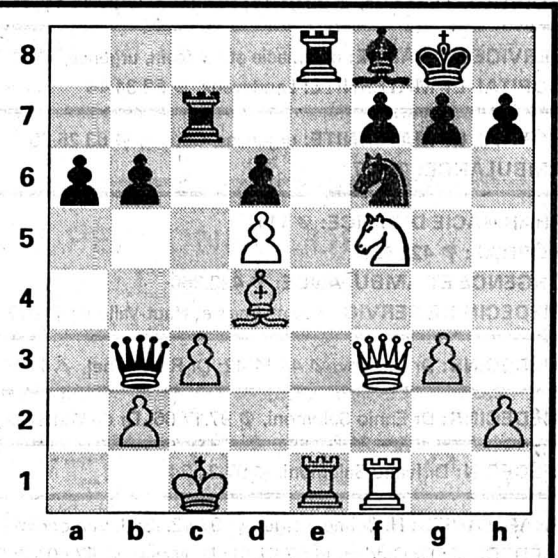
Solution dans un prochain numéro

Solution No 479

Horizontalement: 1! Certificat. 2. Amies - Doge. 3. Rose - Poser. 4. Ris - Boiser. 5. Os - Jaune. 6. Perle - AR. 7. Salure - Roi. 8. Irone - Bars. 9. Emue - Cuite. 10. Rectangles. Verticalement: 1 Carrossier. 2. Emois - Arme. 3. Riss - Plouc. 4. TEE - Jeunet. 5. Is - Barre. 6. Poule - Cn. 7. Idoine - Bug. 8. Cosse - Rail. 9. Agée - Aorte. 10. Terrorisés.

ROC 97

ECHECS



Chronique No 369

Fin sans réplique

Les Noirs sur la défensive viennent de jouer Fe7-f8. Les Blancs au trait démolissent alors allègrement la roque adverse et maint de manière forcée en peu de coups. Jolie pointe au 4e coup. Comment vont-ils jouer? (Tixier-Soltou, Bagneux 1977).

Solution de la chronique No 368

1. T x g7 + R x g7 (si 1...Rf8 2. F x h6) 2. F x h6 + Rh7 3. Fe3 + Rg8 4. Tg1 + suivi du mat.

CINÉMAS

BAB EL-OUED CITY (de M. Allouache), 14 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
DEUX GARÇONS, UNE FILLE, TROIS POSSIBILITÉS (de A. Fleming avec L. Flynn), 16 ans, tous les jours à 18 h 30. UN INDIEN DANS LA VILLE (de H. Palud avec T. Lhermitte), pour tous, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 14 h 30 et 16 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LA MACHINE (de F. Dupeyron avec G. Depardieu), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
FRANKENSTEIN (de K. Branagh), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
HARCÈLEMENT (de B. Levinson avec M. Douglas et Demi Moore), 16 ans, tous les jours à 15 h 30, 18 h 15 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
FRANKENSTEIN (de K. Branagh), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15. LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
CORRINA, CORRINA (de J. Nelson), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
VEILLÉES D'ARMES (de M. Ophuls), 1re partie, tous les jours à 18 h en V.O. LA SURPRISE (de R. Benjamin avec M. Griffith), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
HARCÈLEMENT (de B. Levinson avec D. Moore, M. Douglas, D. Sutherland), 16 ans, mercredi à 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (de A. Parker avec B. Fonda), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	BIO ☎ (038) 25 88 88
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (de P. Ferran), 16 ans, tous les jours à 15 h, 20 h 30. LE FILS PRÉFÉRÉ (de N. Garcia avec G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 18 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
UN INDIEN DANS LA VILLE (de H. Palud avec T. Lhermitte), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (de W. Allen avec J. Cusack), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. SPECTACLE POUR ENFANTS: «Le pique-nique», par les Croqu'Guignols, salle Saint-Louis, Temple-Allemand 24, à 14 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
CONCERT: Claude Luter et Jacky Millet, salle de spectacles, à 20 h 30.	SAINT-IMIER
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espacité 5, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. Exposition «Entre La Chaux-de-Fonds et Londres, dessins et photographies», par John Corcoran et Claire Schwob, jusqu'au 17 février. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Vieux scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Pavillon collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquol, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommères 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Ouv. mercredi, samedi et dimanche de 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le loup en Europe», jusqu'au 26 février. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995. «L'Eglise menonite en Pays neuchâtelois», jusqu'au 5 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Dix graveurs italiens, jusqu'au 30 janvier. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Going West», art populaire suisse en Amérique, jusqu'au 19 février. «Lauréats de la bourse fédérale des beaux-arts», jusqu'au 5 février. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
PIERRE VON ALLMEN. André Evard et Louis Reguin, peinture, jusqu'au 5 février. Mardi-dimanche 14-17 h.	THIELLE-WAVRE
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
DU MANOIR. Jean-Claude Gros-Gaudenier, peinture, jusqu'au 25 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Frossard, 2e accrochage, jusqu'au 28 janvier. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 24 février. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Véréne Monnier-Bonjour, peinture, jusqu'au 31 janvier. Lundi-samedi 11-15 h et 18 h 30-24 h. UBS. May Essig et Albert Steiger, aquarelles et dessins, jusqu'au 3 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. François Mercier, photographies, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours, 10 h-18 h.	LA SAGNE
DITESHHEIM. Ilse Lierhammer, peinture, dessin, gravure, jusqu'au 5 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Ric, pastels, Renée Bolle, technique mixtes et Marc Deluz, sculptures. Jusqu'au 29 janvier. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HOME CLOS-BROCHET. Walebo Kiangebeni, pastels, jusqu'au 12 février. Tous les jours 14 h-18 h. DU POMMIER. Gouaches, aquarelles et encres d'élèves de CESCOLE. Jusqu'au 29 janvier. Heures d'ouverture du CCN. HÔTEL DE VILLE. Pierre Beck, aquarelles, jusqu'au 29 janvier. Tous les jours 10 h-19 h. TOUR DE DIESSÉ. 20 artistes suisses et étrangers, peinture-sculpture. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. ARCANE. Manuela Stähli-Legnazzi, aquarelles, jusqu'au 4 février. Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. J.-Ls Perrot, sculpture, jusqu'au 19 février. Mercredi-dimanche 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
P.-Y. GABUS. André Evard, jusqu'au 15 février. Lundi-samedi 10 h-18 h, dimanche 14 h-18 h. TRIN-NA-NIOLE. Michel Jenni, peinture, jusqu'au 29 janvier. Mardi-dimanche 15 h-21 h.	BEVAIX
2016. Antonio, peinture, jusqu'au 19 février. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
NUMAGA. Artistes de la galerie. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Aksouh, Baeriswyl, Gattoni, Loewer, Mumprecht et Piller, peintures, craies, gouaches, collages, estampes, aquarelles, jusqu'au 5 février. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
DI MAILLART. Artistes de la galerie. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
NOËLLA G. «Verre, vert, vers l'art». Lundi, jeudi, vendredi 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE

COMMUNIQUÉ

Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

Le point de vue de 419 enseignant(e)s

Nous soussigné(e)s, 419 enseignants et enseignantes de toutes les écoles chaux-de-fonnières et de tous les degrés, souhaitons intervenir sur la prochaine création du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM).

Nous soutenons ce projet et incitons vivement chaque citoyen et citoyenne à voter oui les 4 et 5 février.

Notre but est de former le mieux possible la jeunesse d'ici, de lui donner toutes les chances pour son avenir professionnel. C'est pourquoi la création du CIFOM nous paraît primordiale.

Si les Chaux-de-Fonnières et les Loclois sont attachés à leur ville, ils doivent désormais « penser région ». La création du CIFOM donnera un élan décisif à la régionalisation de nos infrastructures communes en permettant de rationaliser leur coût et leur fonctionnement pour relever les défis technologiques du XXI^e siècle. Nous marquerons ainsi notre volonté d'être une région compétitive en matière de formation. Un refus engendrerait un affaiblissement inéluctable de nos Montagnes.

L'enjeu vaut bien un petit effort de mobilité.

Les avantages pédagogiques de ce nouveau centre régional de formation organisé en trois filières cohérentes (technique, artistique et tertiaire), sont nombreux :

- amélioration de la formation professionnelle de base, accès au baccalauréat professionnel et offre plus étendue de toutes les possibilités de formation permanente

- développement de l'actuelle Ecole d'arts appliqués en une Ecole supérieure d'arts appliqués

- regroupement des deux écoles techniques de La Chaux-de-Fonds et du Locle en une seule école technique régionale, au Locle. Dans le même site, elle entretiendra avec l'Ecole cantonale d'ingénieurs des liens étroits qui rendront les deux institutions plus dynamiques et plus aptes à collaborer

- regroupement du secteur tertiaire à La Chaux-de-Fonds.

Que la présentation du projet ait pu faire grincer des dents et bouleverser les schémas de pensée, nous en convenons bien volontiers. Mais la raison doit

maintenant triompher. La Chaux-de-Fonds est connue loin à la ronde pour son ouverture d'esprit, sa confiance en l'avenir, ses idées innovatrices. Elle a voulu un hôpital moderne. Espacé, le tunnel sous La Vue-des-Alpes, l'agrandissement du Musée des beaux-arts; elle a voté massivement pour l'Europe.

Si nous avons envie d'être demain plus proches de Berne, de Lausanne et même de l'Europe, il est donc indispensable de continuer à travailler et à innover ensemble avec Le Locle.

Signataires: vingt-et-un enseignants-tes chaux-de-fonnières de l'Ecole technique, vingt de l'Ecole paramédicale et sociale, dix-huit de l'Ecole d'arts appliqués, onze des Ecoles de couture et des arts et métiers, vingt-trois de l'Ecole professionnelle commerciale, quarante-quatre de l'Ecole supérieure de commerce des Montagnes neuchâteloises, quarante-cinq du Gymnase cantonal, treize du Conservatoire, neuf du Centre IMC, 101 de l'Ecole secondaire, nonante-six de l'Ecole primaire, dix-huit de l'Ecole enfantine. (comm)

FAITS DIVERS

Boudry

Début d'incendie

Lundi à 23 h 30, le Centre de secours de Cortaillod, ainsi que les pompiers de Boudry sont intervenus pour un début d'incendie dans un appartement de l'immeuble No 18 de la rue Oscar-Huguenin. Les causes de ce sinistre très rapidement maîtrisé sont d'origine technique.

Malvilliers

Sur le flanc

Une voiture, conduite par Mlle S. M., de La Chaux-de-Fonds, circulait hier à 8 h 00 sur la route allant de La Chaux-de-Fonds en direction de Neuchâtel. A la sortie de la tranchée de Malvilliers, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui effectua un tête-à-queue et heurta le talus ouest pour terminer sa course sur le flanc quelque 25 mètres plus loin. Dégâts à signaler.

Travers

Conducteur blessé

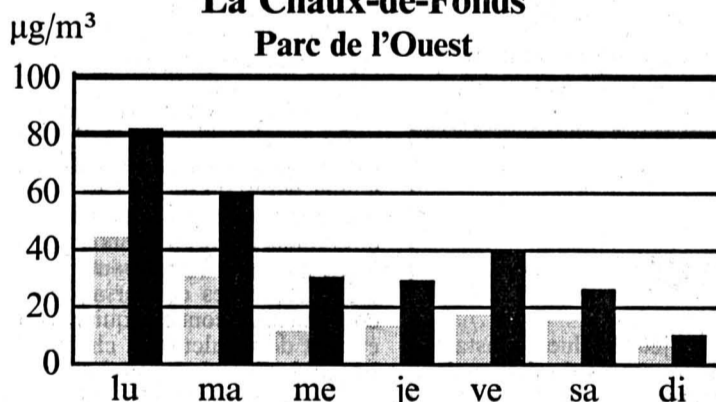
Hier à 7 h 30, une voiture, conduite par M. D. B., de Fleurier, circulait sur la route principale de Couvet en direction de Neuchâtel. A Travers, après le restaurant du Crêt-de-l'Anneau, à la sortie d'un virage à gauche, il entreprit un dépassement sur la route enneigée et perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta la bordure du trottoir sud, fit un demi-tour et dévala le talus pour terminer sa course sur le flanc gauche. Blessé, le conducteur a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Couvet, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins.

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

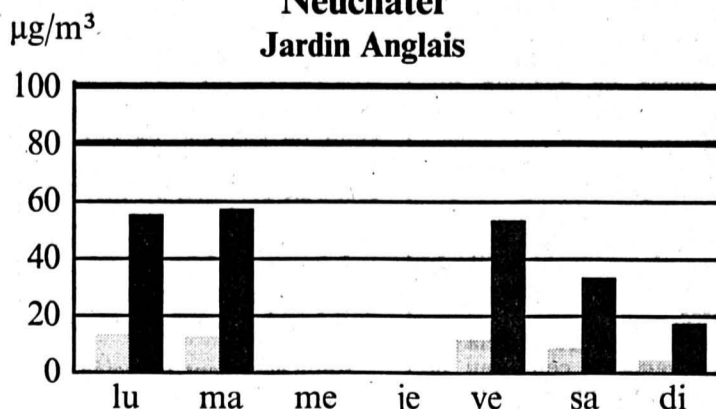
du 16 au 22 janvier 1995

La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 78 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 72 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

SO₂ (Dioxyde de soufre)
NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

TÉMOINS

Cernier

Le conducteur du véhicule qui a heurté, en manœuvrant, l'arrière d'une voiture de couleur rouge le mardi 24 janvier entre 13 h 40 et 15 h 20 devant le magasin Diga à Cernier ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. 038 53 21 33. (comm)

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 16.1.1995 AU 22.1.1995

Neuchâtel (ville)	1,8°C	127,6 DJ
Littoral ouest	1,7°C	128,1 DJ
Littoral est	1,0°C	133,0 DJ
Val-de-Ruz	-1,6°C	150,9 DJ
Val-de-Travers	-0,6°C	144,1 DJ
La Brévine	-1,4°C	149,8 DJ
Le Locle	0,5°C	136,8 DJ
La Chx-de-Fds	-0,1°C	140,9 DJ
Vue-des-Alpes	-2,0°C	154,2 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Ivan Radja
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat, Pierre-François Besson

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral, Val-de-Ruz, Val-de-Travers: Annette Thorens
Simone Ecklin, Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura-Bernois: Dominique Egler
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

Il me fait reposer dans de verts pâturages; il me mène le long des eaux tranquilles.

Psaume 23. v. 2

Madame Line Drechsel-Matthey, à Neuchâtel;

et les familles: Pellaton et Matthey,

ont le regret de faire part du décès de

Madame Elisabeth MATTHEY

née PELLATON

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection mardi dans sa 77^e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 janvier 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 27 janvier, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Herses 3.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-766045

*Heureux ceux qui sont intégrés dans leur voie,
Qui marchent selon la loi de l'Eternel,
Heureux ceux qui gardent ses préceptes
et qui le cherchent de tout leur cœur.*

Psaume 119. v. 1-2

Madame Marguerite Jeanneret-Fonjallaz;

Monsieur et Madame Marcel Jeanneret-Michelet, à Fontainemelon et famille;

Monsieur Marcel Fonjallaz, à Renens et famille;

Madame Josette Fonjallaz-Fayet, à Epresses et famille;

Les descendants de feu Adrien Jeanneret-Maridor;

Les descendants de feu Emile Fonjallaz-Schneeberger,

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami

Monsieur Henri JEANNERET

enlevé à leur tendre affection subitement mardi, dans sa 82^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 janvier 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 27 janvier, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Bouleaux 2.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE SYDOR SA, DÉPT. SYDELL, LE LOCLE

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Marelyse SCHNIDER-THALMAN

mère de leur collaboratrice et collègue Madame Edith Morel.

La famille de

Monsieur Michel GIRARD

prie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil de trouver ici l'expression de sa profonde et sincère gratitude pour les marques de sympathie qu'elles lui ont témoignées.

FONTAINEMELON, janvier 1995.

Ce qu'on ignore mais que l'on croit savoir

Le scientifique et les soutiens-gorge

Le soutien-gorge est une pièce de lingerie nécessaire au maintien de la fermeté du sein féminin. Voilà une affirmation que la plupart d'entre nous seraient disposés à admettre sans discussion. Or, en y réfléchissant, nous sommes en présence d'un cas limite du savoir humain. En effet, alors que la fonction du soutien-gorge paraît être une certitude, la raison scientifique à laquelle nous accordons souvent beaucoup de crédit avoue son ignorance. La science ne peut rien dire quant aux conséquences sur la poitrine du port régulier de ce vêtement!

Par
Thomas SANDOZ

L'usage banalisé des soutiens-gorge pose au scientifique une question essentielle: comment différencier une argumentation rationnelle d'une simple appréciation du bon sens? A quel moment un énoncé ou une question peuvent-ils être abordés de façon scientifique?

Il est facile en effet d'observer qu'un très grand nombre d'affirmations avec lesquelles nous vivons et qui nous paraissent parfaitement fondées ne reposent en fait sur aucune certitude. Ces déclarations n'appartiennent pas au monde scientifique bien qu'elles soient considérées comme telles par la plupart d'entre nous.

Des exemples? «Le sport est la clé de l'efficacité, du bien-être et de la santé»; «Le lait de concombre embellit la peau féminine, ce qui est dû aux propriétés intrinsèques du légume»; «La cure thermique est connue depuis la plus haute Antiquité comme un traitement médical privilégié d'un grand nombre d'affections, et ce savoir est confirmé par la médecine».

INDÉCIDABLE

Aucun de ces énoncés n'est fondamentalement faux – comparé aux habituels délires concernant les extraterrestres, les pouvoirs surnaturels ou le pouvoir guérisseur des pyramides¹ –, mais tous sont indécidables. Indécidable signifie ici qu'aucune expérience ou observation à grande échelle ne peut vérifier l'hypothèse présentée. Dans une telle situation, seul notre bon sens peut nous guider.

Mais revenons à nos poitrines! La question des conséquences à long terme du port régulier du soutien-gorge² est une illustration admirable d'un thème qui sans nul doute préoccupe un grand nombre de nos contemporains. Vu de loin, nous sommes en présence d'une observation apparemment exacte: les soutiens-gorge servent à la conservation du galbe. Or non seulement il n'existe aucune expérimentation scientifique suffisamment complète pour fonder cette thèse, mais il paraît presque impossible d'en envisager une vérification. Un chercheur téméraire buterait inévitablement contre la multiplication des variables à contrôler.

Les problèmes commencent à ce moment de définir l'objet à étudier. Comment caractériser le module d'Young de ce complexe biologique, fixé à une paroi à peu près verticale? Quelle est sa variation normale au cours de la vie? Comment tenir compte des différences parfois extrêmes entre les sujets? A ce stade déjà, on



se rend compte de l'aspect fort aléatoire que pourrait prendre une vérification de l'hypothèse.

UN MILLION DE JEUNES FILLES PUBÈRES

Pour en assurer la validité statistique, une étude de ce type devrait être entreprise sur une vaste population. Il faudrait dans ce but sélectionner un lot d'un million de jeunes filles pubères, représentant un échantillonnage acceptable de l'organe en question. Puis diviser

ensuite cette population en deux groupes, l'un dûment équipé de soutiens-gorge gratuits, obligatoires et normés, à porter chaque jour (peut-être chaque nuit) pendant la période d'expérience de vie féminine active (disons entre 20 et 60 ans).

L'usage du soutien-gorge serait alors strictement interdit aux dames constituant le second groupe (et il faudrait envisager à ce propos la formation d'inspecteurs vigilants!). Ce n'est qu'au bout de quarante ans que la phase de calcul pour-

rait être engagée. Il s'agirait de dépouiller soigneusement les milliers de données fournies par les indispensables mensurations périodiques. Seules ces statistiques permettraient la formulation de conclusions claires sur la variation comportementale, la fermeté et l'affaissement relatif des objets de son étude.

DES ÉVIDENCES INACCESSIBLES

Derrière cette illustration saugrenue se cache un constat plus

profond: nous sommes entourés d'évidences inaccessibles à la méthode qui se dit championne de la fabrication de certitudes. A une question simple et proche du sens commun (rôle du soutien-gorge dans le maintien physique et esthétique du sein), la science ne peut répondre en toute généralité³. Dans notre exemple, trop d'incertitudes freineraient une éventuelle recherche, ne serait-ce que par le surplus de variables en jeu (âge, nature physiologique, caractéristiques génétiques, mode de vie, mode vestimentaire, alimentation, etc.).

Quant à la lingerie à tester, elle également resterait impénétrable à l'objectivité: taille globale, taille des bonnets, forme générale, présence d'armature, résistance, et ainsi de suite.

Contrairement à ce que suggèrent les faiseurs de discours, notre société n'est pas façonnée par la science. La pensée commune et la méthode dite scientifique n'ont que peu de liens. Bien sûr, notre civilisation est profondément marquée par les dérivés techniques de la méthode rationnelle (cartes de crédit, télévisions, tomates d'hiver), mais la pensée de l'homme dans son quotidien n'a guère évolué au cours des derniers siècles⁴.

En fait, les outils de la démarche scientifique – dont le plus connu est cette forme de doute insatiable⁵ – ne sont absolument pas diffusés dans le grand public. Celui-ci ignore de plus que l'affinement de ces outils fait l'objet d'inépuisables controverses au cœur même des disciplines scientifiques⁶.

UNE REPRÉSENTATION MYTHIQUE DE LA SCIENCE

En cette fin de millénaire, notre culture entretient la représentation mythique d'une science puissante et unie. Le commun des mortels, qui déchiffre avec peine les buts et moyens de la recherche, reste de ce fait particulièrement sensible à l'image de marque⁷ de celle-ci. L'homme en blouse blanche représente une forme de savoir et de pouvoir forçant à la fois l'admiration et la crainte⁸.

On appelle «argument d'autorité» une perspective qu'on admet parce qu'elle est exprimée par quelqu'un ayant notre confiance. Les arguments d'autorité sont une composante indispensable des conversations courantes. Ce sont eux qui nous évitent de recalculer à chaque instant les lois de la gravitation (utiles pour estimer la trajectoire d'un pot de mûsse chutant d'une armoire), ou, plus pratiquement, de refaire tous les tests garantissant l'impact de l'aspirine sur les maux de tête.

Avec le temps, la science a paradoxalement pris pour le grand public le visage d'une suite de slogans, ce qui est exactement l'inverse de son idéal. Le commun des mortels, comprenant bien qu'il lui est impossible de pouvoir vérifier la valeur scientifique des énoncés qu'on lui présente, en est réduit à se baser sur des «signes extérieurs»⁸.

Voilà comment, associée à la méconnaissance de quelques règles de base de la démarche de pensée dite rationnelle, l'existence d'idées reçues sur le pouvoir explicatif infini de la science permet à diverses industries de prospérer en jouant habilement avec le «possible scientifique» et quelques arguments d'autorité.

T.S.

Aux limites de la rationalité

L'inconnaissable en science

Beaucoup de nos contemporains ont le sentiment que rien ne peut résister à la science. Autrement dit, que la science est limitée par ses outils techniques ou par ses théories, cela de façon simplement provisoire. Il est vrai que la puissance de la méthode scientifique dans l'accès au monde est établie sans discussion. A tel point qu'elle s'est même dotée au cours du temps des règles pour se différencier des discours (pseudo-sciences, parasciences, etc.)⁹.

Mais l'affaire n'est pas si simple. Car le monde ne se divise pas en «objet pour la raison» et «objets irrationnels». Il existe en fait toute une gamme de phénomènes vagues, de choses imprécises ou de situations constamment changeantes qui ne répondent pas aux exigences de la rationalité.

Certains phénomènes ne relèvent en effet pas (et ne relèveront jamais) du domaine des

sciences quantitatives classiques. C'est entre autres le cas des thèmes touchant les dimensions spirituelles, émotionnelles ou politiques.

Une autre catégorie comprend les domaines qui pourraient légitimement faire l'objet de recherche scientifique, mais qui ne le sont pas pour divers motifs – par exemple le coût, les barrières administratives (plus fréquentes qu'on ne le croit¹⁰), les idées reçues, les mouvements sociaux (nucléaire, génie génétique), et ainsi de suite.

Viennent enfin les champs de recherche dans lesquels l'objet observé est extrêmement sensible et variable. Le cas limite est connu en microphysique où, théoriquement, la précision d'un appareil de mesure pourrait être telle que le phénomène observé varierait à l'unisson avec lui. Par métaphore, la carte serait identique au territoire.

Les sciences sociales sont traversées par un autre type d'incertitude, due au fait que

son objet évolue constamment. A moins de dissimuler l'appareil de «mesure» (l'appareil de photo, le micro) – ce qui n'est jamais facile –, l'objet d'étude (vous et moi) est profondément affecté par le regard que l'on pose sur lui. Ce constat est évident, et vient nuancer radicalement toutes les prises de position publiques du type enquête-interview.

En définitive, la science – qui n'est que le nom générique de diverses façons de poser des questions et d'y répondre – se trouve plus souvent qu'il n'y paraît confrontée à ses propres limites.

La conséquence de cela paraît vague à celui qui ne conçoit le monde qu'en terme de certitudes opposées. Car elle signifie ni plus ni moins qu'il y a des objets que la science – en tant que discours parmi d'autres possibles – permet d'aborder avec une grande pertinence, mais ces objets sont rares, et pas nécessairement ceux que l'on croit!

DEMAIN:
l'environnement

NOTES:

¹ Ces thèses ne sont pas acceptables dans un cadre dit scientifique avant tout parce qu'elles font appel à des principes et des procédures de vérification éloignées des habitudes méthodologiques quantitatives (d'où leur nom: impostures).

² Image empruntée à Abraham Moles, «Les sciences de l'imprécis», 1990, Seuil.

³ Exprimé autrement, il s'agit de comprendre que la méthode scientifique est limitée «de l'extérieur» (microphysique, phénomènes complexes, etc.), et «de l'intérieur» (des objets parfaitement connus résistent à l'analyse rationnelle scientifique).

⁴ De grands penseurs tels que Descartes n'auraient sans doute pas plus de difficultés à s'habituer à l'ordinateur familial que l'homme d'aujourd'hui.

⁵ D'autres caractères étant: le libre examen, l'attitude déductive, le refus d'accepter une affirmation sans preuve expérimentale ou des syllogismes sans failles, l'utilisation d'outils mathématiques tels que la corrélation, l'invariance statistique, etc.

⁶ On notera pour illustration la question de la réfutabilité: à quel moment une théorie peut-elle recevoir l'adjectif «scientifique». Pour certains, dès l'instant où elle peut être remise en question (d'où le terme de réfutable, révisable). Or, de nombreuses théories sont ni vérifiables, ni testables, et portent cependant d'autres attributs de la rationalité. A ce propos: A. Chalmers, «Qu'est-ce que la science?», 1991.

⁷ Ce qui n'est pas sans rappeler d'autres phénomènes de croyances décrits par les anthropologues.

⁸ Il n'est pas seul. Car on constate facilement que l'explosion des recherches a créé une situation toute particulière dans laquelle les disciplines ne communiquent plus non plus entre elles. Le mouvement scientifique a concrétisé malgré lui le mythe de Babel en développant une multitude de langages ésotériques et totalement impénétrables aux non-experts.

⁹ Rappelons qu'un discours pseudo-scientifique est une argumentation qui se pare des attributs de la méthode (chiffres, expériences, savants, formules) pour défendre des opinions ne relevant pas des intentions de la science.

¹⁰ Dans la plupart des pays existe un organisme central guidant la recherche fondamentale et appliquée. En Suisse, le Fonds National de la Recherche Scientifique joue ce rôle. Il va sans dire qu'un chercheur se trouvant en dehors des critères choisis par cette institution est irrémédiablement marginalisé.